

# LE PROGRES DU SAGUENAY

ORGANE AGRICOLE ET INDUSTRIEL

LE SYNDICAT DES IMPRIMEURS DU SAGUENAY, INCORPORÉ.—PROPRIÉTAIRE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

TIRAGE: 4,550 REDIGÉ EN COLLABORATION.

## Pour l'union

La protection de la clause 93 de l'Acte de l'Amérique du Nord, de l'avis de leurs Seigneuries du Conseil privé, couvre bien le credo, mais non les droits de race ou de langue, des catholiques qui ont pris part au pacte fédéral.

Les nobles juges avaient à se prononcer sur un point précis; ils ne sont pour rien dans l'Acte de l'Amérique du Nord comme dans le pacte fédéral. Aussi, nous inclinons-nous devant leur décision, contre laquelle nous n'avons pas le désir, ni probablement pas le droit de protester.

Statutum est! Nous sommes à la jurisprudence, nous sommes défaites. La constitution n'était donc qu'un leurre. L'interprétation, traditionnelle si longtemps en Ontario comme dans Québec, était donc ultra vires. Les droits acquis, antérieurs à toute loi humaine, que l'on nous reconnaissait là-bas au-delà de la lettre des traités (nada, non scripta lex), peuvent être protégés par la loi naturelle, mais la législation ontarienne a le pouvoir de les ignorer, de les mépriser intra vires.

C'est décevant. Nous sommes à un tournant de notre histoire. En parlant de nous-mêmes, n'allons plus en appeler aux clauses fondamentales pour justifier notre titre de race aux droits égaux. Comme élément ethnique, nous descendons juridiquement au rang des émigrés d'hier. L'heure est grave et porte des problèmes qu'il nous faudra résoudre avec sérénité mais sans forfaiture. Québec a gardé rigoureusement la foi jurée. Dans les autres provinces, une savante diplomatie, masquée de légalité, tend ses filets aux libertés que la haute politique nous avait jadis reconnues. Et si on élève le regard; durant le dernier quart de siècle, les événements ont été dirigés contre le catholicisme et, naturellement, contre l'élément qui l'avait implanté en Amérique et en constituant le plus solide château-fort.

Nous avons commencé à comprendre tout dernièrement, et nous nous sentons le besoin de nous unir. Puis-je-til n'être pas trop tard! Jamais on ne le redira trop; nous avons été roulés pour n'avoir pas voulu reconnaître à temps combien fratricides étaient nos luttes intestines. Les adversaires languaient déjà leur avant-garde, nous, nous faisons de la politique rouge ou bleue. Nous nous contentons du rôle des Curiaes et nous étions renversés en détail. La partisanerie usait nos énergies comme Joffre grignote les forces allemandes. Au point de vue catholique, au point de vue français — si parva mavis! — plus les partis changeaient, plus c'était la même chose. Un fait crève les yeux: c'est qu'un intérêt "supérieur" entretenait habilement nos divisions sous tous les régimes. N'osons donc plus afficher la candeur de nous étonner de ce qui arrive.

Nous avons l'âge du sérieux; reconnaissons que le flirtage avec dame politique nous coûte trop cher. Unissons-nous irrévocablement, formons un bloc solide. Voyez les adversaires. Pendant que nous nous investissions les uns les autres autour des hustings, ils se consultaient, dressaient des plans... et les exécutaient. Apparemment divisés eux aussi, à l'extérieur, sous le porche de la politique, ils tombaient d'accord aussitôt réunis dans le secret de la guerre au catholicisme et à ses pionniers historiques. Quant à nous, la politique outrancière nous divisait jusque dans les questions les plus sacrées.

La situation est nette; notre devoir bien défini, il me semble. Unissons-nous. Formons bloc contre les attaques anti-catholiques. C'est le bon moyen d'arriver à l'entente cordiale, car on n'attaque plus celui qu'on est sûr de ne plus pouvoir vaincre.

Pourtant, cette force de l'union nous serait ensuite d'une grande utilité pour la défense ou le recouvrement de nos droits secondaires, de ces droits que par notre naissance nous assure la loi naturelle.

Si le premier effet des récentes décisions de notre plus haut tribunal était de consacrer cette précieuse union, en dehors d'une politique dont le plus clair résultat a été de nous diviser au bénéfice d'autrui, serions-nous si à plaindre, après tout? PATRIOTE

## LES NOTRES

Nous portons un vif intérêt à tout ce qui regarde l'avancement des nôtres et ne pouvons rester indifférents aux succès de leurs entreprises, particulièrement lorsque les talents et l'habileté qu'ils déploient tendent à nous inspirer plus de confiance aux qualités de notre race en infirmant la regrettable légende que pour nous, canadiens-français, il y a des champs d'activité qui nous sont à peu près fermés, où, du moins, nous ne pouvons guère prétendre atteindre le premier rang. N'avons-nous pas cru, pour préciser par des exemples, que pour réussir dans le commerce, la finance, l'industrie, il fallait être anglais, allemand, tout autre chose que canadien-français? Notre situation d'autrefois pouvait expliquer cette opinion, mais depuis, les choses ont marché. Une génération se passe, et nous voyons les noms canadiens-français qui apparaissent dans le commerce et dans la finance. Il n'avait fallu à nos compatriotes que le temps d'assumer à force de travail et de patience, les capitaux nécessaires à la mise en valeur de leurs aptitudes aux affaires.

On trouvera plus loin la traduction d'un article du Pulp and Paper Magazine de New-York. Il traite d'une industrie en particulier, florissante dans notre région, l'industrie de la pâte de bois, et raconte le prodigieux développement que, pour leur part, les canadiens-français lui ont donné chez nous. Il y voit le résultat d'un travail patient, acharné, admirablement soutenu par une grande habileté aux affaires. Le fait est que les compatriotes qui ont porté l'humble entreprise de 1897 au degré de prospérité qu'elle atteint aujourd'hui, à travers des difficultés de toutes sortes, ont accompli une tâche considérable. Ils méritent les félicitations de leurs compatriotes comme les louanges des industriels étrangers. Notre région a été le théâtre d'un merveilleux succès industriel, — a romance in the modern industry, écrit le revue américaine.

La Cie de Pulpe de Chicoutimi s'est conquis une place prépondérante. Ses produits priment sur les marchés américains et européens — ce qui ne nuit point à la réputation de nos ouvriers, et ses valeurs, déjà bien cotées aux Etats-Unis, obtiennent actuellement un cours favorable aux Bourses canadiennes.

Au point de vue canadien-français comme au point de vue de notre région, nous devons être fiers de ce succès patiemment réalisé. L'industrie du bois sera de plus en plus canadienne, saguenéenne. Nous avons des réserves de forêts pour ainsi dire impuisables. C'est un honneur pour nous de voir les nôtres exercer dans cette industrie une influence de premier ordre, à côté des grands industriels d'autre part ou de l'étranger.

Les directeurs de la Cie de Pulpe ont le droit d'être fiers des résultats qu'ils ont obtenus et méritent nos félicitations. Nous désirons donner ici la liste de ces canadiens dont le travail et la sagacité ont eu raison des obstacles nombreux rencontrés sur le chemin du succès. Qu'on nous permette au moins, de citer ici le géant-général, M. J.-E.-A. Dubuc, l'âme de la direction comme on l'appelle à bon droit, et deux collaborateurs de la toute première heure, l'hon. N. Garneau, et M. le Dr Couture, de Québec.

A ces messieurs, et, par eux, à la florissante organisation industrielle de Chicoutimi, nos souhaits de prospérité toujours croissante.

## POUR LES ORPHELINS DE FRANCE

On vient de fonder aux Etats-Unis, la Société de Secours aux Orphelins français. Plusieurs banquiers de New-York en font partie, William-D. Guthrie en est le président et J.-Pierpont Morgan, l'un des vice-présidents. Au premier rang des vice-présidents honoraires, on remarque S.E. la Cardinal Farley, archevêque de New-York, et l'hon. Douglass White, juge en chef de la Cour Suprême des Etats-Unis. Le juge White est catholique.

Le but de l'association est de prélever une somme de \$130,000,000 pour supporter les enfants que la guerre a rendus orphelins jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge de se subvenir à eux-mêmes. La période d'action de la société est de quinze ans. Détail important: tous les frais d'administration, de collection et de distribution seront couverts par une contribution supplémentaire des membres, afin qu'il ne soit rien distrait des souscriptions de secours. Le travail est commencé, et on a déjà cent vingt-cinq mille piastres en caisse. La société n'a pas l'intention de favoriser l'émigration des orphelins aux Etats-Unis, ni de créer de nouvelles Oeuvres de secours en France; elle utilisera celles qui existent déjà. Dans son prospectus, elle annonce que la guerre a déjà fait plus de deux cent mille orphelins en France.

Quand à la distribution des fonds de secours, la société américaine agira de concert avec l'Association Nationale française pour la Protection des Familles des Morts pour la Patrie et avec les autres organisations du genre légitimement établies.

Tels sont les renseignements que nous empruntons au New-York Sun du 14 octobre dernier.

On ne peut qu'admirer et louer le charitable dessein de nouvelle société de secours aux orphelins français. C'est chez eux une touchante manière de reconnaître les services rendus autrefois aux Etats-Unis par la France. Et nous aimons entendre les journaux américains nous déclarer que la politique n'entre pour rien dans les vues des promoteurs de l'œuvre, lesquels ne s'inspirent que de la charité et de la reconnaissance.

Souhaitons à ces messieurs que leurs dons soient reçus avec la même largesse d'esprit et que le sectarisme de certaines autorités ne profite point de l'occasion pour préparer les élections, ou du moins, pour boycotter les catholiques.

Un semblable souhait peut bien être inutile; il pourrait avoir, aussi sa raison d'être.

## Notre oeuvre ouvrière

Depuis quelques années, déjà, elle est l'objet des appréciations les plus flatteuses à l'extérieur. Pour sa part, l'Ecole Sociale Populaire, de Montréal, la recommande dans plusieurs de ses tracts. Et voici que le Rev. P. Archambault, S. J. en donne une monographie dans la dernière publication de l'E.S.P. (1) L'auteur retrace les circonstances dans lesquelles Mgr Lapointe jeta les bases de l'organisation ouvrière chez nous, puis donne de nombreux détails sur l'objet, la composition, l'esprit de la société et les services qu'elle a rendus. "Bien que n'ayant encore que neuf ans d'existence, la Fédération ouvrière de Chicoutimi a déjà rendu de précieux services. Le simple fait d'avoir groupé les ouvriers dans une association catholique, de les avoir préservés des unions internationales, de leur avoir appris qu'ils pouvaient améliorer leur sort autrement qu'en se mettant en grève ou en brisant les machines pour élouer est un immense bienfait. La Fédération cependant en compte d'autres à son crédit. Elle a fondé une caisse de petites économies, une caisse populaire Desjardins et quelques sociétés coopératives."

L'on sait que, usant de son droit, la F. O. M. N. a obtenu des patrons de plusieurs fabriques ou chantiers la préférence pour ses membres, et qu'elle se fait un devoir d'entretenir avec les patrons des relations fondées sur la justice et la charité, selon les directions de l'Eglise. Notre société catholique ouvrière n'a pas eu lieu de s'en plaindre, et le secret de ses succès s'explique par la bonne volonté mutuelle des deux parties. Le R. P. Archambault le constate, la bonne entente n'est préjudiciable à personne.

Ces résultats n'ont pu être obtenus que grâce au concours dévoué des directeurs de la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi. Profondément chrétiens, conscients de leur responsabilité, disposés à considérer leurs employés comme des membres mêmes de leur famille, ces hommes n'ont pas redouté la Fédération, parce qu'elle avait un programme franchement catholique, ne se rattachait à aucune association étrangère et que rien, ni dans sa fin, ni dans ses moyens, n'était en opposition avec leurs véritables intérêts. Des ouvriers instruits, de bonnes mœurs, honnêtes, sobres, cherchant à améliorer leur condition dans l'esprit et suivant les méthodes indiquées par Léon XIII et Pie X, ils ne demandaient que cela. Aussi non seulement ne virent-ils pas d'un mauvais oeil la fondation de la Fédération, mais ils l'encouragèrent vivement. C'est ainsi, par exemple, qu'à l'intérêt de 3% que la Caisse de petite économie paie à ses déposants, la Compagnie de Pulpe ajoute la même somme quand le déposant est un de ses employés ou même simplement un membre de leur famille. Tel ouvrier, dont les six enfants mettent leurs petites épargnes à la Caisse, voit chacun de leurs dépôts recevoir, grâce à la générosité de ses patrons, un double intérêt. C'est ainsi encore que la Compagnie se propose de construire un vaste édifice qui sera la "Maison des Ouvriers". Ils y auront des bureaux pour leur Caisse et pour la Fédération, des salles de représentations, d'amusements, de lecture, une bibliothèque, etc.

"A ces bienfaits la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi n'a rien perdu. Elle est une des plus florissantes en Amérique. "Nous ne croyons pas, dit-il, sans son rapport au Congrès eucharistique international de Montréal, Mgr Lapointe, qu'on puisse trouver ailleurs dans le monde entier un groupe d'ouvriers mieux éduqués, plus sobres, plus moraux, à l'esprit plus délié, aux allures plus bourgeoises, et, disons le mot, plus heureux aussi que ceux de la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi. Ces belles et puissantes usines qui ne datent que d'hier ont groupé autour d'elles des centaines de familles de huit à douze enfants dont le chef est généralement propriétaire d'une maison qui ressemble souvent bien plus à un joli cottage suburbain qu'à une habitation ouvrière. Au centre s'élève une vaste et imposante église en pierre qui n'a pas coûté moins de \$60,000, dont le paiement s'effectue graduellement sans imposition forcée, par les contributions volontaires des ouvriers."

Nous sommes heureux d'exprimer notre reconnaissance à tous les auteurs qui ont parlé avec sympathie de notre oeuvre, et particulièrement à l'auteur de la brochure: Le Clergé et les Oeuvres Sociales, le R. P. Archambault. Il nous est consolant de la voir si bienveillamment accueillie à l'étranger, et cela ne laissera point d'encourager nos ouvriers et leurs collaborateurs à poursuivre l'oeuvre à laquelle Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque du diocèse donnait une forme définitive par son admirable lettre du 19 mars 1912. L'oeuvre ouvrière catholique, en un sens, est nouvelle dans notre pays. Elle doit subir les tatonnements d'une adaptation judicieuse, subir les lenteurs de la formation de la mentalité, affronter l'opposition si peu loyale de l'unionisme neutre. Mais, née d'une miséricordieuse pensée de l'Eglise elle a le temps pour elle, comme l'Eglise, et elle s'impose lentement mais sûrement à l'adhésion de la classe ouvrière catholique. Née pour la lutte, elle prend une regain de force dans les encouragements d'autant plus autorisés qu'ils sont plus désintéressés qui lui viennent de l'extérieur. Ces précieuses adhésions sont pour nos chers ouvriers un motif nouveau de poursuivre inlassablement leur noble entreprise d'unionisme catholique.

Encore une fois, merci!

LABEUR.

(1) Le Clergé et les Oeuvres Sociales, par le P. Joseph-Papin Archambault, s. j.—Tract no 59 de l'E.S.P. Montréal 1916.

## Billet de... fantaisie Voilà le reste

"Mais vous bien le plus plaisant: "Voilà que la femme ouvre à son maître." (GENOBIAN)

Suis-je le jouet d'un rêve, d'un éblouissement? Pourtant non, mes yeux ne me trompent pas: le journal annonce bel et bien que l'on va mobiliser le beau sexe à la rescousse des recruteurs à bout d'efficacité. Il ne manquait plus que cela.

La guerre—notre guerre — va donc nous reporter par delà la barrière toulonnaise jusqu'aux âges de la légende.

Hein! mon beau Sceptique, toi qui révoques en doute l'existence des amazones, tu devras bien confesser au moins la possibilité des amazones... honoraires, lorsque tu verras défilé cette nouvelle armée du salut impérial! Et vous autres, les Achilles québécois, qui, retirés à l'écart, affectez de boudoir l'Empire en toute sécurité, soyez sur vos gardes: Bellone lance à votre recherche la police ("montée") des belles Hélices impériales, nantes d'un mandat de contrainte par corps!

Le sexe faible professeur d'ardeur belliqueuse! Oui, grâce à la guerre—notre guerre — nous aurons eu cela. Toi, Junon, avais-tu jamais rêvé de telles émulés?

Un philosophe de mes amis, brave garçon d'épicerie par ailleurs, raisonne de plein pied sur le sujet. "M'est avis, dit-il en frotant un colin, que l'on entend insinuer par là, comment dirais-je? ah! la sainteté de l'entraînement, si vous me permettez l'expression. Il y a le proverbe: "Ce que femme veut, Dieu le veut!"

Hélas! et les femmes ne le croient que trop. Périssent le jour où l'homme est né qui a formulé cet aphorisme. Car, nous allons tous en porter la peine. Et moi, moi, le sexe fort n'est plus que faiblesse en envisageant une si peu souriante perspective.

Lavez les bras au ciel, conclut l'auteur, et consolez-vous en répétant: Voilà le reste! voilà le reste!... jusqu'à ce que la police en japon vienne interrompre votre privilège d'habitus corpus."

Br'rrr! Une voix intérieure me crie: You better join now!

TELAMON.

## Du merveilleux dans l'industrie

(Pulp and Paper Magazine, New-York.)

Pour les écrivains et les poètes qui, jusqu'à nos jours, ont chanté les gloires de la vigne, de la femme et de la muse, le mot roman n'exerçait son attrait fascinateur que dans les milieux littéraires. Et il ne manquait pas de gens tout disposés à nous soutenir que l'agitation fiévreuse qui caractérise la vie moderne ne laisse plus de place au merveilleux: un mercantilisme endiablé capte l'énergie des volontés et satisfait toutes les ambitions dans notre monde actuel.

Loin de là, répondons-nous. Disons plutôt que le merveilleux, ainsi que les jouissances éveillées par ce concept, envahit un champ nouveau. Nous nous expliquons. N'est-il pas vrai que l'accomplissement de certains rêves caressés par tel industriel de marque tient du roman? Et quelle jouissance peut se comparer à celle qu'apporte la réalisation d'un noble et lointain idéal après des années d'efforts énergiques et soutenus?

L'entente qui vient de donner naissance aux North American Pulp and Paper Companies nous en fournit un bel exemple: elle accomplit, en effet, un rêve cher à M. J.-E.-A. Dubuc, leur principal promoteur. C'est bien par les soins infatigables de ce financier de génie que la modeste entreprise de la première pulperie de Chicoutimi, au capital de \$50,000.00, s'épanouit aujourd'hui en une puissante organisation dont le capital est de \$30,000,000. Fondée en 1897, après une période de dix-neuf ans, elle pouvait, il y a quelques temps, entrer en coopération avec la St-Lawrence Pulp and Lumber Corporation de Chandler, Gaspé, la Tidewater Paper Mills de Brooklyn, New-York, et la Freehold Estates Limited de New-York. On peut juger, par là, de sa rapide prospérité.

Dans la production totale du trust, les deux fabriques de Chicoutimi ont un apport annuel de 90,000 tonnes de "pâte mécanique"; la St-Lawrence Pulp and Lumber Corporation de 36,000 tonnes de pâte de bois sulfatée. En 1912, on fondait, à la Ouïstouchouan, Lac St-Jean, une troisième fabrique dont le rendement actuel est de 60 tonnes de pâte mécanique par jour, et

Suite à la page 2

## Pour les cultivateurs LES FEUX DE FORÊTS

Les désastres causés par les feux de forêts, comme celui de l'Ontario-Nord cet été et ceux qui se produisent de temps à autre dans Québec, peuvent-ils être prévus tout en colonisant c'est-à-dire en défrichant. Les uns disent oui, les autres en doutent. Quant à moi je pense que non, je pense qu'il y aura des feux de forêts aussi longtemps qu'on fera de la colonisation, hormis qu'on ne trouve un moyen de défricher sans brûler et je pense tout à fait comme ce correspondant du Farmers' Advocate, qui habite l'Ontario-Nord et y fait de la colonisation. Il écrit:

"Tous les publicistes sont convaincus que les feux de forêts sont causés par la négligence ou le manque de précautions des colons et que ces feux pourraient facilement être prévus. Il n'est pas douteux que les désastres feux de forêts du nouvel Ontario ont été allumés par les colons de cette région qu'un bon nombre de ceux qui ont péri dans cette terrible catastrophe y avaient contribué en allumant eux-mêmes des feux pour brûler leurs abattis.—Car on ne fait pas de colonisation sans brûler les abattis.—Et un journaliste est d'opinion que ces grands feux peuvent être prévus et qu'il suffirait pour cela de nommer un plus grand nombre de garde-forestiers. Nous pensons nous colons, continue le correspondant, qu'il y a déjà trop de garde-forestiers, que ces employés doivent leur emploi aux influences politiques et que la principale besogne de ceux qui les obtiennent consiste surtout à passer l'été près d'un beau lac et d'y pêcher le plus tranquillement du monde. Les garde-forestiers, quelque soit leur nombre n'empêcheront jamais les feux de forêts. Il y en aura toujours (this country must burn). Tous les efforts de l'homme sont inutiles pour les empêcher. Et cette partie du pays (de nouvel Ontario) ne sera ce qu'elle est destinée à être plus tard—c'est-à-dire une région agricole avantageuse—que quand elle aura été tout dévastée par le feu. On ne fait pas de la terre neuve sans brûler et l'on ne brûle pas sans qu'il y ait danger imminent d'incendies comme celui que nous déplorons actuellement. Le gouvernement a fait afficher ici et là des placards mettant les colons en garde contre les feux de forêts et disant en somme: "Si vous voyez un feu éteignez-le". Belle affaire; ces placards avertissent les colons que celui qui allumera un feu sera puni suivant la loi. Gomme si les colons pouvaient défricher sans allumer des feux. O ironie! "Le colon ne pourra vivre que s'il défriche et il ne pourra jamais défricher sans faire brûler les abattis c'est-à-dire sans enfreindre la loi."

M. McArthur qui commente cette lettre, dit très à propos: "Toutes les lois du monde n'empêcheront pas les feux de forêts. Ce qu'il faut, c'est que le gouvernement trouve les moyens de faire de la colonisation sans être forcé de brûler les abattis. Qu'il se mette à l'œuvre, qu'il cherche, qu'il expérimente et il trouvera. Quand il aura trouvé qu'il preme les moyens de renseigner les colons par des démonstrations pratiques. Et les feux de forêts avec toutes leurs horreurs auront cessé."

Je suis bien de cet avis. Et vous, lecteurs?

Le CULTIVATEUR

## SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES POUR LA VENTE DE LA LAINE

Nous nous croyons des gens de progrès, nous de la région de Chicoutimi—Lac St-Jean. Je dis moi, que nous sommes des arriérés, que nous vivons au jour le jour sans nous occuper de ce qui se passe ailleurs et que nous perdons un argent fou à nous croiser ainsi les bras. Il y a un peu partout des sociétés de contrôle des vaches laitières excepté chez nous. Il y a des coopératives pour la vente de la laine, mais pas chez nous. Eh personne ne pense encore à organiser de telles sociétés. Voyez ce qui se fait ailleurs pour la vente de la laine et comparez les résultats avec les nôtres.

Il y a neuf sociétés coopératives pour la vente de la laine dans la province de Québec et voici le prix obtenu par chacune pour sa laine:

Comté de Pontiac	483 membres.	Prix de vente de la laine, sous	42.3
" " Compton	282 " " " "	" " " "	42.4
" " Richmond	167 " " " "	" " " "	41.7
" " Sherbrooke	133 " " " "	" " " "	42.3
District de Bedford	155 " " " "	" " " "	41.5
" " Beauharnois	113 " " " "	" " " "	41.1
Comté de Stanstead	125 " " " "	" " " "	42.3
" " Argenteuil	107 " " " "	" " " "	40.
" " Mégantic	49 " " " "	" " " "	42.5

Moyenne du prix de vente 41.8 sous la livre. Eh nous, combien avons-nous vendu notre laine? J'attends une réponse.

Ces 9 sociétés ont vendu 23,010 toisons pesant 169,839 livres. Quand nous mettrons-nous sérieusement à l'oeuvre? Nous avons tant à faire encore.

Le CULTIVATEUR

## Un peu de tout

Les comtés de Montmagny et de Lotbinière ont brillé à l'exposition de Québec. Les produits du jardin potager de ce dernier comté ont fait l'admiration des visiteurs.

Voilà la saison froide, bientôt les animaux entreront en hibernation. Il est grand temps de faire quelques améliorations aux bâtiments de la ferme. Il en coûte peu de désinfecter une étable ou d'en blanchir les stalles et les murs. Quelques chassés de plus du côté du soleil empêcheront aussi la multiplication de certains microbes ou germes de maladies dangereuses.

Combien d'éleveurs de volailles sont découragés par les pertes qu'ils subissent par suite du mauvais emplacement de leur poulailler, du manque de soleil ou d'un excès d'humidité et surtout par la malpropreté. Badigeonnez l'intérieur du poulailler avec du lait de chaux. Lavez les perchoirs avec de l'eau bouillante et mettez un peu de poudre de pyrèthre dans les poudroirs. Aérez tous les jours, et vos volailles ne se gèleront pas la crête.

Lorsqu'on emploie régulièrement du fumier et que l'on pratique une bonne rotation des cultures, l'emploi judicieux de la chaux ne peut faire aucun mal et il peut même être très utile. Au lieu de chaux, qui est caustique, on emploie beaucoup aujourd'hui le calcaire moulu (pierre à chaux broyée). L'industrie du calcaire moulu est déjà établie en plusieurs points de la Province, entre autres à Sherbrooke et à Québec. La Cie des carrières Victor, Côte de la Montagne, à Québec, qui a son siège d'exploitation à St-Marc des Carrières, Cte. Portneuf, a installé des broyeurs puissants pour réduire le calcaire en poudre fine, et ce calcaire est très pur (98 p. c. de carbonate de chaux). —(Le Journal d'Agriculture.)

Suite à la page 2

XXIIe dimanche après la Pentecôte EVANGILE

(S. Matthieu, chap. XXII, v. 15 à 21.)

En ce temps-là, Les pharisiens, s'étant retirés, formèrent le projet de surprendre Jésus dans ses discours; ils lui envoyèrent donc leurs disciples avec des héraïdiens, qui lui dirent: Maître, nous savons que vous êtes vrai dans vos paroles et que vous enseignez la voie de Dieu selon la vérité, sans avoir égard à qui que ce soit, parce que vous ne faites point acception des personnes. Dites-nous donc votre avis sur ceci: Est-il permis, ou non, de payer le tribut à César? Mais Jésus, connaissant leur malice, leur répondit: Hypocrites, pourquoi me tentez-vous? Montrez-moi la pièce d'argent qu'on donne pour le tribut. Ils lui présentèrent un denier. Alors Jésus leur dit: De qui est cette image et cette inscription? De César, lui dirent-ils; et il leur répondit: Rendez donc à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu.

Chrétiens, tournez les yeux sur toi-même. De qui est l'image? de qui portes-tu l'inscription? C'est la vôtre, ô mon Dieu! Car c'est vous qui nous avez faits; et vous nous avez faits à votre image et à votre semblance. Esprit intelligent et immortel, l'âme que vous avez mise au dedans de nous est l'image de votre éternelle substance. Douce car vous de trois facultés essentielles, mémoire, intelligence et volonté, elle porte l'empreinte de votre Trinité sainte. Le péché était venu corrompre votre ouvrage, ternir ce rayon de votre face qui brillait en nous; mais vous nous avez refaits par votre grâce; le baptême du Père, du Fils et du Saint-Esprit a imprimé en nous une nouvelle et plus parfaite image de vous-même. Ame raisonnable, créée à l'image de Dieu et renouvelée par sa grâce, reconnais donc ton auteur! D'après l'inscription que tu portes en toi-même, apprends à qui tu appartenais. Tu es doublement redevable à Dieu seul de tout ce que tu es, jusqu'au moindre trait. Garde-toi de te glorifier en toi-même; à Dieu ce qui appartient à Dieu. Que ton étude et ton travail soient de lui ressembler de plus en plus, de faire tout pour lui, de lui rapporter sans cesse les souvenirs de ta mémoire, les pensées de ton intelligence, les affections de ton cœur, de lui consacrer enfin ton être tout entier!

Les intérêts du cœur de Jésus

Dessein maçonique

Les 18 et 21 mai, s'est tenu à Paris, sur l'initiative de la Ligue maçonnique de l'enseignement, un congrès international d'entente éducative. La maçonnerie a convoqué à Paris les représentants des sociétés laïques de tous les peuples alliés afin de préparer la campagne laïque de l'après-guerre, non seulement en France mais chez tous les peuples alliés.

Ainsi donc la maçonnerie n'a rien appris. Comme par le passé elle veut élever la jeunesse dans l'idolâtrie de la liberté personnelle. Plus de christianisme! hors duquel il n'y a pas d'abnégation, de morale, de dignité et de religion véritable, plus de droits envers Dieu! Voilà l'idéal de la maçonnerie, elle rêve d'établir son règne néfaste sur les générations futures, pour former une humanité sans Dieu et sans religion.

Depuis quarante ans les volontés de la maçonnerie ont été signifiées aux gouvernements de la République qui se sont inclinés humblement devant elles.

Le ministre actuel de l'instruction publique en France, M. Painlevé, a glorifié l'œuvre de la maçonnerie laïque.

Les catholiques sont avertis. La guerre n'a fait aucune impression sur les encroûtés du radicalisme laïque. Ils croient toujours que l'homme est un être autonome, indépendant, qu'il ne dépend pas de Dieu, que sa destinée est terrestre comme celle des animaux, que les aspirations religieuses sont des scrupules, que l'au-delà est un non-sens. S'ils imaginent que l'homme est son maître, que la volonté générale est la source du droit.

Par leur bêtise athée et blasphématoire, ils font tout en leur pouvoir, pour irriter Dieu et rendre l'épreuve de la guerre plus sanglante et plus longue.

Les bourreaux de leur patrie, les voilà!

Dieu qui toujours a déjoué les petites visées de la maçonnerie, fera avorter celles-ci comme les autres. Prière et confiance!

(Le Messager Canadien)

Celui qui aime les choses qui changent s'expose au même risque que celui qui aime les choses périssables.

L'ai-je aimée?

Un curé de Fall-River posait naguère aux pères de famille une question que je crois pratique ici. Aux femmes d'en juger et de mettre délicatement sous les yeux du mari l'article que nous reproduisons.

Vous avez fait vos Pâques, mes chers hommes. Vous êtes rentrés en vous-mêmes, et vous avez examiné votre caractère, vos habitudes, vos défauts, vos vices. Dites-moi, vous-êtes-vous posé cette question: L'ai-je aimée?

Où, l'avez-vous aimée, votre femme, comme une épouse doit être aimée, respectée et chérie? Avant de vous marier, vous lui juriez un amour éternel, une tendresse infinie! elle vous a cru; elle vous a accepté à cette condition. C'est un contrat d'honneur. C'est une obligation de conscience pour vous de donner l'amour et de prodiguer la tendresse.

Avant le serment au pied des autels vous pouviez, sans péché, attrister et briser son cœur en la quittant—vous étiez libre encore! Mais, après le serment et la promesse volontairement échangée, vous êtes obligé en conscience d'aimer et de chérir! C'est un devoir de Religion! Manquer d'amour et de tendresse est une violation qui constitue un péché ou un état de péché grave. Cet amour et cette tendresse, c'est la propriété, c'est le bien de l'épouse—c'est son joyau préféré, elle y tient plus qu'à la prunelle de ses yeux, plus qu'à la vie elle-même.

La vie sans ce trésor, n'a plus de sens pour elle—l'existence pour elle, sans l'amour mutuel est un fardeau insupportable. Pauvre jeune épouse, elle a raison de réclamer le bien des biens! elle peut se passer de pain, elle ne peut se passer de l'amour qui lui est dû.

Eh bien, posez-vous la question devant Dieu: L'ai-je aimée?—L'ai-je aimée?—Moi, qui lui jette une partie seulement de ma paie?—Moi, qui la traite comme si cet argent n'était pas le sien aussi bien que le mien.—Comme si elle ne le gagnait pas dix fois plus que moi, à travailler dix fois plus que moi, avec des inquiétudes dix fois plus grandes que les miennes.

L'ai-je aimée?—Moi, qui ne lui tiens jamais compagnie le soir, le dimanche, même aux heures où la maladie devrait me cloûer près de son lit de souffrance.

L'ai-je aimée?—Moi, qui ne cherche que ma satisfaction personnelle, brutale, autoritaire, sans délicatesse et sans reconnaissance.

L'ai-je aimée?—Moi, qui lui refuse de garder même pour lui donner la chance de faire sa retraite, d'aller se confesser une fois par mois, d'assister à la Messe le dimanche et de se refaire le cœur auprès du bon Dieu.—Moi, qui ne suis pas assez fin pour comprendre ce qu'est la souffrance qu'elle trouve la force de me supporter, moi, l'égoïste sans cœur, et sans amour.

L'ai-je aimée?—Moi, qui n'ai que des reproches d'avare, que des refus d'avare pour ses dépenses les plus nécessaires—reproches et refus qui lui glaçant et l'empêchent de donner à ses enfants les vêtements ou même la nourriture que son cœur maternel regarde comme indispensables.

L'ai-je aimée?—Moi, qui n'ai aucune patience, même pour supporter les pleurs des enfants malades et ceux de ma femme délicate.

Moi, qui pour un rien m'exaspère et sacre comme un polisson.

L'ai-je aimée?—Moi, qui n'ai d'air et de paroles polies que pour les étrangères surtout quand elle est là et semble n'avoir de plaisir que quand je la fais ériger et quand elle a de la peine.

L'ai-je aimée?—Elle qui vit dans la terreur et qui n'ose parler de peur d'une bordée de colère—de menaces et parfois de coups?

L'ai-je aimée?—Hélas,—je l'ai aimée peut-être, et je l'aime encore.—Mais à ma manière et pas à la sienne. Je l'aime comme je veux, à la grosse.

Je vais l'aimer, non plus comme je veux et selon mon caprice.—Je vais l'aimer comme je dois et comme elle aimerait être aimée, pour notre bien et celui de nos enfants. Je l'aimerai—en supportant ses défauts, je l'aimerai avec tant de patience et des mois si doux, qu'en pleine tentpête d'une crise de nerfs, lui ira le soleil de la paix.

Je l'aimerai, ma bonne petite femme, la mère de mes enfants, de nos enfants—je l'aimerai assez pour lui donner un bon coup de main pour les élever, les corriger, les encourager.

La terre est un pont pour passer l'eau; elle n'est qu'un scutenaire nos pieds. Nous sommes en ce monde mes jours: Notre Père qui êtes aux cieux. Il ne faut point, ici-bas, considérer le travail, mais la récompense. Qu'est-ce que vingt ans, trente ans, comparés à l'éternité?

V. curé d'Ars.

Rien ne fait tant de bien que de faire du bien.

(LEGOUBE)

Un merveilleux dans l'industrie

Suite de la page 1

L'on est à construire une quatrième fabrique à Ha! Ha! Bay, sur le Saguenay.

Les forêts concédées aux compagnies du trust, le long de la Péribonka, dans le nord de Québec, dépassent les 1,360,000 acres en superficie et l'on peut en tirer chaque année 22,000,000 de cordes de bois en grume. C'est cette réserve de matière première qui permet aux usines de la Tidewater d'atteindre une production annuelle de 27,000 tonnes de papier.

La conscription en Australie

(Le Bien Public)

Le peuple australien vient de répondre par 89,000 voix de majorité à la consultation que lui faisait son gouvernement pour savoir s'il était à propos d'établir la conscription militaire en vue d'aider l'Angleterre dans la guerre actuelle.

Nous félicitons le peuple d'Australie de son vote inspiré par le bon sens et le plus élémentaire patriotisme. La même chose se produirait ici en Canada si un plébiscite était pris sur cette question de l'enrôlement forcé et obligatoire en faveur de l'Angleterre.

En tout cas l'Australie vient de démontrer qu'elle n'est pas prête de se ruiner pour la mère-patrie, qu'elle

POUR LES CULTIVATEURS Un peu de tout

Suite de la page 1

Le Canadian Farm, de Toronto, fait un appel à tous les cultivateurs en faveur des fêtes projetées en l'honneur de Louis Hébert, le premier "habitant" canadien. L'œuvre de Louis Hébert devrait recevoir une reconnaissance nationale. L'agriculture est l'occupation principale de notre peuple; il en sera ainsi de longues années encore. Il est pour cela convenable et juste que le troisième centenaire de l'arrivée du premier colon qui s'attacha à la culture du sol, soit commémoré par tout le pays.

Les cultivateurs de toute la Puissance du Canada devraient participer à cette célébration.

Le Canadian Farm a raison, pleinement raison. Et nous l'écoutons avec satisfaction prouver ensuite que les cultivateurs de toutes les nationalités doivent participer à la célébration des fêtes en l'honneur de Louis Hébert.

Mais nous ne croyons pas déplaire à qui que ce soit en émettant l'espoir que les cultivateurs de notre province, dont un si grand nombre descendent du premier "habitant", se feront un devoir de ne pas se laisser devancer et n'attendront pas pour assurer leur concours aux succès des fêtes. Et nous renouvelons notre appel aux cultivateurs de notre région, l'une des plus jeunes mais l'une des plus belles au point de vue agricole.

S'il nous est permis de faire des suggestions, nous invitons chaleureusement les sociétés d'agriculture, les syndicats, les cercles, les coopératives; toutes les associations dont l'objet intéresse l'agriculture, à prendre l'initiative, à soumettre l'idée à leurs membres qui, ensuite, pourront la propager dans le cercle de leurs amis.

Un comité central grouperait et dirigerait les bonnes volontés. Avec un peu de zèle, notre région figurerait honorablement aux fêtes. La région est jeune, si vous le voulez, mais dans les fêtes de famille, les plus jeunes ont très souvent un touchant rôle à jouer.

Soyons à la hauteur de notre rôle. On peut obtenir tous les renseignements désirables en s'adressant à M. l'abbé A. Couillard Després, Saint-Ours-sur-Richelieu.

M. l'abbé Couillard Després est le président du Comité d'organisation.

L'enseignement agricole et l'école rurale

On lit dans la gazette agricole du mois de septembre ce qui suit à propos de l'enseignement agricole dans les écoles:

La convention conclue entre l'honorable Martin Burrell, Ministre de l'Agriculture du Dominion, et les Ministres de l'Agriculture des différentes provinces, définissant le programme à l'exécution duquel sont affectées les allocations pourvues par la loi de l'instruction agricole.

Cette convention, en vigueur depuis quatre ans, indique les objets sur lesquels ces fonds peuvent, de l'avis de tous, être dépensés avec le plus d'avantage en vue du développement de l'industrie agricole. L'enseignement de l'agriculture dans les écoles publiques, rurales et secondaires absorbe à elle seule la somme de cent mille dollars. Cette somme est près de trois fois plus considérable que celle qui avait été affectée à cet objet l'année qui a suivi la promulgation de la loi, mais les cinq provinces de l'Est étaient alors les seules à consacrer ces allocations à la formation de la jeunesse. Il est indéniable que ce système, dont l'adoption se généralise, repose sur un sain principe. Le Danemark, pauvre et languissant jusqu'alors, n'est entré dans la voie du progrès que lorsque l'agriculture eut occupé une place importante dans son programme scolaire. Le réveil qui s'est manifesté depuis que le remarquable

entend agir à sa guise, qu'elle est une nation autonome et non une "ferme" que le gouvernement anglais peut exploiter à sa volonté. Que pense de ce vote nos impérialistes intéressés et de fraîche date?

BIBLIOGRAPHIE

Le Chanoine Gosselin. Nouvelle Heure des Congréganistes. Opuscule de 6 sur 4 pouces, relié en toile, titre en or, sur le plat, et orné d'une gravure. Pages, 191. Prix 20 sous l'unité.

Ce manuel m'a agréablement impressionné à tous les points de vue. Il est élégant; les caractères sont nets au superlatif, et imprimés sur un papier que la crise ne semble pas avoir affecté.

Mieux que cela, il est tellement clair que les enfants eux-mêmes sauront se débrouiller sans apprentissage. Le petit office de la Sainte-Vierge est si bien jalonné qu'un postulant peut en réciter chaque partie sans consulter personne. Son ordonnance est, pour ainsi dire, impeccable.

Si la messe suit la récitation de l'office, l'appendice fournit aux congréganistes les prières requises pour le bien entendre. Les anciens poutent sans doute les considérations empruntées à l'ancienne Heure des congréganistes.

L'opuscule se termine par un supplément relegué à l'arrière plan, parce qu'il n'a d'utilité qu'à l'occasion des retraites collégiennes. Quand au prix il ne peut guère être moindre qu'en distribuant gratuitement la nouvelle Heure des congréganistes.

Choses de chez nous

Le Journal d'Agriculture (vol. 20 no 1) reproduit une photographie de l'Ecole Ménagère de l'Hotel-Dieu. C'est une vue d'intérieur illustrant gentiment la légende qui accompagne la photographie: Cuisine, blanchissage, empaquetage et repassage.

Voilà une énumération rassurante pour ceux qui soupçonnent notre éducation de n'être point suffisamment pratique et, surtout,

Les familles qui descendent de Louis Hébert

Nous empruntons à la brochure de M. l'abbé A. Couillard-Després la liste suivante des familles issues du premier "habitant" canadien.

- LES FAMILLES: Couillard, Fournier, Guyon, Dion, Boulay, Boulet, Blanchet, Boucher de Boucherville, Gagnon, Jouses, Caron, Gamache, Lessard, Thibault, Langlois, Roussin, Le Borge de Bellisle, Robichaud, Chouard d'Orvilliers, Saint-Ours, Taschereau, Dorion, Derveau, Chaussegros d' Léry, Ducharme, Foisy, d'Estimauville de la Durantaye, Guay, Paradis, Trottier, Beaulieu, Poulin, Gosselin, Guy, Couture, Lévesque, Damour, Michon, Gendron, Lathumme, Picard des Troisrivières, Dessaint dit Saint-Pierre, Rousseau, Mercier, Tétu, Bacon, Gagné, Talbot, Laberge, Taché, Lemire, Gingras, Richard, Cloutier, Bégin, de Beaumouche, Proulx, Carrier, Huard.

Comme le fait remarquer l'abbé Couillard-Després, cette liste est incomplète. En effet, "la plupart des familles anciennes au pays peuvent remonter par quelques-uns de leurs ancêtres jusqu'au premier colon canadien".



Feu PITRE GAUDREAU

Celui dont le nom apparaît en titre de cet article nécrologique appartenait à une des plus vieilles et des plus populaires familles du comté. Ses ancêtres, ses auteurs, ont joué un rôle prépondérant dans la région, soit comme colons, soit comme négociants et ont tout fait preuve d'un grand jugement, d'une énergie peu commune.

Pitre Gaudreau a été quelque temps dans les comtés du Lac St-Jean et de Chicoutimi, depuis une dizaine d'années surtout, et pourtant il n'a pas en la santé voulue pour donner toute la mesure de ses talents et de ce qu'il aurait pu faire. Si notre ami, tant regretté aujourd'hui, avait été mieux partagé sous le rapport de la santé, il eût été député. Sa personnalité s'est imposée en maintes circonstances, mais toujours, il lui a fallu refuser. Et il nous fait encore plus honneur à sa famille et à son comté. Regrettons donc que la Providence n'ait pas donné à ce bon citoyen disparu si jeune, une santé proportionnée à sa grande âme, à son cerveau bien balancé, à sa facilité de parole et à sa présence d'esprit.

Honnête homme, citoyen intègre, bon père de famille, catholique pratiquant, voilà les qualités morales qui distinguaient le défunt. Outre cela, il était franc et ouvert, et à tel point, comme quelqu'un le disait aujourd'hui même à celui qui écrit ces lignes, qu'il était impossible non seulement de le tromper mais encore d'essayer de le tromper. Son regard interdisait la duplicité chez ceux qui avaient à lier commerce avec lui et l'énonciation de cette particularité frappera ses parents, ses amis, ses associés, (ses ennemis il n'en avait pas) par sa justesse.

Son père, M. Mars Gaudreau, sa mère, née Olive Desgagné, lui survivent et sont âgés chacun de 85 ans. Son beau-père et sa belle-mère, M. et Mme Baptiste Larouche, également. Le défunt n'a cessé un seul instant de sa vie d'é-

s'autoriser de leurs soupçons pour débâter contre les programmes des écoles tenues par les communautés religieuses. Le seul fait d'avoir dans notre région deux écoles ménagères florissantes, montre bien, en ce qui concerne l'éducation féminine, le souci qu'ont nos religieux de donner aux jeunes filles une éducation appropriée et complète.

Que notre population ait la loyauté de le reconnaître.

SEMEUR

Pour les cultivateurs Chez les coopérateurs

Je soumetts aux cultivateurs les chiffres suivants, représentant les résultats d'une année de coopération.

Le 31 décembre 1912, la Coopérative Agricole de Saint-Théophile du Lac avait un actif de \$10,312.20, et un passif de \$9,553.91. Le surplus était donc de \$758.29.

On en disposa de la manière suivante:

- \$150.00 au fonds de réserve
- \$150.00 au fonds de prévoyance
- \$68.05 aux porteurs de parts sociales, (dividende de 5%)
- \$125.18 aux sociétaires,
- (2% de remise sur leurs achats.

Après cette répartition, il restait un surplus de \$265.06.

La Coopérative avait vendu durant l'année, pour un montant de \$15,000.00.

C'est un beau chiffre d'affaires, si l'on considère que le capital n'était que de \$1,418.85.

Nous avons déjà signalé ces résultats les années dernières; nous les citons de nouveau, sachant bien qu'il n'y a rien comme l'exemple. A la fin, quand pourrions-nous dire: pourquoi n'en ferions-nous pas autant?

Il est bon de noter en passant que la Coopérative de Saint-Théophile n'avait exercé qu'une partie de son activité. Entr'autres bons offices rendus à ses membres, elle a favorisé l'usage judicieux des engrais chimiques et s'est chargée d'acheter à bon compte les machines agricoles dont les coopérateurs avaient besoin.

(D'après M. Arth. Paint-Pierre: Questions et Oeuvres Sociales de chez nous.)

Les funérailles

Le cortège funèbre quittait la résidence de feu M. Gaudreau à 9:30 lundi matin.

Le deuil était conduit par les fils du défunt, MM. Pierre-Alexandre et Isidore, son père, M. Mars Gaudreau, son beau-père, M. J.-B. Larouche, son oncle et parrain, M. Germain Gaudreau, ses cousins, MM. Arthur Gaudreau, Trofflé Gauthier, Emile Savard, Adélaïde Harvey et Napoléon Hudon.

Les porteurs des coins du poêle étaient ses frères, MM. Henri Gaudreau, Pamphile Gaudreau, Joseph Gaudreau et Diédonné Gaudreau; ses beau-frères, MM. Joseph Angers, David Côté, Joseph Côté et M. Henri Gagnon, l'assise du défunt.

La dépouille mortelle était suivie par une des assistances les plus nombreuses vues jusqu'ici à Chicoutimi. Toutes les paroisses de la région étaient représentées par leurs principaux citoyens, et tout Chicoutimi était là pour rendre un dernier témoignage à celui qui, en quatre ans, avait conquis l'estime générale.

De Québec, on remarquait: M. Jules Carboneau, envoyé par son père pour représenter l'ancien député du Lac St-Jean, MM. Brunneau, Savard et Edmond Rueland, tous trois représentant la maison McCall & Shehyn, M. Alfred Poliquin, de la maison Poliquin & Darveau, M. Rochette, de la Québec Fur Co., Almazan Mercier, de Dechêne & Poulin, M. P.-Albert Proulx, M. J.-A. Labrie, représentant Whitehead & Turner, M. Leo Chamberlain, de la maison Gaudreau & Beaudry, de St-Gédéon, M. Ludger Fortin, gérant de la maison Gaudreau & Lapointe, à St-Gédéon, M. Geo. Binet, représentant de J.-H. Bégin, M. Jos. Girard, M. P. M. Albérie Guay, représentant Gault Brothers, de Montréal, M. J.-O. Guay, du Progress Brand, de Montréal, etc.

A la cathédrale, toute tendue de noir et inaugurant un nouveau catafalque, la levée du corps a été faite par l'abbé Duchaine, directeur du séminaire, le service chanté par l'abbé A. Larouche, curé, beau-frère du défunt, assisté comme diacre et sous-diacre des abbés Simard et Verreau. Les messes dans les autels latéraux ont été dites par MM. les abbés A. Gaudreault, de Latrière et J.-B. Martel, de St-Honoré.

Sa Grandeur Mgr Labrecque a chanté l'absoute et le libera.

Parmi les prêtres qui étaient présents, nous avons remarqué: MM. les abbés J.-E. Lemieux, de Ste-Anne, RR. Pères Dreaux et Courtois, du Sacré-Coeur, Jos. Gauthier de l'Hotel-Dieu, J.-A. Tremblay, Ths. Tremblay, Eug. Tremblay, Onés. Larouche, Chs.-Eug. Girard, André Laliberté, du séminaire, M. l'abbé W. Tremblay, de Ste-Anne, F.-X. Eug. Frenette et Léon Maurice de l'évêché, l'abbé Geo Gagnon, de St-Fulgence et Léon Pelletier, vicaire à la cathédrale.

Les élèves du séminaire, les élèves des Frères Maristes et les élèves du Bon-Pasteur, assistaient en corps au service.

M. l'abbé Jos. Dufour, dirigeait le cœur de chant, qui exécutait une magnifique messe en Solenne.

Suite à la page 3

A l'offertoire, M. le Dr H. Duhaime chanta, un O Salariaire, très bien rendu.

Puis un magnifique duo par M. Savard, de Limoilou, et M. Ludger Fortin, de St-Gédéon.

M. Fabbé H. Fortin, accompagnait à l'orgue.

**MERCIEMENTS POUR SYMPATHIES**

La famille Gaudreau nous prie de remercier tout ceux qui lui ont donné, à l'occasion de la mort de son chef, de si profondes sympathies, offrandes de fleurs, de messes, de prières, etc.

## Feu Pitre Gaudreau et l'association libérale

Une assemblée des membres de l'association libérale du comté de Chicoutimi a eu lieu lundi, le 6 novembre 1916, au Château Saguenay, sous la présidence de Monsieur Elie Massicotte.

Étaient présents un grand nombre de membres de l'association venus à Chicoutimi pour assister aux funérailles et à cette assemblée, entre autres MM. O. Bossé, Elie Massicotte, J.-D. Guay, Elzéar Dufour, Gustave Delisle, H.-Carrier, J.-A. Lemay, W. Francoeur, A.-B. Supérieur, Alphonse Pednaud, Anthime Larouche, Dr Rivier, Jos. Claveau, François Bouliane, Adélaïde Tremblay, Dr Hamel, Dr Duchaine, Jos. Pednaud, Wilfrid Gauthier, Ernest Tremblay et M. Jules Carboneau qui représentait son père aux funérailles.

Le président du jour la séance, M. Elie Massicotte, explique le but de l'assemblée: "Notre association, dit-il, est dans le deuil; elle a perdu dans la personne de M. Pitre Gaudreau, décédé le 3 courant, après une longue maladie soufferte avec résignation, celui qu'elle s'était choisi comme président. Citoyen intègre, homme d'affaires remarquable, bon père de famille, le défunt laisse un vide profond dans notre région et il sera difficile de le remplacer à la tête de notre association, qu'il a dirigée avec beaucoup de savoir faire et de jugement depuis quelques années. Nous sommes réunis ici, messieurs les membres de l'association libérale, pour exprimer à la famille du défunt et à ceux qui étaient ses associés nos sincères condoléances et, au nom du parti libéral du pays, les regrets que nous ressentons en face de la tombe qui vient de se fermer."

Plusieurs autres amis ajoutent quelques mots d'approbation. M. J.-D. Guay a été chargé par M. Petit de dire qu'il s'associe de tout cœur et qu'il regrette d'avoir été obligé de partir pour la session la veille.

Après ces expressions d'opinions sympathiques, MM. J.-D. Guay, M.-O. Bossé, Gustave Delisle, Elzéar Dufour proposent et MM. L.-H. Carrier, J.-E. Lemay, Dr Duchaine, Wm Francoeur et H. Supérieur appuient la résolution suivante, qui est adoptée unanimement:

L'association libérale du comté de Chicoutimi:

Déplore vivement la perte qu'elle vient de faire par suite du décès de son président, M. Pitre Gaudreau;

Reconnait les services considérables que le défunt a rendus à l'association et au parti libéral;

Sait apprécier à son mérite les talents transcendants et le bon jugement du citoyen qui vient de descendre dans la tombe et qui avait su se faire une position enviable dans le monde des affaires du comté;

Désire exprimer à la famille affligée par la perte de son chef et à la maison d'affaires dont le défunt était l'âme, ses plus profondes sympathies.

ELIE MASSICOTTE, Président.  
M.-O. BOSSE, Secrétaire.

## Au Séminaire Tableau d'honneur du mois d'octobre

**COURS CLASSIQUE**

**PHYSIQUE**—MM. Louis Aubin, Antoine Tremblay, Antoine Gimon, Thomas-Louis Deschênes, J.-Bte. Simard, Emile Brassard.

**PHILOSOPHIE**—MM. Henri Tremblay, Edouard Gaudreault, Ludger Bolduc, Auguste Tremblay, Lucien Savard, Albert Tremblay, Félix-Antoine Savard, Frs-Xavier Labrie, Raoul Moquin, Thomas Claveau, Philippe Gagnon, Charles Fortin.

**RHÉTORIQUE**—MM. Joseph Larouche, Achille Troitier, Ed.-Louis Lemieux, Basile Gaudreault, Raoul Gagnon, Augustin Tremblay, Ludger Larouche, Joseph Rochette, Alphonse Mathieu, Adolphe Côté,

Léonidas Dufour, Albert Simard, Pierre Grenier.

**BELLES-LETTRES**—MM. Arthur Tremblay, Joseph Martel, Léonce Lévêque, Patrice Villeneuve, Joseph Bergeron, Epiphane Desmoules, Armand Perron, Edmond Potvin, Lorenzo Angers.

**VERSIFICATION**—MM. Romuald Chayer, Armand Degagné, Ls.-Philippe Munger, Albert Bergeron, Gustave-Emile Tremblay, Ludger Brisson, Louis-Joseph Tremblay, Georges Côté, Hormisdas Fournier, Armand Renaud, Alfred Laforté, Adolphe Tremblay, Jules Rivier, René Plourde, Basile Néron, Thomas-Louis Imbeau, Marcelin Hudon.

**HUMANITES A**—MM. Roméo Carrier, Louis-Eugène Perron, Antoine Pouliot, Prosper Bernard, St-Georges Morisset, Adélaïde Bergeron, J.-Bte. Savard, Azarias Tremblay, Maurice Gosselin.

**HUMANITES B**—MM. Joseph Boily, Joseph Pednaud, Emile Beaulieu, Urie Frenette, Philippe Gagnon.

**COURS COMMERCIAL**

**CLASSE D'AFFAIRES**—MM. Albert Chayer, Fortunat Tremblay, Laurent Bergeron, Antonio Bouchard, Léonce Filion, Jos.-Emile Deschênes.

**QUATRIÈME A**—MM. Maurice Larouche, Adolphe Brousseau, Louis-Philippe Gélinas, Joseph Bouchard.

**QUATRIÈME B**—MM. Emile Gagnon, Chs.-Antoine Potvin, Patrice Gagnon, Eugène Potvin.

**TROISIÈME A**—MM. Antonio Tremblay, Emile Béchard, Philippe Fournier, Urie Bélanger.

**TROISIÈME B**—MM. Hermel Girard, Ph.-Aug. Gagné, Gustave Brassard, Lorenzo Dufour, Oswald Gagnon, Alfred Bouchard, Almas Savard, Louis-Joseph Perron.

**SECONDE**—MM. Frs.-Xavier Gobeil, Roland Saucier, Victor Potvin, Edgar Brassard, Gabriel Duchaine, J.-Bte. Jalbert, William Rivier, Philippe Gaudreault, Antoine Beaulieu, Joseph Dufour, Jean-Jos. Tremblay.

**PREMIÈRE**—MM. Alfred Bouchard, Gaspard Guay, Lucien Duplainis, Simon-Henri Gagné, Harry Roy, Elias Gauthier, Maurice Dutil, Gérard Aubin, Armand Girard.

**ETAT-CIVIL**

**NAISSANCES.**

**LAPORTE**—4 nov. Marie-Alice-Ansée, fille de Philippe Laporte et de Marie-Louise Tremblay; Parrain: Hector Landry; marraine: Auréole Parent, tante de l'enfant.

**SAULNIER**—7 nov., Joseph-Hector-Jules-Etienne, fils de Joseph Saulnier et de Marie Parent; Parrain: Hector Landry; marraine: Auréole Parent, tante de l'enfant.

**DESBIEUX**—7 nov., Marie-Gabrielle-Cécile, fille de Philippe Desbiens et de Bertha Tessier; Parrain: J.-Adélaïde Gagnon; marraine: Gabrielle Rivier.

**SEPULTURES.**

**GAGNON**—4 nov., Louis-Philippe, fils de Ludger Gagnon et de Julie Bouchard, décédé le 2 nov., à l'âge de trois ans.

**GAUTHIER**—7 nov., Marceline Gauthier, épouse de feu Charles Tremblay, décédée le 5 nov., à l'âge de 76 ans.

**DAZYLVA**—8 nov., Marie Dazyilva, épouse de feu Jérémie Lavoie, décédée le 5 de ce mois, à l'Hôtel-Dieu St-Valier, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

**DEGES**

Au Convent du Bon Conseil, est décédée mardi matin, sœur Agnès de Jésus, née Marie-Anne Couture, fille de M. L.-O. Couture.

Les funérailles, ont eu lieu ce matin, jeudi, au milieu d'une très pieuse assistance. Bien âgée de 23 ans seulement, sœur Agnès de Jésus comptait déjà cinq années de profession religieuse. Elle laisse, au Convent du Bon Conseil, deux de ses sœurs: Sœur Marie de l'Incarnation et Marie de St-Octave. Nos plus vives condoléances à la famille affligée.

**REMERCIEMENTS**

Le Dr Cloutier et sa famille remercient bien sincèrement toutes ces personnes qui ont bien voulu leur témoigner des sympathies à l'occasion de la mort du jeune Léon Marcel, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels et en assistant aux funérailles.

**Aidons les nôtres**

M. A. Côté, d'Ottawa, est au milieu de nous. M. Côté représente le vaillant organe canadien-français de la capitale. Il vient nous offrir l'occasion d'aider la cause canadienne-française en sollicitant des abonnements au journal qui depuis quatre ans, toujours sur la brèche, combat dur et ferme en faveur des nôtres.

Nous souhaitons le plus complet succès à notre confrère, M. Côté et sommes convaincus qu'il va faire ample moisson d'abonnements dans notre région.

**A l'hôtel de ville**

Extrait des minutes de l'assemblée régulière tenue le 6ème jour de novembre 1916.

Sont présents: son Honneur le maire, et Mess les échevins, H. Bergeron, Elz. Dufour, J.-E. Tremblay, Ls. Larouche, E. Massicotte, G. Delisle et Geo. St-Pierre formant quorum.

Les procès verbaux des deux dernières assemblées sont lus et adoptés. Mess Gagnon et frères déclarent remettre à plus tard leur demande de placer une voie d'évitement sur

la rue Lafontaine. Leur demande est en conséquence remise.

Son Honneur le maire fait rapport qu'il a réglé le compte de la ville contre M. Eugène Tremblay par un billet de \$200.00 à trois mois.

Ce règlement est approuvé.

La réclamation de M. Ferdinand Lalancette pour bris de voiture est refusée. M. Lalancette devra s'adresser à la Société d'Éclairage.

Les comptes suivants sont acceptés et ordre est donné au Trésorier de les payer:

Jos. Rivier \$150, Delisle & Gagnon \$56.35, Elz. Levesque \$20.00, Henri Jalbert \$183.32. Le Syndicat des Imprimeurs du Saguenay \$7.90, Dr Ed. Savard \$86.45.

Le Greffier est chargé de demander à l'avoocat du conseil de préparer un règlement en amendement du règlement déjà existant régissant la confection du pain dans la ville, et ordonnant que le pain ordinaire soit fait en six livres et trois livres seulement.

Un projet de loi relatif à l'émission des obligations par les corporations municipales et scolaires, dans le but de les rendre uniformes et incontestables.

Proposé par l'échevin Geo. St-Pierre.

Secondé par l'échevin Henry Bergeron.

Et résolu

Attendu que les Corporations municipales et scolaires ont intérêt à simplifier la négociation de leurs obligations;

Attendu qu'elles doivent approuver tout projet de loi renfermant aux doutes sur la légalité des titres et la validité des obligations;

Attendu qu'elles auraient avantage à assurer le fonctionnement d'un pareil projet de loi même par le paiement d'un pourcentage raisonnable sur le montant des émissions d'obligations;

Le Conseil de La Ville de Chicoutimi approuve tout projet de loi, de nature à simplifier la négociation des obligations émises par les Corporations municipales et scolaires et à assurer la légalité de ces obligations et des titres qui les concernent.

Le conseil formule l'espoir qu'un projet de loi, dans ce sens, sera adopté par la Législature de la Province à sa prochaine session.

Il est proposé par l'échevin Elz. Dufour.

Secondé par l'échevin G. Delisle.

Et résolu unanimement.

Que ce Conseil vient d'approuver, avec satisfaction, que le chenal de la rivière Saguenay, a été dragué à une profondeur de 16 pieds à marée basse, sur tout son parcours, sauf, une petite partie à l'est du dit chenal;

Que pour compléter ce travail, il est urgent et nécessaire de faire disparaître, quelques banes de terre, qui se trouvent dans la rivière en front du quai de Chicoutimi, ou dans les environs;

Que ce travail, peut se faire dès à bonne heure le printemps prochain, avant les hautes eaux du printemps, vu que la glace sur la rivière Saguenay, en face de Chicoutimi, disparaît toujours une quinzaine de jours avant la navigation;

Que de plus l'agrandissement du quai de Chicoutimi, est absolument nécessaire pour la navigation, à eau profonde, le tout tel que prévu, suivant les plans et devis déjà préparés par l'ingénieur du District;

Que cet agrandissement du quai déjà nécessaire, lors de la préparation des plans sus-mentionnés, devient tous les jours, d'une nécessité plus urgente, à cause des quantités considérables de bois, de charbon et autres matières premières et volumineuses, que la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi et de Price Brothers & Co. de Kénogami, sont obligées de transborder et qui déjà manquent de place, et à cause aussi des nouvelles compagnies, comme la Québec Development Co., qui attendent après cet agrandissement, pour commencer leur construction;

Que ce conseil, tout en se rendant bien compte, des circonstances difficiles que traverse le pays et des dépenses qu'il est obligé de faire pour contribuer à la défense de l'Empire, croit devoir quand même, demander à l'Honorable Ministre des Travaux Publics, de prendre ces demandes en considération et de bien vouloir y faire droit.

Que copie, de la présente résolution soit transmise à M. le Député Girard, avec prière de la transmettre à qui de droit.

**Notes locales**

**HOTEL-DIEU**

M. l'abbé L.-D. Lemieux, du séminaire, complètement rétabli, est retourné au Séminaire.

**EN VILLE**

De passage au Séminaire, MM. les abbés Nap. Saint-Gelais, curé de Saint-Cyriaque, et Ths. Tremblay, curé du Lac Bouchette.

## Le nouveau Président des États-Unis

M. Charles-Evans Hughes, candidat républicain à la présidence des États-Unis, a été élu hier par une forte majorité.

## La route régionale

Après l'importante réunion qu'ils ont eu la semaine dernière et à laquelle assistait M. Petit, le député du comté, à Québec, il ne faut pas s'imaginer que nos amateurs de bons chemins sont restés inactifs.

Lundi, le 5 courant, des délégués de Chicoutimi, rencontraient les Conseils de St-Alphonse, Chicoutimi et Jonquières, et faisaient adopter unanimement par les trois municipalités des octrois accordant un aide de \$3,000.00 par mille de chemin construit dans leurs limites et nommant des délégués pour aller rencontrer l'hon. Ministre de la Voirie et ses collègues aussitôt que possible, sur avis qui leur en sera donné, par le député.

Lors de la délégation, des démarches seront aussi faites pour que la route soit continuée jusqu'au Lac St-Jean.

## RESOLUTIONS

Voici la teneur des résolutions qui ont été passées:

Attendu que ce conseil, a, le trois juillet dernier, passé une résolution décidant de demander l'octroi du Gouvernement, pour la construction d'un chemin ou tronçon de chemin qui reliera la Baie des Ha! Ha! à Jonquières, et serait une route régionale; pour s'étendre jusqu'au Lac St-Jean, ce chemin devant être construit en gravois ou en pierre concassée et les côtes abaissées;

Attendu que notre première résolution n'a pas eu l'effet désiré;

Attendu que le meilleur moyen de faire accepter notre demande est de la renouveler et de l'appuyer d'un engagement par les Municipalités et aussi d'envoyer une délégation auprès du Ministre de la Voirie pour faire valoir les raisons qui militent en faveur de cette requête;

Considérant l'importance de la question qui est devenue vitale pour le comté parce que les chemins actuels sont dans un état déplorable, qui gêne la circulation et met même la vie des gens en danger dans certains cas, ce qui expose tous les jours les Corporations à des dommages considérables.

Il est résolu:

1o. Que ce conseil, pour prouver sa bonne volonté et aider à la reconstruction de ses chemins dans la pleine mesure du possible, s'engage par la présente et ordonne elle-même de faire emprunt, selon la loi de bons chemins au taux qui sera fixé par le Ministre de la Voirie, pour un montant de trois mille piastres (\$3,000.00) par mille, pour chaque mille de chemin qui sera ainsi construit, comme route régionale dans les limites de la municipalité;

2o. Que MM.

1o, que ce conseil, pour prouver sa bonne volonté et aider à la reconstruction de ses chemins dans la pleine mesure du possible, s'engage par la présente et ordonne elle-même de faire emprunt, selon la loi de bons chemins au taux qui sera fixé par le Ministre de la Voirie, pour un montant de trois mille piastres (\$3,000.00) par mille, pour chaque mille de chemin qui sera ainsi construit, comme route régionale dans les limites de la municipalité;

2o. Que MM.

1o, que ce conseil, pour prouver sa bonne volonté et aider à la reconstruction de ses chemins dans la pleine mesure du possible, s'engage par la présente et ordonne elle-même de faire emprunt, selon la loi de bons chemins au taux qui sera fixé par le Ministre de la Voirie, pour un montant de trois mille piastres (\$3,000.00) par mille, pour chaque mille de chemin qui sera ainsi construit, comme route régionale dans les limites de la municipalité;

2o. Que MM.

1o, que ce conseil, pour prouver sa bonne volonté et aider à la reconstruction de ses chemins dans la pleine mesure du possible, s'engage par la présente et ordonne elle-même de faire emprunt, selon la loi de bons chemins au taux qui sera fixé par le Ministre de la Voirie, pour un montant de trois mille piastres (\$3,000.00) par mille, pour chaque mille de chemin qui sera ainsi construit, comme route régionale dans les limites de la municipalité;

2o. Que MM.

1o, que ce conseil, pour prouver sa bonne volonté et aider à la reconstruction de ses chemins dans la pleine mesure du possible, s'engage par la présente et ordonne elle-même de faire emprunt, selon la loi de bons chemins au taux qui sera fixé par le Ministre de la Voirie, pour un montant de trois mille piastres (\$3,000.00) par mille, pour chaque mille de chemin qui sera ainsi construit, comme route régionale dans les limites de la municipalité;

2o. Que MM.

1o, que ce conseil, pour prouver sa bonne volonté et aider à la reconstruction de ses chemins dans la pleine mesure du possible, s'engage par la présente et ordonne elle-même de faire emprunt, selon la loi de bons chemins au taux qui sera fixé par le Ministre de la Voirie, pour un montant de trois mille piastres (\$3,000.00) par mille, pour chaque mille de chemin qui sera ainsi construit, comme route régionale dans les limites de la municipalité;

2o. Que MM.

1o, que ce conseil, pour prouver sa bonne volonté et aider à la reconstruction de ses chemins dans la pleine mesure du possible, s'engage par la présente et ordonne elle-même de faire emprunt, selon la loi de bons chemins au taux qui sera fixé par le Ministre de la Voirie, pour un montant de trois mille piastres (\$3,000.00) par mille, pour chaque mille de chemin qui sera ainsi construit, comme route régionale dans les limites de la municipalité;

2o. Que MM.

1o, que ce conseil, pour prouver sa bonne volonté et aider à la reconstruction de ses chemins dans la pleine mesure du possible, s'engage par la présente et ordonne elle-même de faire emprunt, selon la loi de bons chemins au taux qui sera fixé par le Ministre de la Voirie, pour un montant de trois mille piastres (\$3,000.00) par mille, pour chaque mille de chemin qui sera ainsi construit, comme route régionale dans les limites de la municipalité;

2o. Que MM.

la rue Lafontaine. Leur demande est en conséquence remise.

Son Honneur le maire fait rapport qu'il a réglé le compte de la ville contre M. Eugène Tremblay par un billet de \$200.00 à trois mois.

Ce règlement est approuvé.

La réclamation de M. Ferdinand Lalancette pour bris de voiture est refusée. M. Lalancette devra s'adresser à la Société d'Éclairage.

Les comptes suivants sont acceptés et ordre est donné au Trésorier de les payer:

Jos. Rivier \$150, Delisle & Gagnon \$56.35, Elz. Levesque \$20.00, Henri Jalbert \$183.32. Le Syndicat des Imprimeurs du Saguenay \$7.90, Dr Ed. Savard \$86.45.

Le Greffier est chargé de demander à l'avoocat du conseil de préparer un règlement en amendement du règlement déjà existant régissant la confection du pain dans la ville, et ordonnant que le pain ordinaire soit fait en six livres et trois livres seulement.

Un projet de loi relatif à l'émission des obligations par les corporations municipales et scolaires, dans le but de les rendre uniformes et incontestables.

Proposé par l'échevin Geo. St-Pierre.

Secondé par l'échevin Henry Bergeron.

Et résolu

Attendu que les Corporations municipales et scolaires ont intérêt à simplifier la négociation de leurs obligations;

Attendu qu'elles doivent approuver tout projet de loi renfermant aux doutes sur la légalité des titres et la validité des obligations;

Attendu qu'elles auraient avantage à assurer le fonctionnement d'un pareil projet de loi même par le paiement d'un pourcentage raisonnable sur le montant des émissions d'obligations;

Le Conseil de La Ville de Chicoutimi approuve tout projet de loi, de nature à simplifier la négociation des obligations émises par les Corporations municipales et scolaires et à assurer la légalité de ces obligations et des titres qui les concernent.

Le conseil formule l'espoir qu'un projet de loi, dans ce sens, sera adopté par la Législature de la Province à sa prochaine session.

Il est proposé par l'échevin Elz. Dufour.

Secondé par l'échevin G. Delisle.

Et résolu unanimement.

Que ce Conseil vient d'approuver, avec satisfaction, que le chenal de la rivière Saguenay, a été dragué à une profondeur de 16 pieds à marée basse, sur tout son parcours, sauf, une petite partie à l'est du dit chenal;

Que pour compléter ce travail, il est urgent et nécessaire de faire disparaître, quelques banes de terre, qui se trouvent dans la rivière en front du quai de Chicoutimi, ou dans les environs;

Que ce travail, peut se faire dès à bonne heure le printemps prochain, avant les hautes eaux du printemps, vu que la glace sur la rivière Saguenay, en face de Chicoutimi, disparaît toujours une quinzaine de jours avant la navigation;

Que de plus l'agrandissement du quai de Chicoutimi, est absolument nécessaire pour la navigation, à eau profonde, le tout tel que prévu, suivant les plans et devis déjà préparés par l'ingénieur du District;

Que cet agrandissement du quai déjà nécessaire, lors de la préparation des plans sus-mentionnés, devient tous les jours, d'une nécessité plus urgente, à cause des quantités considérables de bois, de charbon et autres matières premières et volumineuses, que la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi et de Price Brothers & Co. de Kénogami, sont obligées de transborder et qui déjà manquent de place, et à cause aussi des nouvelles compagnies, comme la Québec Development Co., qui attendent après cet agrandissement, pour commencer leur construction;

Que ce conseil, tout en se rendant bien compte, des circonstances difficiles que traverse le pays et des dépenses qu'il est obligé de faire pour contribuer à la défense de l'Empire, croit devoir quand même, demander à l'Honorable Ministre des Travaux Publics, de prendre ces demandes en considération et de bien vouloir y faire droit.

Que copie, de la présente résolution soit transmise à M. le Député Girard, avec prière de la transmettre à qui de droit.

la rue Lafontaine. Leur demande est en conséquence remise.

Son Honneur le maire fait rapport qu'il a réglé le compte de la ville contre M. Eugène Tremblay par un billet de \$200.00 à trois mois.

Ce règlement est approuvé.

La réclamation de M. Ferdinand Lalancette pour bris de voiture est refusée. M. Lalancette devra s'adresser à la Société d'Éclairage.

Les comptes suivants sont acceptés et ordre est donné au Trésorier de les payer:

Jos. Rivier \$150, Delisle & Gagnon \$56.35, Elz. Levesque \$20.00, Henri Jalbert \$183.32. Le Syndicat des Imprimeurs du Saguenay \$7.90, Dr Ed. Savard \$86.45.

Le Greffier est chargé de demander à l'avoocat du conseil de préparer un règlement en amendement du règlement déjà existant régissant la confection du pain dans la ville, et ordonnant que le pain ordinaire soit fait en six livres et trois livres seulement.

Un projet de loi relatif à l'émission des obligations par les corporations municipales et scolaires, dans le but de les rendre uniformes et incontestables.

Proposé par l'échevin Geo. St-Pierre.

Secondé par l'échevin Henry Bergeron.

Et résolu

Attendu que les Corporations municipales et scolaires ont intérêt à simplifier la négociation de leurs obligations;

Attendu qu'elles doivent approuver tout projet de loi renfermant aux doutes sur la légalité des titres et la validité des obligations;

Attendu qu'elles auraient avantage à assurer le fonctionnement d'un pareil projet de loi même par le paiement d'un pourcentage raisonnable sur le montant des émissions d'obligations;

Le Conseil de La Ville de Chicoutimi approuve tout projet de loi, de nature à simplifier la négociation des obligations émises par les Corporations municipales et scolaires et à assurer la légalité de ces obligations et des titres qui les concernent.

Le conseil formule l'espoir qu'un projet de loi, dans ce sens, sera adopté par la Législature de la Province à sa prochaine session.

Il est proposé par l'échevin Elz. Dufour.

Secondé par l'échevin G. Delisle.

Et résolu unanimement.

Que ce Conseil vient d'approuver, avec satisfaction, que le chenal de la rivière Saguenay, a été dragué à une profondeur de 16 pieds à marée basse, sur tout son parcours, sauf, une petite partie à l'est du dit chenal;

Que pour compléter ce travail, il est urgent et nécessaire de faire disparaître, quelques banes de terre, qui se trouvent dans la rivière en front du quai de Chicoutimi, ou dans les environs;

Que ce travail, peut se faire dès à bonne heure le printemps prochain, avant les hautes eaux du printemps, vu que la glace sur la rivière Saguenay, en face de Chicoutimi, disparaît toujours une quinzaine de jours avant la navigation;

Que de plus l'agrandissement du quai de Chicoutimi, est absolument nécessaire pour la navigation, à eau profonde, le tout tel que prévu, suivant les plans et devis déjà préparés par l'ingénieur du District;

Que cet agrandissement du quai déjà nécessaire, lors de la préparation des plans sus-mentionnés, devient tous les jours, d'une nécessité plus urgente, à cause des quantités considérables de bois, de charbon et autres matières premières et volumineuses, que la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi et de Price Brothers & Co. de Kénogami, sont obligées de transborder et qui déjà manquent de place, et à cause aussi des nouvelles compagnies, comme la Québec Development Co., qui attendent après cet agrandissement, pour commencer leur construction;

Que ce conseil, tout en se rendant bien compte, des circonstances difficiles que traverse le pays et des dépenses qu'il est obligé de faire pour contribuer à la défense de l'Empire, croit devoir quand même, demander à l'Honorable Ministre des Travaux Publics, de prendre ces demandes en considération et de bien vouloir y faire droit.

Que copie, de la présente résolution soit transmise à M. le Député Girard, avec prière de la transmettre à qui de droit.

la rue Lafontaine. Leur demande est en conséquence remise.

Son Honneur le maire fait rapport qu'il a réglé le compte de la ville contre M. Eugène Tremblay par un billet de \$200.00 à trois mois.

Ce règlement est approuvé.

La réclamation de M. Ferdinand Lalancette pour bris de voiture est refusée. M. Lalancette devra s'adresser à la Société d'Éclairage.

Les comptes suivants sont acceptés et ordre est donné au Trésorier de les payer:

Jos. Rivier \$150, Delisle & Gagnon \$56.35, Elz. Levesque \$20.00, Henri Jalbert \$183.32. Le Syndicat des Imprimeurs du Saguenay \$7.90, Dr Ed. Savard \$86.45.

Le Greffier est chargé de demander à l'avoocat du conseil de préparer un règlement en amendement du règlement déjà existant régissant la confection du pain dans la ville, et ordonnant que le pain ordinaire soit fait en six livres et trois livres seulement.

Un projet de loi relatif à l'émission des obligations par les corporations municipales et scolaires, dans le but de les rendre uniformes et incontestables.

Proposé par l'échevin Geo. St-Pierre.

Secondé par l'échevin Henry Bergeron.

Et résolu

Attendu que les Corporations municipales et scolaires ont intérêt à simplifier la négociation de leurs obligations;

Attendu qu'elles doivent approuver tout projet de loi renfermant aux doutes sur la légalité des titres et la validité des obligations;

Attendu qu'elles auraient avantage à assurer le fonctionnement d'un pareil projet de loi même par le paiement d'un pourcentage raisonnable sur le montant des émissions d'obligations;

Le Conseil de La Ville de Chicoutimi approuve tout projet de loi, de nature à simplifier la négociation des obligations émises par les Corporations municipales et scolaires et à assurer la légalité de ces obligations et des titres qui les concernent.

Le conseil formule l'espoir qu'un projet de loi, dans ce sens, sera adopté par la Législature de la Province à sa prochaine session.

Il est proposé par l'échevin Elz. Dufour.

Secondé par l'échevin G. Delisle.

Et résolu unanimement.

Que ce Conseil vient d'approuver, avec satisfaction, que le chenal de la rivière Saguenay, a été dragué à une profondeur de 16 pieds à marée basse, sur tout son parcours, sauf, une petite partie à l'est du dit chenal;

Que pour compléter ce travail, il est urgent et nécessaire de faire disparaître, quelques banes de terre, qui se trouvent dans la rivière en front du quai de Chicoutimi, ou dans les environs;

Que ce travail, peut se faire dès à bonne heure le printemps prochain, avant les hautes eaux du printemps, vu que la glace sur la rivière Saguenay, en face de Chicoutimi, disparaît toujours une quinzaine de jours avant la navigation;

Que de plus l'agrandissement du quai de Chicoutimi, est absolument nécessaire pour la navigation, à eau profonde, le tout tel que prévu, suivant les plans et devis déjà préparés par l'ingénieur du District;

Que cet agrandissement du quai déjà nécessaire, lors de la préparation des plans sus-mentionnés, devient tous les jours, d'une nécessité plus urgente, à cause des quantités considérables de bois, de charbon et autres matières premières et volumineuses, que la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi et de Price Brothers & Co. de Kénogami, sont obligées de transborder et qui déjà manquent de place, et à cause aussi des nouvelles compagnies, comme la Québec Development Co., qui attendent après cet agrandissement, pour commencer leur construction;

Que ce conseil, tout en se rendant bien compte, des circonstances difficiles que traverse le pays et des dépenses qu'il est obligé de faire pour contribuer à la défense de l'Empire, croit devoir quand même, demander à l'Honorable Ministre des Travaux Publics, de prendre ces demandes en considération et de bien vouloir y faire droit.

Que copie, de la présente résolution soit transmise à M. le Député Girard, avec prière de la transmettre à qui de droit.

la rue Lafontaine. Leur demande est en conséquence remise.

Son Honneur le maire fait rapport qu'il a réglé le compte de la ville contre M. Eugène Tremblay par un billet de \$200.00 à trois mois.

Ce règlement est approuvé.

La réclamation de M. Ferdinand Lalancette pour bris de voiture est refusée. M. Lalancette devra s'adresser à la Société d'Éclairage.

Les comptes suivants sont acceptés et ordre est donné au Trésorier de les payer:

Jos. Rivier \$150, Delisle & Gagnon \$56.35, Elz. Levesque \$20.00, Henri Jalbert \$183.32. Le Syndicat des Imprimeurs du Saguenay \$7.90, Dr Ed. Savard \$86.45.

Le Greffier est chargé de demander à l'avoocat du conseil de préparer un règlement en amendement du règlement déjà existant régissant la confection du pain dans la ville, et ordonnant que le pain ordinaire soit fait en six livres et trois livres seulement.

Un projet de loi relatif à l'émission des obligations par les corporations municipales et scolaires, dans le but de les rendre uniformes et incontestables.

Proposé par l'échevin Geo. St-Pierre.

Secondé par l'échevin Henry Bergeron.

Et résolu

Attendu que les Corporations municipales et scolaires ont intérêt à simplifier la négociation de leurs obligations;

Attendu qu'elles doivent approuver tout projet de loi renfermant aux doutes sur la légalité des titres et la validité des obligations;

Attendu qu'elles auraient avantage à assurer le fonctionnement d'un pareil projet de loi même par le paiement d'un pourcentage raisonnable sur le montant des émissions d'obligations;

Le Conseil de La Ville de Chicoutimi approuve tout projet de loi, de nature à simplifier la négociation des obligations émises par les Corporations municipales et scolaires et à assurer la légalité de ces obligations et des titres qui les concernent.

Le conseil formule l'espoir qu'un projet de loi, dans ce sens, sera adopté par la Législature de la Province à sa prochaine session.

Il est proposé par l'échevin Elz. Dufour.

Secondé par l'échevin G. Delisle.

Et résolu unanimement.

Que ce Conseil vient d'approuver, avec satisfaction, que le chenal de la rivière Saguenay, a été dragué à une profondeur de 16 pieds à marée basse, sur tout son parcours, sauf, une petite partie à l'est du dit chenal;

Que pour compléter ce travail, il est urgent et nécessaire de faire disparaître, quelques banes de terre, qui se trouvent dans la rivière en front du quai de Chicoutimi, ou dans les environs;

Que ce travail, peut se faire dès à bonne heure le printemps prochain, avant les hautes eaux du printemps, vu que la glace sur la rivière Saguenay, en face de Chicoutimi, disparaît toujours une quinzaine de jours avant la navigation;

Que de plus l'agrandissement du quai de Chicoutimi, est absolument nécessaire pour la navigation, à eau profonde, le tout tel que prévu, suivant les plans et devis déjà préparés par l'ingénieur du District;

Que cet agrandissement du quai déjà nécessaire, lors de la préparation des plans sus-mentionnés, devient tous les jours, d'une nécessité plus urgente, à cause des quantités considérables de bois, de charbon et autres matières premières et volumineuses, que la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi et de Price Brothers & Co. de Kénogami, sont obligées de transborder et qui déjà manquent de place, et à cause aussi des nouvelles compagnies, comme la Québec Development Co., qui attendent après cet agrandissement, pour commencer leur construction;

Que ce conseil, tout en se rendant bien compte, des circonstances difficiles que traverse le pays et des dépenses qu'il est obligé de faire pour contribuer à la défense de l'Empire, croit devoir quand même, demander à l'Honorable Ministre des Travaux Publics, de prendre ces demandes en considération et de bien vouloir y faire droit.

Que copie, de la présente résolution soit transmise à M. le Député Girard, avec prière de la transmettre à qui de droit.

la rue Lafontaine. Leur demande est en conséquence remise.

Son Honneur le maire fait rapport qu'il a réglé le compte de la ville contre M. Eugène Tremblay par un billet de \$200.00 à trois mois.

Ce règlement est approuvé.

La réclamation de M. Ferdinand Lalancette pour bris de voiture est refusée. M. Lalancette devra s'adresser à la Société d'Éclairage.

Les comptes suivants sont acceptés et ordre est donné au Trésorier de les payer:

Jos. Rivier \$150, Delisle & Gagnon \$56.35, Elz. Levesque \$20.00, Henri Jalbert \$183.32. Le Syndicat des Imprimeurs du Saguenay \$7.90, Dr Ed. Savard \$86.45.

Le Greffier est chargé de demander à l'avoocat du conseil de préparer un règlement en amendement du règlement déjà existant régissant la confection du pain dans la ville, et ordonnant que le pain ordinaire soit fait en six livres et trois livres seulement.

Un projet de loi relatif à l'émission des obligations par les corporations municipales et scolaires, dans le but de les rendre uniformes et incontestables.

Proposé par l'échevin Geo. St-Pierre.

Secondé par l'échevin Henry Bergeron.

Et résolu

Attendu que les Corporations municipales et scolaires ont intérêt à simplifier la négociation de leurs obligations;

Attendu qu'elles doivent approuver tout projet de loi renfermant aux doutes sur la légalité des titres et la validité des obligations;

Attendu qu'elles auraient avantage à assurer le fonctionnement d'un pareil projet de loi même par le paiement d'un pourcentage raisonnable sur le montant des émissions d'obligations;

Le Conseil de La Ville de Chicoutimi approuve tout projet de loi, de nature à simplifier la négociation des obligations émises par les Corporations municipales et scolaires et à assurer la légalité de ces obligations et des titres qui les concernent.

Le conseil formule l'espoir qu'un projet de loi, dans ce sens, sera adopté par la Législature de la Province à sa prochaine session.

Il est proposé par l'échevin Elz. Dufour.

Secondé par l'échevin G. Delisle.

Et résolu unanimement.

Que ce Conseil vient d'approuver, avec satisfaction, que le chenal de la rivière Saguenay, a été dragué à une profondeur de 16 pieds à marée basse, sur tout son parcours, sauf, une petite partie à l'est du dit chenal;

Que pour compléter ce travail, il est urgent et nécessaire de faire disparaître, quelques banes de terre, qui se trouvent dans la rivière en front du quai de Chicoutimi, ou dans les environs;

Que ce travail, peut se faire dès à bonne heure le printemps prochain, avant les hautes eaux du printemps, vu que la glace sur la rivière Saguenay, en face de Chicoutimi, disparaît toujours une quinzaine de jours avant la navigation;

Que de plus l'agrandissement du quai de Chicoutimi, est absolument nécessaire pour la navigation, à eau profonde, le tout tel que prévu, suivant les plans et devis déjà préparés par l'ingénieur du District;

Que cet agrandissement du quai déjà nécessaire, lors de la préparation des plans sus-mentionnés, devient tous les jours, d'une nécessité plus urgente, à cause des quantités considérables de bois, de charbon et autres matières premières et volumineuses, que la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi et de Price Brothers & Co. de Kénogami, sont obligées de transborder et qui déjà manquent de place, et à cause aussi des nouvelles compagnies, comme la Québec Development Co., qui attendent après cet agrandissement, pour commencer leur construction;

Que ce conseil, tout en se rendant bien compte, des circonstances difficiles que traverse le pays et des dépenses qu'il est obligé de faire pour contribuer à la défense de l'Empire, croit devoir quand

# IL A SOUFFERT DEUX ANNEES

## "Fruit-a-tives" le guérit et le rend léger.

ORILLIA, Nov. 28, 1914

"J'ai souffert de constipation pendant deux ans; j'étais lourd, je n'avais plus d'appétit, et j'avais de fréquents maux de tête. Un jour, j'ai remarqué "Fruit-a-tives", et je décidai d'en essayer une boîte. Au bout de très peu de temps, je commençai à me sentir mieux, et maintenant je suis très bien. J'ai un très bon appétit, je savoure tout ce que je mange, et je n'ai jamais de maux de tête. Je recommande ce remède aux fruits si agréable, à tous mes amis".

D.W. McLEAN.

50c. la boîte, 6 pour \$2.50, grand échantillon, 25c. Chez tous les pharmaciens, ou envoyé franc de port, par Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

# COURRIER de la REGION

## A KISKISSINK

### PENIBLE ACCIDENT.

Adelard Charneau, fils de Joseph Charneau, ayant trouvé une petite quantité de poudre, s'amusa à la mettre dans une bouteille.

Tout alla bien, jusqu'au moment où il lui prit la fantaisie, d'introduire une allumette enflammée dans la bouteille.

L'explosion qui en résulta lui brôla gravement la figure et les mains; on craint qu'il perde la vue.

## A ST-COEUR DE MARIE

Le gouvernement nous favorise encore cette année de l'école du soir, mais comme il attache une grande importance à ce cours, il a posé des conditions un peu plus onéreuses que par le passé. Espérons que les étudiants seront nombreux et profiteront du zèle que déploie notre instituteur.

A un autre point de vue, le Gouvernement vient de reconnaître le travail de notre professeur Monsieur André Roche, en le gratifiant d'une prime de \$20 pour ses succès dans l'enseignement. Ses amis sont heureux de voir ainsi récompensé celui qui se dévoue pour notre jeunesse.

La fromagerie du village, propriété de M. François Gauthier, fera ses portes à la fin de la semaine pour laisser s'ouvrir celles de la boucherie. Espérons qu'elle fabriquera jusqu'au mois de janvier.

La température toujours favorable du mois d'octobre et les quelques jours de novembre ont fait en sorte que les cultivateurs ont pu faire une immense quantité de travaux.

### MARIAGE

Le 30 octobre s'unissaient en l'Eglise de cette paroisse, M. Dydimé Fortin à Mlle Marie-Jeanne Bouchard, fille de Ernest Bouchard, forgeron.

Nos souhaits de bonheur.

Encore quelques jours et nos jeunes gens partiront pour aller s'enfoncer profondément dans les bois.

Nous leurs souhaitons, santé et prospérité à leur retour.

La commission scolaire de St-Coeur de Marie, s'est pourvue de maîtresses diplômées, dans toutes les classes, nous laissant espérer les meilleurs résultats.

## A HEBERTVILLE

Monsieur l'abbé Ap. Gingras, Ptre, est l'hôte de M. le Curé.

Mgr. Eug. Lapointe, P. A. et V. G. Supérieur du Séminaire de Chicoutimi, est venu passer le jour de la Toussaint chez son frère M. Frs. Lapointe.

Messieurs Léonidas Gagnon, Notaire, et Egide Lemieux, Médecin de Chicoutimi, sont venus passer quelques jours avec leur confrère M. le Notaire P.-A. Hudon.

Madame Arthur Rinfret de Roberval est en visite chez sa mère Madame S. Dumais.

# CHERCHANT DU TRAVAIL

Partout les hommes se plaignent du travail; les petits garçons et les petites filles d'écoles ou de bureaux d'affaires même trouvent le travail fastidieux et fatiguant, mais ce n'est pas la moitié du travail autant que leur manque de force physique qui rend leur besogne difficile.

Un sang riche, des poumons forts et une digestion hygiénique rendent le travail plaisant en affaires, à l'école, et même à la maison, et si ceux qui se fatiguent facilement—qui ne sont pas malades, mais faibles et nerveux—prenaient justement l'Emulsion Scott pendant un mois et laissaient sa nourriture pure et concentrée leur faire circuler dans leurs artères et leurs veines un sang plus riche—s'ils laissaient restaurer leurs tissus et leurs forces—ils constaterraient que le travail est facile, et ils en voudraient avoir encore plus. Insistez pour avoir l'Emulsion Scott.

Mons. Henri Lefebvre, Inspecteur de la Employers' Liability Assurance Corporation, est venu visiter l'agence de M. A.-P. Hudon.

Mons. L'abbé H. Cimén, Curé de St-Alphonse, était de passage au presbytère lundi soir.

Mardi matin M. le Curé Gagnon est parti pour aller assister aux Quarante-Heures à Chambord.

Mardi matin M. Marcellin Landry, unissait sa destinée à celle de Mlle Yvonne Tremblay.

A la même messe convolaient en secondes noces Mons. Arg. Larouche avec Mlle Landry, sœur de Mons. Marcellin Landry.

Le même jour ces deux couples s'embarquaient pour un voyage de noces à Montréal.

Les amis, de M. le Notaire P.-A. Hudon, seront enchantés d'apprendre, qu'il est à son bureau depuis quelques jours.

## A JONQUIERE

### FEU EUCHER LAPOINTE.

Samedi dernier, le 4 du courant, est décédé subitement, à Jonquière, Sieur Eucher Lapointe, cultivateur, époux de Dame Luce Larouche. Le défunt était âgé de 75 ans, et avantageusement connu dans toute la région.

Ses funérailles eurent lieu dans l'Eglise de Jonquière, lundi dernier, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le Révérend M. C.-R. Tremblay, curé de Saint-Dominique de Jonquière fit la levée du corps. Le service fut chanté par Monsieur Eugène Lapointe, P. A. et V. G. assisté du Rév. J. Lapointe, curé de Kérougan, comme diacre, et du Rév. L. Gauthier, curé de Saint-Charles comme sous-diacre. Les officiants étaient les trois neveux du défunt.

Nos sincères condoléances à la famille.

## A La Paie Ste-Catherine VAPEUR ENSABLE.

Le Queen appartenant à la Compagnie Thom de Québec, et faisant le service entre Tadoussac, Ste-Catherine et la Rivière du Loup; a été jeté sur la grève le 31 oct. dernier.

A sept heures du soir le bateau venait accoster son quai comme d'habitude lorsque par une fausse manœuvre ou par un accident il son gouvernail le dépassa le quai et alla s'échouer dans le sable et face de l'ancienne maison de pension des Prieurs.

Comme la marée était au bas-saut il fut impossible de remettre le vapeur à flot et au fur et à mesure que la mer baissait il s'enclina d'une façon alarmante. La marée suivante l'ayant rempli d'eau sans qu'on eût pu le redresser, la compagnie a demandé au gouvernement et obtenu les services de la grue à vapeur qui se trouvant à Chicoutimi. Cette grue est à creuser une excavation au canal qui permette de redresser le vapeur et de le ramener en eau profonde et il est à espérer que cet expédient réussira car les habitants de toute la côte nord sans exception Tadoussac, se trouvent privés d'un service de traversée qui leur est indispensable.

On dit que l'honorable M. Kain était au nombre des passagers au moment de l'accident.

Le capitaine Arthur Dechaum de Tadoussac, qui avait le commandement du Queen, commandait le vapeur "Pilote", lorsque celui-ci alla se jeter l'hiver dernier sur les banquises de l'Isle Rouge, où les glaces poussées par les marées le détruisirent de fond en comble.

## A ST-GEDEON

### AUTO TRAINEE PAR UN TRAIN

(De notre correspondant)

St-Gédéon, 7.—Un accident dans lequel deux hommes ont été blessés est survenu, dimanche, à St-Gédéon du Lac St-Jean. Une auto mobile dans laquelle se trouvaient MM. Thomas Lavoie et M. Laberge, de St-Gédéon, a été frappé par un convoi de marchandises par lequel elle fut traînée sur une distance de 100 pieds. On trouva les deux occupants sérieusement blessés, en dessous de la machine. M. Lavoie souffre de lésions internes graves et M. Laberge, relevé sans connaissance, portait aussi de graves blessures. Le premier est le plus blessé.

### NAISSANCES

2 nov.—Joseph-Ulysse et Marie-Louise, jumeaux, enfants de Herman Audet et de Marie Tremblay, Parrains et marraines: Ulysse Tremblay et Mme Eugène Tremblay; Adrien Lavoie et Mme William Audet.

## L'ANNONCE

Les marchands qui annoncent beaucoup, sont ceux qui réussissent le mieux. Tenez constamment votre nom devant le public en mettant une annonce bien faite dans votre journal local. Tout le monde à Chicoutimi lit "Le Progrès du Saguenay."



Un gâteau n'est tendre et léger qu'en autant que le mélange est parfait. Avec le

## Lantic Sugar (SUCRE LANTIC)

on fait les meilleurs gâteaux, parce qu'il épaissit promptement avec le beurre qui est la partie la plus solide du mélange. Il se dissout immédiatement, parce qu'il est pur et qu'il est granulé extra "fin".

Cartons de 2 et 5-lbs. Sacs de 10 et 20-lbs.

"Le Sucre d'Utilité Générale"

## Dernières nouvelles de la guerre

### Les Roumains sont à l'offensive

LES TROUPES ROUMAINES PRENNENT LE DESSUS SUR L'ENNEMI DE LA MER NOIRE AU DANUBE ET LA FORCE DE RETRAITER — LES FRANÇAIS FONT UNE NOUVELLE AVANCE SUR LA SOMME. FRANÇAIS ET ANGLAIS REPOUSSENT TOUTES LES ATTAQUES DE L'ENNEMI. — SUR LE FRONT ITALIEN.

Après une semaine ou plus de doute concernant les opérations dans la région de la Dobrouja, en Roumanie, où les forces teutonnes ont avancé vers le nord de la province de la mer Noire au Danube, presque sans rencontrer beaucoup d'obstacle, nous arrivons au rapport que les Roumains ont maintenant pris l'offensive et forcé les Teutons à retraiter sur plusieurs points. Il est probable que les Russes aident les Roumains.

Sur le front transylvanien, cependant, les Roumains qui dans la Vallée Jial avaient réuni pendant quelque temps à l'est et même à faire reculer les forces austro-allemandes ont maintenant été arrêtés, vu que les Teutons ont reçu des renforts considérables. Dans la région de la passe Préal, les Roumains ont aussi subi un revers.

Tout le long de la ligne de bataille en France, entre les rivières Somme et Ancre, les Allemands s'opposent avec ténacité à l'avance des Franco-Anglais. Berlin prétend que dans le combat de dimanche sur un front de douze milles les Anglais et les Français ont subi de lourdes pertes et n'ont fait qu'un léger gain au bois Saint-Pierre-Vaast.

Rome rapporte que les Autrichiens amènent de gros renforts sur le front de bataille au nord de Trieste. Les Autrichiens sont à l'offensive, mais n'ont pu cependant reprendre aucune des positions perdues.

En Macédoine, des bombardements et de petites attaques de l'infanterie sont à l'ordre du jour.

Londres dit qu'un sous-marin anglais dans la mer du Nord au large de la côte danoise, a attaqué 2 navires de guerre allemand du genre Dreadnought. L'amarante britannique ne connaît pas encore le montant des dommages causés aux gros vaisseaux.

### SUCCES FRANCAIS

Paris, via Londres, 8 nov.—Lundi, les troupes françaises ont encore fait d'autres progrès dans la partie nord du bois de Saint-Pierre-Vaast et ont pris plusieurs prisonniers, selon le communiqué officiel émis hier soir. Voici le texte:

"Au nord de la Somme, nous avons continué à faire des progrès durant la journée dans la partie septentrionale du bois Saint-Pierre-Vaast. Nous avons fait dans ce secteur depuis hier plus de 600 prisonniers."

Il est confirmé que l'ennemi au cours de ses violentes contre-attaques hier soir sur nos positions de Saint-Pierre-Vaast a subi de lourdes pertes.

Dans le secteur de Verdun, il n'y a eu que des combats d'artillerie qui se continuent dans la région de Douaumont-Vaux-Danloup.

Dans les Vosges, une attaque soudaine sur l'un de nos petits postes dans la vallée Fêch, a échoué.

Sur le reste du front le calme a prévalu.

Armée de l'est: Tout le long du front macédonien, il n'y a rien à rapporter sauf les duels d'artillerie intermittents et des rencontres de patrouilles; des aéroplanes anglais ont jeté plusieurs bombes sur Bogdanitz, à huit milles au nord-est de Doiran."

## ECONOMISONS

Sous ce titre, un rédacteur du "Canadien" qui signe Léo Paul, écrit les sages réflexions qui suivent:

"L'enfance, l'enfance volage et irréfléchie est sujette à la dépense. Un jeune enfant a-t-il un centin qu'immédiatement il court le dépenser, comme si cette pièce de monnaie lui brûlait les doigts. Aux parents à mettre leurs enfants en garde contre le mauvais emploi de leurs petites recettes, et à leur inculquer de sages notions sur l'économie. Qu'ils sont fous, d'idée n'est pas exagérée ces jeunes gens qui dépendent en une soirée de deux heures de peine, le salaire d'une semaine de travail; ils sont moins généreux à la quête le dimanche à l'église, qu'au restaurant avec des amis. Ils n'envisagent rien dans l'avenir; ils ne songent pas aux jours difficiles probables qui les attendent."

"Encore une fois, économisons. N'imitons pas, de crainte d'en subir le sort, la conduite de la sottise cigale qui se trouve rieuse au dîpouivre lorsque la bise fut venue. Vivons bien, sans mesquineries ni prodigalités; le surperlu, mettons-le à la banque pour l'avenir. Allons moins souvent aux vues et au restaurant pour mettre de côté de quoi payer annuellement une prime d'assurance de vie."

Pour vous aider à profiter de ces excellents conseils, il y a les associations de P.évoyants. C'est le rôle par excellence de l'économiste. L'enfant, commence jeune à économiser son pœil de ses parents et il a toutes les chances de persévérer dans ses bonnes habitudes. De plus, les sommes qu'il économise, lui créent des rentes viagères pour les temps plus durs à venir, des rentes pour vivre une heureuse vieillesse.

Antoni Lesage.



REFUSEZ LES SUBSTITUTS

## BIBLIOGRAPHIE

Librairie Notre-Dame, Montréal, Librairie Carreau, Québec.

R. P. Dumas, S. M. Introduction à l'union intime avec Dieu. 4ème éd. In-12 de 556 pages. Prix 3 fr.

Lettre de S. Em. le Cardinal Merry Del Val à l'auteur

Segredia di Stato

Di Sua Santità

Mon Révérend Père,

Le Saint-Père, Pie X, a eu pour très agréable l'hommage filial de votre ouvrage sur l'Union intime avec Dieu, d'après l'imitation de Jésus-Christ.

L'écrit si bienveillant que l'Épiscopat et le Clergé ont fait à ce livre mystique témoigne de son mérite et de sa beauté.

Le Souverain Pontife est heureux de vous féliciter de la très pieuse intention, du noble but que vous vous êtes proposés, par la publication de cette œuvre, fruit de votre long ministère auprès des âmes religieuses et sacerdotales, d'aider ces âmes d'aider les âmes d'oraison, les âmes de bonne volonté à avancer plus sûrement dans la vie intérieure parfaite, auxquelles vous avez offert un solide complément au livre sublime de l'Imitation, et un guide lumineux de la vie spirituelle.

En souhaitant que cet ouvrage produise des fruits abondants dans les âmes, Sa Sainteté vous envoie de tout cœur pour vous et pour votre œuvre une spéciale Bénédiction Apostolique.

Je vous suis très reconnaissant de l'exemplaire que vous m'avez gracieusement offert, et je vous prie d'agréer, mon Révérend Père, avec mes félicitations personnelles, mes meilleurs sentiments en Notre-Seigneur.

R. Card. Merry Del Val.

La Guerre en Artois: Paroles épiques; documents; récits. Publié par la direction de S. G. Mgr Lobeley, évêque d'Arras. In-12 de XXI-514 pages; illustré de 11 gravures et 1 carte. — Prix: 3 fr. 50.

Ce livre raconte la guerre en un

des pays de France où elle a été le plus intense. L'historien est le vaillant évêque d'Arras, par ses paroles apostoliques et sa vie héroïque, dans sa ville bombardée. Il s'est documenté aussi près des témoins les plus autorisés, qui y parlent et qui y vivent, chacun avec sa note personnelle.

L'inspiration du livre est donc faite de haute doctrine unie au patriotisme; les événements forment le contraste le plus varié et le plus pathétique, entre les manifestations multiples du courage et de la foi, et les raffinements d'une culture barbare sans nom, dans la défensive et l'offensive; la vie militaire et chrétienne, dans les tranchées, sur les champs de bataille, aux ambulances et à l'arrière; les manifestations religieuses et charitables créées par la guerre.

A travers le trame méthodique du récit inédit, se multiplient les épisodes les plus variés: des scènes épiques ou familières, des tableaux de vaillance et de charité, de multiples preuves de ce qu'ont su faire des organisations officieuses, pour soulager tant de deuils et de misères.

L'Artois donne ainsi, sur le front et au delà, sa magnifique mesure d'ensemble, à tous les degrés de la société; nos alliés ne sont pas oubliés. Une anthologie de poésies locales sur la guerre, un essai sur les couleurs d'art que celle-ci a inspirés très neuf; des illustrations choisies font revivre le désastre des monuments, avec des scènes de guerre.

L'ouvrage est clairement divisé en six livres, se rapportant aux sujets suivants: Le Saint-Siège et l'Église; d'Arras; — Le "Défenseur de la Cité" (rôle de l'évêque dans les ruines, les ambulances, les sanctuaires et les tranchées); — Dieu et la Patrie (héroïsme du clergé, avec plus de cinquante citations et dix dédications, et de multiples croix de guerre); — Le Marquis d'Artois (très tragiques); — Sur le front d'Artois (exposé des luttes qui, dans les offensives de 1915, ont illustré Soucieux, Carency, Ablain, Neuville-Lorette, Vermelles, Loos, le pays de l'Aloué, etc.); — A l'arrière (manifestations de foi et de charité pour les victimes de la guerre, les réfugiés, etc.).

Cette étude, très nourrie, est un monument durable d'histoire documentaire, qui intéressera tous les âges et toutes les contrées, en fixant une foule de souvenirs.

## ACADIENS DE LA LOUISIANE

Nous lisons dans un journal quotidien: "Fidèles à la foi des ancêtres, terriens dans l'âme, les Acadiens de la Louisiane forment, aujourd'hui, la majorité dans un bon nombre de paroisses de l'ancienne colonie française. Ils ont même gardé, non seulement la langue maternelle, qu'ils parlent encore à la campagne surtout, mais même le pittoresque parler du terroir acadien. Ils disent couramment encore, nous l'avons entendu de nos oreilles, "naviguer" pour voyager, "partance" pour "départ", "chandelles" pour "cierges", "drès" pour "des que", "amarrer" pour "attacher", un chemin "mauvais", "être dans les fardeaux" pour être dans l'embaras, "froite" pour "froid", etc. L'émotion nous gagnait, malgré nous, lorsque nous entendions sortir de la bouche de ces braves campagnards louisianais, ce vieux parler des ancêtres, qui est aussi beaucoup le nôtre et qui nous rattache si fortement, Acadiens et Canadiens-français, à ce passé chargé de gloire qui est notre patrimoine commun."

"La race acadienne a l'honneur d'avoir formé à la Louisiane des hommes d'Etat comme les gouverneurs Thibodaux, Mouton et Hébert, et des magistrats distingués comme MM. A.-A. Breaux, juge en chef actuel de la Cour Suprême de l'Etat, Ancoine, de la Nouvelle-Orléans, et Caillolet, de Thibodaux."

"Revue Populaire."

Si le monde n'avait jamais vu la guerre allumée entre les nations voisines, il aurait peine à croire que les hommes pussent s'armer les uns contre les autres. Eux qui sont accablés de leur misère et de leur mortalité, ils augmentent avec industrie les plaies de la nature, et ils inventent de nouvelles morts. Ils n'ont que quelques moments à vivre, et ils ne peuvent se résoudre à laisser couler en paix ces tristes moments. Ils ont devant eux des régions immenses qui n'ont point encore trouvé de possesseur, et ils s'entre-déchirent pour un coin de terre. Ravager, répandre du sang, détruire l'humanité, c'est ce qu'on appelle l'art des grands hommes.

FENELON.

Les grandes grâces sont les chaînes de montagnes formées par les soulèvements souterrains de la douleur.

FABER.

## A VENDRE

Un magnifique piano automatique tout neuf. Conditions faciles à un acheteur sérieux.

Adressez: casier postal 159 CHICOUTIMI. 5 fs. 9-16-23 nov.

## Vente à l'encan

Avis est par le présent donné qu'en vertu d'une ordonnance en date du 12 avril 1916, il sera procédé à la porte de l'église de la paroisse de St-Alphonse, comté de Chicoutimi, mardi, le 21 novembre 1916, à onze heures de l'avant-midi, à la vente à l'encan, en un seul lot, les pièces d'estacades (booms) faites au cours de l'hiver 1913-1914 et comprenant plus spécialement: 170 booms plats de trois pièces, 185 booms ronds de un morceau, et 38 morceaux de bois écaris, le tout ayant appartenu à Battle Island Taper Company, en liquidation.

Conditions de paiement: Argent comptant.

Pour les autres conditions de vente s'adresser à Geo. St-Pierre, l'un des soumissionnaires, à Chicoutimi, J.-E. Houseman et Geo. St-Pierre.

Liquidateurs-Conjointes. Chicoutimi, le 6 novembre 1916 2 fs. 9-16 nov.

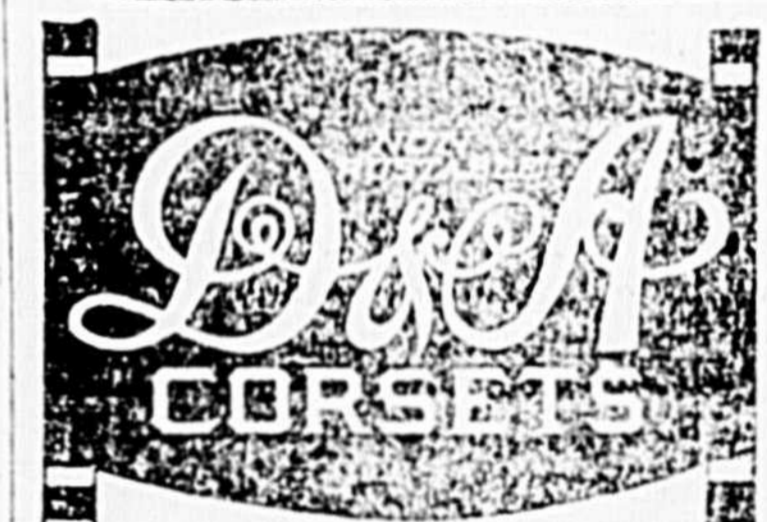
## CONSTIPATION

la cause fréquente des Maux de tête, Insomnies, Langueurs, Boutons

Cependant une purgation violente ne guérit pas mais ne fait qu'aggraver le mal et ses dangers. Les Pilules de la Mère Seigel sont d'une action douce et efficace. Elles nettoient et régularisent les intestins sans effets désagréables, et même le cas de constipation le plus obstiné cède devant les

## PILULES DE LA MERE SEIGEL

Dans toutes les pharmacies, à 25c. A. J. WHITE Co. Limitée, Montréal B. 915



## Des prix

Extremement bas sont proposés sur les CORSETS D. & A. par les détailliers, car il est évident que le marchand se plaint de la concurrence.

CHAQUE FEMME trouvera un D. & A. qui lui conviendra et le prix est toujours moindre que celui des corsets importés, ce genre confortable. Fabriques et vendues par la

DOMINION CORSET CO. QUEBEC

Fabrique de corset 114 D'Y

## FAUSSES DENTS DEMANDEES

NOUS avons jusqu'à \$5.00 pour des vieux dentiers complets ou même brisés. Envoyez-nous ce que vous avez et nous vous ferons une offre. Si notre offre n'est pas satisfaisant nous vous retournerons votre envoi

CITY TOOTH WORKS Chamber of Commerce Building, ROCHESTER, N.-Y. 2 fs. 9 et 16 nov.



## MIEL de TREFLE BLANC GARANTI PUR

Chaudière de 5 livres, 90c Pour 4 chaudières de 5 livres, nous payons le transport. Nous avons aussi du miel en bocaux de 8, 12, et 18 onces et en chaudières de 2 et demi, de 5, 10, 30, et 60 livres.

Prix spéciaux aux marchands, pharmaciens et médecins.

C. Vaillancourt, ST-ANSELME (Cité Dorchester.) 2 nov. 4 fs.

## Abonnez-vous au Progrès du Saguenay

## Docteur A. BARRAS

D. D. S. L. D. S. CHIRURGIEN-DENTISTE BUREAU: Rue RACINE CHICOUTIMI.

## DOCTEUR PHILIPPE COUTU

CHIRURGIEN-DENTISTE Heures de bureau: Rue Racine, 9 à 5 Chicoutimi. En haut du Bloc Larouche.

## J.-R. TREMBLAY

Arpenteur-géomètre B. Sc. A., A. S.

## Bloc Claveau CHICOUTIMI

Téléphone SAGUENAY-QUEBEC 1 au jan. 16. Casier postal 203

## A VENDRE

Plusieurs jeunes cochets de race Plymouth Rock, (sujets d'exposition) à \$1.50 et \$2.00 chacun. Aussi, poulets du printemps engraisés (très beaux.) Commandez en deux et vous n'en achetez plus d'autres. S'adresser à Mlle CECILE GUAY La Vieille Maison. Téléphone Château-Saguenay.

## A VENDRE

FLEURS à vendre s'adresser au jardinier de M. J.-E.-A. DUBUC.

## ASSURANCE-VIE

### La "Sun Life du Canada"

Occupe le sommet de l'assurance-vie.

CONSULTEZ-MOI AVANT DE PRENDRE UNE POLICE D'ASSURANCE

## Ad. TREMBLAY

Gérant du district RUE RACINE - CHICOUTIMI

## CANADIAN NORTHERN QUEBEC & LAC-SAGUENAY

## CHANGEMENT D'HORAIRE

Le changement général d'horaires prendra effet:

DIMANCHE LE 8 OCTOBRE 1916 pour le service des passagers, durant l'automne et l'hiver.

# LE VIEUX GRENIER

pourquoi dans mon esprit revenez-vous sans cesse? O jours de mon enfance et de mon adolescence? Qui toujours vous revoyez en moi, comme presque éternels? O lumineuse fleur des souvenirs lointains?

Le campagnard, plus encore que le citadin, a conservé le culte du souvenir et des traditions nationales. Dans son essence, il est conservateur, au sens large du mot. Ses goûts, ses mœurs sont simples, et plus il avance en âge, plus il semble rivié, par la chaîne d'or des pensées souvenirs, au foyer, aux champs et au village qui l'ont vu naître et grandir. Aussi quand les jeunes, garçons et filles, qui on quelque peu couronné, vu du pays, s'efforcent d'amener les vieux, qui, eux, n'ont jamais quitté la chaudière, à suivre le courant de la mode, à imiter "les autres" ou encore, "tout le monde" suivant le cliché habituel, les jeunes ont à faire face à une véritable muraille de Chine. — Dans mon temps, on savait bien se passer de tout cela et on ne s'en portait pas plus mal qu'aujourd'hui, objectent ces vieillards, en branlant du chef, et non sans raison, me semble-t-il.

Combien de fois j'ai remarqué avec attendrissement la grande vénération qu'ils ont pour tout objet légué par les membres défunts de la famille — dont, parfois, plusieurs générations ont vécu sous le même toit qu'eux. A ce propos, rappelés ce que fut avec un orgueil bien légitime que l'on vit décorer, au III<sup>e</sup> centenaire de la fondation de Québec, en 1908, grand nombre de familles qui possédaient encore le bien ancestral, transmis de père en fils, depuis au-delà de deux siècles, et que rien n'avait encore pu déraciner.

"C'est chez les laboureurs que fleurissent le mieux cet esprit particulier qui se reconnaît bien et se définit mal, cet ensemble de souvenirs, de secrets, d'épreuves, de joies, de passé et d'espérance, ce ciment de la vie qui rattache à la maison, qui perpétue la vitalité de la race et qui prépare la patrie, assemblage de familles."

C'est surtout dans ces foyers de race que l'on garde comme un héritage sacré ces mille et un objets témoins impossibles d'un autre âge, tels que meubles antiques, gravures et portraits défranchés, ustensiles, poteries et faïence primitives, armes démodées, accoutrements et costumes désuets... et que sais-je encore? La plupart du temps ces "villeries" ne sont plus utilisées, soit à cause de la vétusté de leurs traits, soit parce qu'elles ont dû céder la place à la déesse Nouveauté; mais rarement les détruit-on, du moins aussi longtemps que les vieux ont la "conscience" du foyer. Ils consentiront bien, parfois, pour plaire à la bru ou au gendre qui vient s'installer à leur table, à mettre ces objets de côté; mais à s'en défaire à demeure, jamais! Comme des reliques, on les garde soigneusement, afin d'avoir la satisfaction de les revoir de temps à autre, et de pouvoir "s'en servir de la poésie rustique qui environne et se dégage de toutes ces choses."

Chez nous, c'est au vieux grenier, sorte de vestiaire, de musée et d'arsenal tout à la fois, que l'on pouvait retrouver, dans un beau désordre, les choses les plus disparates par leurs formes, leur usage et leur âge, et que, maintes fois, dans mon jeune temps, j'ai contemplé avec un vif intérêt, parce qu'elles fournissaient à mon imagination enfantine une pâture dont elle était friande.

Trois fois cinquante ans y avaient accumulé une infinité d'objets fort étonnés sans doute de se trouver en commun. Il me semble les voir encore; leur souvenir ne s'est pas envolé de ma mémoire, bien que près de trois décades se soient écoulées depuis que, la dernière fois, je jetai à cache-cache avec mes petits frères dans les mansardes de la maison paternelle.

Si vous désirez faire plus ample connaissance avec les êtres de cette pièce je suis heureux de vous y introduire.

Ce grenier, de forme rectangulaire, mesurait environ 15 par 30 pieds, et laissait voir une charpente rigoureuse, noircie par le temps, et des lambris disjointes de planches brutes. Deux fenêtres dans le pignon du sud-ouest l'éclairaient. Tout au ras de ce pan de la vieille maison, dans la cour adjacente, s'élevaient quatre lilas dont la cime était facilement atteinte par l'embranchement des fenêtres entr'ouvertes. A la fin de mai, quand les arbustes étaient en floraison, nous cueillions les bouquets de lilas, pour en orner la corniche de l'âtre de la grande salle à manger.

Accrochés à l'un des entrants du grenier, il me semble voir encore un ancien fusil à pierre, une corne à poudre, un sac à balles et un autre à cendrée. Un peu plus loin, une vieille rapière toute rouillée, longue

de près de quatre pieds, reposait là depuis un temps fort reculé, d'après les annales de la famille. D'où venait-elle? Quelle était son histoire? avait-elle jadis, aux mains de nos robustes ancêtres, caressé des torsus nus de Peaux-Rouges ou repoussé à la frontière l'envahisseur "américain"? Je l'ignore. L'arme ancienne était flanquée de deux pistolets comme on n'en rencontre plus guère aujourd'hui; à la réalité, ils ressemblaient fort à des fusils à longue portée, mais beaucoup plus courts. Pour passer la tête d'un "siffleur", au bord de son terrier, ou "déplanter" un "écureux", à dix pas, ils n'avaient pas leur pareil!

Le long de la cloison et enfoncés dans les ravalléments s'alignaient avec symétrie des coffres de toutes dimensions. Les uns contenaient des vêtements, d'autres des couvertures de lit, draps de toile du pays, couvre-pieds damassés, couvertes de laine cardée, catalogues blanches, d'autres renfermaient des douzaines de bas, des *mauges*, des *crémoues*, des *tuques*, des mitaines tricôtées au foyer pendant les longues soirées d'hiver.

Dans le trumeau formé par le bâti des deux croisées du pignon, étaient fixés plusieurs tablettes, sur lesquelles se trouvaient d'une année à l'autre, du savon du pays taillé en pains plus ou moins uniformes d'une couple de livres. Ce produit, toute bonne fermière se fait un point d'orgueil de la fabriquer elle-même. Et c'est un tour d'habileté plus qu'ordinaire que de cuire à point une "battée" de savon.

Les pauvres de Masko, de Vide-Poche, de l'Enfer et autres endroits fashionables de Bellechasse et de Montanguy — dirent l'apprécier fort, car mes charitables mère et grand-mère en déposèrent maintes fois dans leur panier d'osier, quand ils demandaient, l'air tout piteux: "La charité, s'il-vous-plait, pour l'amour du Bon Dieu, Madame la Bourgeoise".

A propos de mendians, qu'on me permette de prolonger un peu cette digression pour rappeler que, depuis un temps immémorial, notre foyer était le pied-à-terre des chevaliers de la besace, à vingt lieues à la ronde, comme une "improvisation" attachée sur le "bûche". Quand ils n'y dinaient pas, ils arrivaient à la "brumante" pour y demander le couvert. Une literie spéciale leur était destinée; elle se composait d'une paille, d'un drap de toile crue, d'une "couverture" de laine, et d'un oreiller de "mortelle"; en hiver, on ajoutait à ce nécessaire "une peau de caribou". Nos hôtes attirés couchaient près du poêle à deux "points", dans la cuisine; après leur départ, le matin, le lit des pauvres, comme on l'appelait, était remis au grenier.

Quelques meubles y étaient encore gardés avec soin, bien qu'ils eussent du temps reçu d'irréparables outrages. Une grande horloge au rouage de bois y reposait tristement, couchée à plat sur le plancher, en arrière de la cheminée. Grand-père l'avait rafistolée bien des fois dans son temps; refait les essieux ou les roues allichonnées en érabie piqué; renouvelé les cordes de chanvre des poids de la sonnerie et du mécanisme; redoré les chapiteaux couronnés de boules qui en encadraient la tête; repeint et revernissé sa boîte d'aujourd'hui qui était le plus bel ornement et lui donnait des airs de grande dame — sans parler de son babillard incessant! Mais quand le grand-père eut atteint environ 70 ans, ses mains tremblantes ne lui parvenant plus de renouveler les pièces usées de la vieille horloge — qui fut alors enlevée de la salle à manger, où pendant plus de cent ans, affirmait-on, le tic-tac de son balancier avait rappelé aux hôtes du foyer la fuite rapide des jours et des ans, en même temps que l'exactitude qui devait régler leurs mouvements quotidiens. Aujourd'hui, comme une momie égyptienne dans son sarcophage, elle dort de son dernier sommeil au milieu des antiquités du grenier ancestral — ce cimetière de choses rendues à bout d'âge, mais dont on ne veut pas se séparer complètement.

Mille autres objets avaient encore été apportés dans ce réduit: entre autres, le vieux rouet de ma grand-mère, lequel un jour avait dû céder la place à un instrument plus moderne et surtout moins encombrant. Pendant la belle saison le métier à tisser, dont la charpente de frêne était toute jaunée par le frottement des fils aux mains des "créatures" habiles et actives, y faisait aussi une cure de repos, en attendant la toison des brebis et la filasse de lin.

Un clou enfoncé dans une ferme soutenait, au moyen d'anneaux et de cordelettes de chanvre, une bannière à bébé. Je ne voudrais pas lancer à bébé, je ne voudrais pas accablé que je l'ai souvent vu accablé à cet endroit, car chez nous, soit dit en passant, "les Noëls de

restiques s'ajoutaient souvent et en toutes saisons aux Noëls liturgiques" comme, d'ailleurs, dans la plupart des foyers canadiens-français.

Aussi dans l'espace de vingt-quatre ans, l'avait-on vue pas moins de douze fois reprendre joyeusement son poste d'honneur, comme un nid que berce le rameau, accroché aux solives éparpillées de la cuisine, pièce où, d'ordinaire, les marabouts et le "petit dernier" font entendre leur joyeux concert et prennent leurs ébats, pendant que la maman vaque aux soins du ménage et prépare l'ordinaire.

Entrevois encore, dans le vieux grenier de chez nous, une grande armoire bleue adossée à la cloison. En tout temps il s'en dégageait une odeur forte, mais agréable quand même: c'était la pharmacie de famille.

Aujourd'hui, si un pharmacien moderne installait dans sa montre (vitrine) les plantes médicinales que l'on cueillait jadis, à la campagne, pour conjurer les maux de l'humanité souffrante, il y a cent à parier contre dix que l'on prendrait cet apothicaire pour un herboriste, sinon pour un commerçant de... fourrage.

Il faut dire aussi qu'à cette époque-là, les gazettes n'avaient pas encore appris à Baptiste que les pilules bleu-blanc-rouge sont des panacées universelles, et on se contentait tout bonnement de remèdes "sauvages". Que le monde a marché depuis ces temps reculés!

Une boutade de feu le Dr Hubert Larue, alors professeur à Laval, avait un jour grandement scandalisé la docte faculté de médecine à ce propos. Il faut avouer qu'il y avait de quoi aussi! Imaginez-vous que, devant les élèves en classe, et de l'air le plus sérieux du monde, il leur avait dit: "Prenez toutes les médecines du monde: poudres, pastilles, sirops, sinapismes, etc., et jetez-les à la mer: les poissons en ressentiront les plus funestes effets tandis que les hommes ne s'en porteront que mieux." L'humoriste médecin avait des idées avancées pour l'époque.

Les fioles étiquetées, aux liquides multicolores et pestilentiels, étaient rares à notre foyer, si j'en excepte toutefois l'huile de ricin (castor) que, parfois, ma mère employait comme médecine — préventive. Rien comme la perspective d'avoir à ingurgiter une dose de ce... miel, pour faire passer les coliques les plus "cordées", aux écrouelles fébriles, le lendemain d'un *congé*! Aux grands maux les grands remèdes!

Dans cette grande armoire bleue Prusse se trouvait une collection de plantes, d'herbages, de racines et de baies aux propriétés curatives les plus variées et que l'on employait dans la préparation des médecines indigènes. Je ne saurais, de mémoire, en dresser la nomenclature complète, mais je me souviens fort bien des noms suivants, pour les avoir entendus souventes fois énumérer au sein de la famille; c'étaient la verge d'or, la camomille, la mauve, la racine de dragon, la sauvagine, le chiendent, la rhubarbe l'écorce de cerisier, de mélèze (épinette rouge), de pain-bûche, etc.

A tous les ans, une nouvelle provision de ces herbages était faite, soigneusement emballée, étiquetée, puis placée dans notre pharmacie: *si vis pacem para bellum!*

Un dernier souvenir et je m'arrête... pour aujourd'hui. Au temps du Carême, ma mère ne manquait jamais non plus de renouveler pieusement, dans le vieux grenier, de même que dans les autres pièces de la demeure familiale, le rameau béni par le prêtre, le dimanche qui précède celui de Pâques. Et malheur à quiconque aurait eu la témérité de le faire disparaître. Avec cette foi robuste qui soutint et guida si fermement nos pères dans les droits sentiers de la vertu et du vrai bonheur, tous les enseignements de l'Eglise sont acceptés avec le même respect et la même soumission. Pour eux, le rameau est un symbole de l'entrée triomphale du Christ à Jérusalem; il leur rappelle encore que, sans défaillance, ils doivent poursuivre vaillamment leur route, quelles que soient les ronces et les épines qui la bordent afin de mériter, un jour, la palme promise aux persévérants.

G.-E. MARQUIS.

("L'Enseignement Primaire.")

## Pour les cultivateurs La jambe noire de la pomme de terre

P. A. MURPHY, B. A., A. R. C.  
Se. I.

La Jambe noire est une maladie destructive de la pomme de terre qui fait périr les plantes prématurément, alors qu'elles n'ont encore produit que peu ou point de tubercules.

**SYMPTOMES**  
Les plantes attaquées se distinguent des autres dès que les ramifications sont visibles, en juillet; généralement, cette maladie se manifeste avant toutes les autres. Le feuillage des plantes malades est vert pâle ou jaunâtre, les feuilles ont une tendance à s'enrouler. Les plantes cessent de se développer et paraissent généralement un peu plus petites que les autres plantes saines. Les branches paraissent plus droites, plus rapides que les branches normales; la plante ne profite pas et meurt bientôt. Les symptômes sont très bien marqués et très constants; une fois connus, il est difficile de se tromper à leur sujet.

Les plantes attaquées s'arrachent très facilement du sol. On peut soumettre à cet essai une plante sur laquelle on entretient des soupçons; si elle est atteinte de la Jambe noire, elle sort aisément du sol à la moindre traction. La partie de la tige qui est dans le sol est noire ou pourrie; c'est là un symptôme certain de la maladie.

On constate également que le planton de semence est pourri, et dans presque tous les cas où la tige et les tubercules sont encore reliés l'un à l'autre, on voit que la pourriture est continue entre les deux tiges. Comme la maladie vient du tubercule de semence (planton), elle finit presque invariablement par attaquer tôt ou tard toutes les autres tiges de cette même plante. On peut facilement vérifier ce fait en arrachant ces tiges, et l'on voit alors que malgré leur apparence de santé, la pourriture s'introduit dans leur partie la plus basse, pour apparaître bientôt dans le feuillage. *Lorsqu'on enlève les plantes attaquées, il faut donc enlever toute la butte.*

Si de nouveaux tubercules se forment l'infection se propage à eux également le long de la tige souterraine ou "rhizome" par laquelle ils sont reliés. On voit souvent des rhizomes dans lesquels la pourriture a voyagé vers la pomme de terre nouvelle. Dans le tubercule la maladie se manifeste sous forme d'une pourriture molle rapide, commençant toujours au bout du talon. A l'extérieur, le tubercule en voie de décomposition est mou, humide. Une ligne noirâtre sous la peau sépare les tissus malades des tissus sains. Un tubercule de ce genre, tranché en deux, a une cavité noire caractéristique au centre, tandis que le reste de la chair est mou, mais sans être aussi décoloré. Parfois tout l'intérieur est rempli d'une bouillie blanchâtre. Une fois que la maladie s'introduit dans le tubercule, celui-ci pourrit presque aussitôt; dans des circonstances normales, des tubercules infectés ne passent jamais l'hiver; la plupart d'entre eux pourrissent dans le champ.

**EVOLUTION DE L'ORGANISME**  
Cette maladie est causée par un organisme infiniment petit — une bactérie nommée *Bacillus solani*, *sapra*, Harrison. Il a été décrit pour la première fois par le professeur Harrison, du collège Macdonald. On a décrit sous des noms différents en d'autres pays beaucoup d'autres parasites presque identiques. Cet organisme est porté exclusivement par la semence et il ne se conserve pas dans le sol d'une année à l'autre, autant que l'on sache.

Lorsque l'on plante un tubercule infecté, le parasite, sous l'influence de l'humidité et de la température favorable du sol, fait naître une pourriture molle. Cette pourriture se transmet plus ou moins rapidement aux germes; si elle atteint ces germes avant qu'ils arrivent à la surface du sol, et qu'elle leur coupe les vivres avant que les racines aient pu se développer, aucune plante ne se forme. Le plus souvent cependant, la plante a déjà six pouces ou un pied de hauteur avant qu'elle exhibe les symptômes caractéristiques de la maladie: l'enroulement des feuilles et la couleur vert pâle. Ce sont là des signes invariables que la plante manque d'eau et c'est aussi la cause des symptômes dans le cas qui nous occupe. Comme la maladie dans ce dernier cas a mis plus longtemps pour se rendre du tubercule à la base de la tige, la plante a eu le temps de développer un gros système de racines. La tige n'a pas péri dès que son raccourcissement au planton a été coupé; elle a pu vivre et se développer en se servant de ses propres racines qui se développent au-dessus de cette partie de la tige dans laquelle se trouve le parasite. Graduellement, cependant, la pourriture monte, détruit les racines l'une après l'autre, et fait lentement mourir la plante de faim. La pourriture atteint jusqu'à la surface du sol et parfois un peu au-dessus de la surface; lorsqu'elle a détruit la dernière racine, la plante meurt.

Si la plante a eu le temps de former quelques tubercules, la maladie envahit ces derniers par les rhizomes et ces tubercules pourrissent presque complètement; ils sont inutilisables pour la plantation, mais il y en a d'autres, appa-

remment sains, qui contractent l'infection des premiers, d'une façon qui n'est pas bien comprise et en apportant avec eux le germe dans le caveau. Il est possible qu'ils se soient infectés par des coupures, ou des meurtrissures, dans lesquelles se loge de la terre contaminée par des tubercules pourris.

Il n'est pas impossible non plus que le parasite, qui cesse de se développer dans le tubercule, reste dans le sol à l'état dormant jusqu'au printemps suivant, mais il est généralement si virulent qu'il fait pourrir entièrement la chair de la pomme de terre lorsqu'il vient en contact direct avec elle. Les bons résultats que l'on obtient du traitement à la formaline, — qui, il est vrai, doit être combiné avec la sélection des tubercules, — semblent indiquer que l'infection se communique principalement par l'extérieur. Il est probable cependant que le parasite ne reste pas longtemps à la surface du tubercule parce qu'il est très facilement tué par la lumière directe du soleil ou par la sécheresse.

Quoiqu'il en soit, il est certain que l'infection est propagée par les tubercules de semence. Tous les plantons que l'on coupe dans un tubercule qui loge la maladie sont presque toujours infectés par le contact dont on se sert, et un bon nombre d'autres sont également contaminés de la même façon. L'infection, ainsi transmise à un nombre relativement restreint de planton, peut se propager presque indéfiniment, si on laisse les plantons chauffer en tas, même très légèrement. Ces conditions sont les plus favorables possibles au développement de la maladie, et il a été démontré par des expériences que lorsque l'on garde des plantons en barils pendant deux ou trois jours, le nombre des plantes malades monte jusqu'à 25 à l'acre au lieu de 15 ou 20.

**PERTES CAUSEES.**  
Une évaluation très modérée des pertes causées par la Jambe noire en 1915 (la maladie était extraordinairement abondante cette année-là) dans certaines parties des Provinces Maritimes porte à 10 pour cent de la récolte totale, les ravages occasionnés par ce fléau; ceci comprend les plantes malades et les vides. *Dans certains cas, le pourcentage des plantes affectées était infiniment plus considérable et le total des vides s'élevait à 80 pour cent et plus.*

Ces chiffres sont le résultat d'un calcul soigneusement établi sur plus de 100 termes, et les pertes sont évaluées à 10 pour cent sur la valeur en argent, appliquée aux récoltes de pommes de terre des trois Provinces Maritimes (I. P.-E., N.-E., N.-B.), superficielles et rendements évalués dans le numéro de novembre 1915 de la Statistique mensuelle, se monte au grand total de \$696,255, soit \$6.65 par acre, avec un rendement moyen de 133 boisseaux.

**TRAITEMENT.**  
De toutes les maladies des plantes, la Jambe noire est l'une des plus faciles à traiter; on peut facilement l'exterminer entièrement en deux ans au moyen du traitement simple et peu coûteux que nous indiquons ci-après. Une fois extirpée, il est peu probable qu'elle revienne, à moins que l'on ne se procure de nouveaux tubercules de semence. Ces nouveaux tubercules devraient être traités au moyen de l'une des méthodes indiquées à l'article 3, de préférence avec le sublimé corrosif. Il vaut mieux prévenir que guérir, sinon on ne sait jamais quelle maladie sérieuse peut s'établir sur la ferme.

Cette recommandation s'applique spécialement aux nouveaux tubercules de semence. On ne saurait suivre de meilleure méthode que de désinfecter régulièrement tous les tubercules. On obtient des récoltes plus fortes, plus propres et plus saines, en supposant que le sol est propre et exempt de ces maladies qu'il peut loger. S'il ne l'est pas, alors que l'on cesse de cultiver des pommes de terre, et que l'on tienne le sol aussi longtemps que possible sous une autre récolte.

1) N'employons pas des tubercules de semence qui viennent d'un champ où il y avait beaucoup de Jambe noire ou beaucoup de vides.  
Suite à la page 6

## POUR LES CULTIVATEURS

# Le Marché

DERNIERES COTATIONS

(Révisées le 8 novembre.)

GRAINS ET FARINES		Blé-dinde	
Avoine ordinaire 34 lbs...	1 20	1 70	
Orge ordinaire par 48 lbs...	1 25	Pois	1 25
Blé d'Inde minot	1 30	Fèves	1 27 1-2
Pois	3 50	<b>Sucre d'érable :</b>	
Fèves	6 00	Sucre d'érable, liv.	0 14 0 00
<b>FARINES :</b>		Sirop d'érable, gal	1 35 1 40
Patente d'hiver	9 65	Sucre jaune gros	8 15 0 00
Patente Man	8 40	Sucre jaune-gros	7 65 0 00
Straight Roller	8 40	Sirop Barbades	0 65 0 00
Extra p. bel	9 60	<b>Pommes de terre :</b>	
Farines fortes à levains	9 30	Par lot de char par sac	1 30
Patente d'Ontario	8 60	<b>Volailles :</b>	
Son, par 100 lbs	1 55	Poulets vides	0 23 0 25
Gru blaye	2 45	Vieilles Volailles	0 20 0 22
Moulée d'avoine	2 45	<b>Fèves :</b>	
Avoine roulée	3 40	Blanches triées pr 60 lbs	6 00
Barley	4 50	Yellow Eye	0 00 6 00
Farine de blé d'Inde	2 50 2 70	<b>Fourrages :</b>	
<b>PROVISIONS</b>		Pail pressé 100 bottes	8 00 10 00
Beuf salé mess 200 brl	29 00 00 00	Paille pressée tonne,	rare
Lard short cut brl	37 00 00 00	<b>Laine :</b>	
Lard clear Back	37 50 00 00	Toison du Canada p. lb.	0 46 0 48
Clearfat	36 50	Noire par lb.	0 00 0 45
Beau Pork	34 00 35 00	<b>PEAUX NON INSPECTÉES</b>	
Sauvages canadien	4 00	P. vertes No 1, 25 à 60 lbs	0 00 0 28
Sauvages composé, peau	3 25	P. vertes No 2	0 00 0 20
Pore abattu, p. 100 lbs	15 00 15 50	P. vertes No 3	00 00 0 29
Sauvages chaudière 5 lbs	0 00 29 50	P. vertes No 4	0 00 0 20
Sauvages chaudière 10 lbs	0 00 29 1-2	P. vertes No 5	0 00 0 20
Petits Jambons	00 24 00 00	P. vertes No 6	0 00 0 20
Gros Jambons	00 20 00 00	P. vertes No 7	0 00 0 20
Pis-Nies	0 16 0 00	P. vertes No 8	0 00 0 20
Epauls rondes	0 00 0 15	P. vertes No 9	0 00 0 20
Bacon	0 23 0 24	P. vertes No 10	0 00 0 20
<b>PRODUITS DE LA FERME</b>		P. vertes No 11	0 00 0 20
<b>Beurre :</b>		P. vertes No 12	0 00 0 20
Frais de laiterie, lbs	0 43 0 00	P. vertes No 13	0 00 0 20
Crémères choix lbs	0 37 0 40	P. vertes No 14	0 00 0 20
Second choix lbs	0 35 0 00	P. vertes No 15	0 00 0 20
<b>Fromage : (détail)</b>		P. vertes No 16	0 00 0 20
Coloré, vieux	0 25 0 00	P. vertes No 17	0 00 0 20
Nouveau, coloré	0 23 0 00	P. vertes No 18	0 00 0 20
<b>Divers :</b>		P. vertes No 19	0 00 0 20
Oeufs frais	0 15 0 00	P. vertes No 20	0 00 0 20
Oeufs ordinaires	0 40 0 00	P. vertes No 21	0 00 0 20
<b>En boîtes :</b>		P. vertes No 22	0 00 0 20
Sauvages rouges	0 25	P. vertes No 23	0 00 0 20
Sauvages roses	0 14 0 00	P. vertes No 24	0 00 0 20
Sauvages blanches	0 41 0 40	P. vertes No 25	0 00 0 20
Tomates	2 65	P. vertes No 26	0 00 0 20

### Ma Meilleure Aime

Est la mère de famille qui a fait usage du Remède de Chamberlain pour la Toux, car elle ne manque jamais d'en parler et la bonne nouvelle se répand dans tout le voisinage. C'est ce qui a rendu le Remède de Chamberlain pour la Toux si populaire dans tout le monde.

Demandez à cette maman ce qu'elle pense du Remède de Chamberlain pour la Toux—elle vous dira que grâce à lui ses enfants ont passé l'hiver sans maladie sérieuse provenant souvent d'un rhume négligé.

Demandez à cette maman ce qu'elle pense du Remède de Chamberlain pour la Toux—elle vous dira que grâce à lui ses enfants ont passé l'hiver sans maladie sérieuse provenant souvent d'un rhume négligé.

Elle vous dira qu'il est aussi sûr et efficace pour le bébé que pour les autres membres de la famille. Vous pouvez le donner au bébé, à l'enfant qui va à l'école, ou le prendre vous-même, toujours avec le même résultat—un prompt soulagement.

Au service de votre santé

**"Grand-Maman Chamberlain."**

### Prenez-Garde!

Ne retardez pas, dans le cas d'éprouver, de maux, de courbure, de forme croissante osseuse, enflures et autres maux de reins, employez le **Remède de confiance**

### KENDALL'S Spavin Cure

Depuis 35 ans que les propriétaires de chevaux, les vétérinaires et les cultivateurs l'emploient, il a prouvé son efficacité dans des centaines de mille cas. St. Ferris, le 4 décembre 1915, "veuillez avoir l'obligeance de m'envoyer par la poste, à mon adresse, une copie de votre 'Traité sur le Cheval'. Depuis assez longtemps, j'emploie vos remèdes inestimables, et je les ai toujours trouvés sûrs et dignes de confiance." JOSEPH L. BAZZINGRI.

Si la bouteille—6 pour \$3—chez les pharmaciens—ou écrivez pour avoir une copie gratuite de notre brochure "Traité sur le Cheval".

Dr. B. J. KENDALL COMPANY  
Enosburg Falls, Vt., U.S.A. 124F

## DOMINION FISH & FRUIT LIMITED

MARCHANDS EN GROS... Fruits, Légumes, Poisson frais, salé et fumé, Provisions, Beurre, Fromage, Oeufs, Sucre d'Érable et Huîtres, Etc.

POMMES DE CONSERVE, UNE SPECIALITÉ.

**Spécialités pour l'automne**

POISSONS SALÉS—MORUE, ANGUILE, HARENG, SAUMON, TURBOT, SARDINES.  
POISSONS FRAIS—Ils seront très rares cette hiver et ces poissons se vendront très chers.  
LÉGUMES—DIGNONS ROUGES DE CONSERVE, CHOUX, NAVETS, CAROTTES, PATATES, ETC.  
FRUITS—POMMES DE CONSERVE, DE TOUTES SORTES, BANANES, ORANGES, CITRONS, ETC.

Toutes commandes recevront notre prompt attention. Demandez nos cotations.

Tél. local 26.

Jan. des. 1916

# Pour les cultivateurs La jambe noire de la pomme de terre

Suite de la page 5

- (2) Avant de couper les pommes de terre en plantons, enlever et rejeter tous les tubercules pourris, fendus, coupés ou meurtris. C'est par ces tubercules que la jambe noire se propage. Aucune méthode de désinfection ne peut entièrement réussir, si on ne suit cette précaution.
- (3) Tremper les pommes de terre saines avant de les couper dans une des solutions suivantes:
  - (a) Une solution de deux onces de sublimé corrosif dans 25 gallons d'eau pendant trois heures. Le sublimé corrosif est un poison violent.
  - (b) Une solution d'une chopine de formaldéhyde dans 30 gallons d'eau pendant deux heures.
  - (4) Tenez près de vous un bocal rempli de formaldéhyde et un couteau de rechange; si vous tombez sur un tubercule qui porte des traces de pourriture, mettez le couteau dont vous vous servez dans le désinfectant et prenez l'autre à sa place.
  - (5) Ne plantez pas de pommes de terre sur un sol qui a besoin d'être drainé. Un sol humide favorise le développement de la maladie.

## NOTES SUR LA PRÉPARATION ET L'EMPLOI DES DESINFECTANTS.

Le sublimé corrosif se dissout assez difficilement; on devra pour cela employer une petite quantité d'eau chaude. Il a une action corrosive sur les métaux; on doit donc se servir de vases de bois ou de terre. La solution perd rapidement sa force lorsque les pommes de terre y ont été trempées. Il faudra donc ne pas s'en servir pour un autre lot de pommes de terre. Cependant, la solution qui n'est pas employée se conserve assez longtemps. Comme le sublimé corrosif est un poison mortel, même dans les solutions les plus diluées, on devra apporter le plus grand soin à sa manipulation et à celle des vases et des pommes de terre avec lesquels il vient en contact. On ne doit jamais employer ces pommes de terre pour l'alimentation de l'homme ou du bétail et on doit soigneusement laver les vases avant de s'en servir pour tout autre usage.

Cependant le sublimé corrosif est l'un des meilleurs désinfectants connus; c'est certainement le meilleur pour les pommes de terre. Son bon marché est un autre avantage en sa faveur; une once coûte 20 centimes environ.

D'autre part, la formaldéhyde ne possède aucun de ces désavantages; malheureusement, elle n'est pas aussi efficace que le sublimé pour les maladies des plantes. Elle convient également pour la jambe noire, la gale commune et peut-être quelques autres, mais moins pour la rhizoctomie et probablement la gale poudreuse. Elle se prépare très facilement, ce n'est pas un poison, et les pommes de terre traitées peuvent servir à l'alimentation. On peut employer la solution de formaldéhyde à plusieurs reprises sur la pomme de terre, mais pas après que la formaldéhyde s'évapore. Elle se vend généralement 50 centimes la caisse, mais à 25 centimes, elle rapporte encore un profit au détaillant.

Pour toute autre information s'adresser au botaniste du Dominion, ferme expérimentale centrale, Ottawa.

## LIRE ÉGALEMENT—

Les maladies des pommes de terre transmises par l'emploi des tubercules atteints.

Le traitement des maladies des pommes de terre. La gale ordinaire de la pomme de terre. La gale poudreuse de la pomme de terre.

Envoyés à tous ceux qui en font la demande à la ferme expérimentale centrale, Ottawa.

## LA SPECULATION

Il se passe peu de jours où les fermiers, les jeunes et les vieux, ne soient invités à participer à des opérations financières, à des spéculations d'argent qui font miroiter à leurs yeux avides, des trésors incalculables. Les solliciteurs sont habiles et tenaces. Ils ont mille cordes à leur arc. Terrains de villes, terrains miniers, gaz, pétrole, brevets, tout est motif de pressions d'autant plus alléchantes que l'ala qui les accompagne est masqué plus ou moins honnête-

ment sous le nom de quelque maître de la finance, ou par un article réclame glissé adroitement en bonne place, dans un journal à grand tirage. C'est un véritable fléau, une peste. Il faut voir, à la campagne, entendre les doléances des victimes, pour en embrasser toute l'étendue. Je ne crois pas exagérer en affirmant que, dans le seul comté où j'habite, \$100,000 et plus ont été tirés en pure perte de la bourse de nos cultivateurs. Quelques-uns de ceux-ci, pris d'une fatale frénésie, n'ont pas hésité à vendre les belles fermes, reçues en héritage de leurs ancêtres, pour en échanger la valeur contre un chiffon de papier qui ne leur garantissait la propriété ni d'un pouce de terrain, ni d'un milligramme de métal.

Ce mal est-il irrémédiable? Faut-il laisser l'homme des champs s'insinuer à ses propres dépens en devenant la proie de rapaces maraudeurs? Faut-il souffrir qu'on le détrône fallacieusement, lui et sa descendance, de sa vocation ancestrale, et le mener à la ruine?

(Le Moniteur du Commerce)

## LES FEVES

Les fèves sont en train de devenir un aliment de luxe. Cette précieuse légumineuse constituait il y a quelques mois à peine, un des aliments des plus économiques et des plus substantiels, aujourd'hui elle est hors de prix et les revues commerciales nous disent que le marché est ferme, ce qui indique bien que les conditions actuelles vont se maintenir.

La culture des fèves est pourtant facile et très rémunératrice et c'est une des plus négligées dans la province de Québec. Sur chaque ferme il faudrait, dès cet automne, réserver un coin de terre pour l'expérimenter à la prochaine saison. Tous les sols lui conviennent, elle préfère cependant les terres franches; les terres ablonneuses et "gravoiteuses" suffisamment riches en humus lui vont encore bien.

Un pâturage labouré cet automne et recouvert d'une légère couche de fumier qu'on pourrait enfouir à la herse à disques, conviendrait très bien; une application de 15 à 20 minots de cendre de bois à l'acre est aussi à conseiller de même que 4 ou 500 lbs d'engrais phosphatés. Les rendements varient de 12 à 35 minots à l'acre. Cette année sur la ferme de l'École, nous avons expérimenté trois variétés en terre argileuse; voici les résultats à l'acre:

- Fèves-Pois (blanches) 26 minots.
- Flageole blanc, 18 3-4 minots.
- Merveille (aunes grosses) 25 1-2 minots.

Je crois, que de ces trois variétés, c'est la fève-pois qui fut préférée à cause de son rendement élevé et de sa grande demande sur les marchés, actuellement le prix est de 8 1-4 centimes la livre.

En 1914, l'Angleterre seule importait 1,441,569 quintaux de fèves, actuellement tous les pays belligérants achètent pour leurs armées tout ce que les marchés peuvent leur fournir. (Le Moniteur du Commerce)

## Pour les marchands de campagne

Il y a une foule de gens qui ont abandonné la culture de la terre et parcourent le pays, dans l'espérance de s'enrichir plus vite en travaillant moins fort. La plupart ont fini par échouer dans quelques villes, où ils ont gagné péniblement leur vie en exerçant les deux bras, et ils attendent avec impatience la fortune qui est censée venir frapper à leur porte et leur donner à eux. Quelques-uns même tenteraient aujourd'hui de bien spéculer d'une place bien redoutée et d'un alaire modique. Ils pourraient les obtenir.

On nous assure, — est-ce une canonnée? — qu'un très grand nombre, depuis le commencement de la guerre, ont quitté la ville, pauvres comme du sel, pour revenir s'installer à la campagne. Si tous ces braves gens, au lieu de courir inutilement le monde, avaient pris une terre, il y a quelques années, dans un centre de colonisation, s'ils avaient développé petit à petit leur ferme, ils se trouveraient aujourd'hui dans une bien meilleure posture.

Il est facile d'exploiter une ferme quand on est jeune et qu'on a des réserves de vigueur aux bras; mais il est plus difficile de recommencer à cultiver quand on a épuisé une partie de ses forces dans d'autres besognes et qu'on commence à vieillir. Si la leçon donnée par l'exemple des grands voyageurs pouvait profiter à d'autres, à ceux qui ne sont jamais contents de leur sort et se découragent à la première épreuve, ce serait un moindre mal.

L'important quand on ne réussit pas à son goût, n'est pas de vendre aussitôt sa terre et de changer d'occupations, mais bien d'examiner avec soin comment l'on a fait son travail dans le passé, de découvrir ce qui était défectueux, de corriger ses erreurs et de mieux faire à l'avenir. Celui qui évite de répéter chaque année les mêmes bêtises et qui améliore constamment les méthodes de culture finit par réussir. Un conseil instructeur de maison à qui il arrive de commettre une erreur en levant une batisse n'abandonne pas sur le

champ son métier, mais il fait mieux ses calculs et surveille davantage ses méthodes dans l'entreprise suivante. L'auteur de l'imitation nous assure qu'en corrigeant un défaut par année, on arriverait assez vite à devenir un saint. Ce qui est vrai dans le domaine spirituel est probablement vrai aussi dans le domaine temporel: si on corrigeait un défaut par année, on deviendrait vite un agriculteur modèle.

Aujourd'hui tout le monde commence à ouvrir les yeux et l'on reconnaît que l'établissement le plus sûr, le placement le plus avantageux pour les gens ordinaires, c'est une bonne terre bien entretenue à la campagne. L'habitant qui suit de près ses affaires, qui cultive avec soin et intelligence, vit heureux, et finit toujours, — à moins d'accidents imprévus, comme il en arrive dans n'importe quelle autre carrière, — non seulement par payer toutes ses dettes et joindre convenablement les deux bouts des cordons de sa bourse, mais même par mettre de l'argent de côté, assuré sa subsistance actuelle et son sort pour ses vieux jours. (Le Moniteur du Commerce)

## LA DIVISION DE L'INDUSTRIE ANIMALE

### La situation du commerce des oeufs

Par J.-H. Hare, B. S. A., de la division de l'industrie animale.

Le Canada s'est mis subitement à exporter de formidables quantités d'oeufs. De pays importateur nous sommes devenus un pays exportateur. Il y a quatre ans seulement, nous importions beaucoup d'oeufs. Notre production était alors tout à fait insuffisante pour satisfaire nos besoins locaux. En 1913, nos importations se chiffraient par plus de treize millions de douzaines. Depuis cette époque, la production a augmenté à un tel point que nous avons exporté, cette année, un surplus de plus de sept millions de douzaines. Ceci nous amène à cette question: où trouverons-nous un débouché permanent pour ce surplus croissant? L'année dernière, nous avons trouvé un marché en Grande-Bretagne, mais c'était principalement à cause de la guerre. La Grande-Bretagne avait souffert d'une disette d'oeufs, sa source habituelle d'approvisionnement avait été supprimée par la guerre et les conditions étaient telles que ses consommateurs étaient prêts à payer un bon prix pour les oeufs d'une qualité indifférente, quelle que fût leur provenance.

Il ne faut pas s'attendre à ce que cet état de choses se maintienne lorsque la guerre sera terminée. Les pays avoisinants se remettront à exporter des oeufs en Grande-Bretagne et si nous voulons nous maintenir sur ce marché, nous devrions soutenir la concurrence du Danemark, de la Hollande et de l'Irlande. Nous n'y arriverons certainement pas à moins que nous n'améliorions beaucoup la qualité des oeufs que nous produisons et que nous exportons. En veut-on une preuve? Les prix des oeufs canadiens en Grande-Bretagne sont toujours bien inférieurs aux prix danois et aux prix irlandais.

L'AMÉLIORATION EST UN BESOIN URGENT

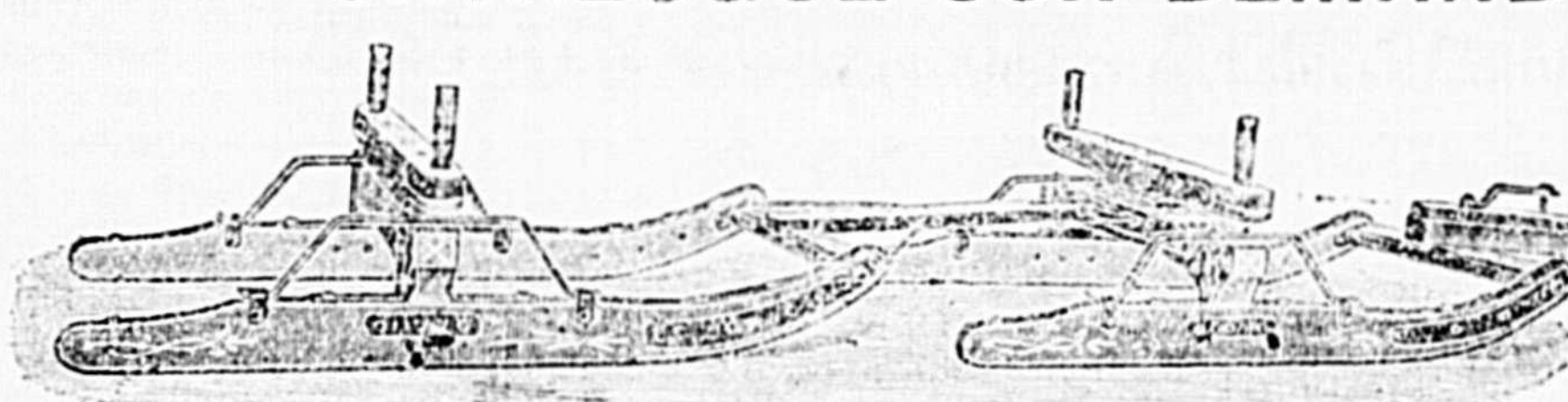
A moins donc que nous ne faisons quelque chose pour améliorer la qualité des oeufs canadiens, il est tout probable qu'après la guerre nous ne saurons que faire de notre surplus de production. Si nous ne parvenons pas à trouver un débouché, et si ce surplus est rejeté sur nos marchés déjà amplement pourvus, il en résultera une grande dévalorisation de notre commerce. Comment pourrions-nous alors soutenir ce commerce étranger, faire une réputation enviable à nos oeufs canadiens et créer un vigoureux commerce d'exportation? Nous ne saurions suivre de meilleures méthodes que celles qui ont été adoptées par le Danemark, la Suède et l'Irlande. Ces pays ont formé des cercles d'oeufs ou des sociétés de vente, qu'ils ont développés et étendus à un tel point qu'ils ont maintenant une organisation nationale et coopérative, par laquelle passe la plus grande partie de leur production. Ces approvisionnements coopératifs sont d'une qualité déterminée. Cette qualité est uniforme. Elle est sûre. Ces pays fournissent d'immenses approvisionnements qui sont déposés sur le marché anglais, où ils sont vus avec faveur. Les sociétés coopératives qui adhèrent

# SLEIGHTS

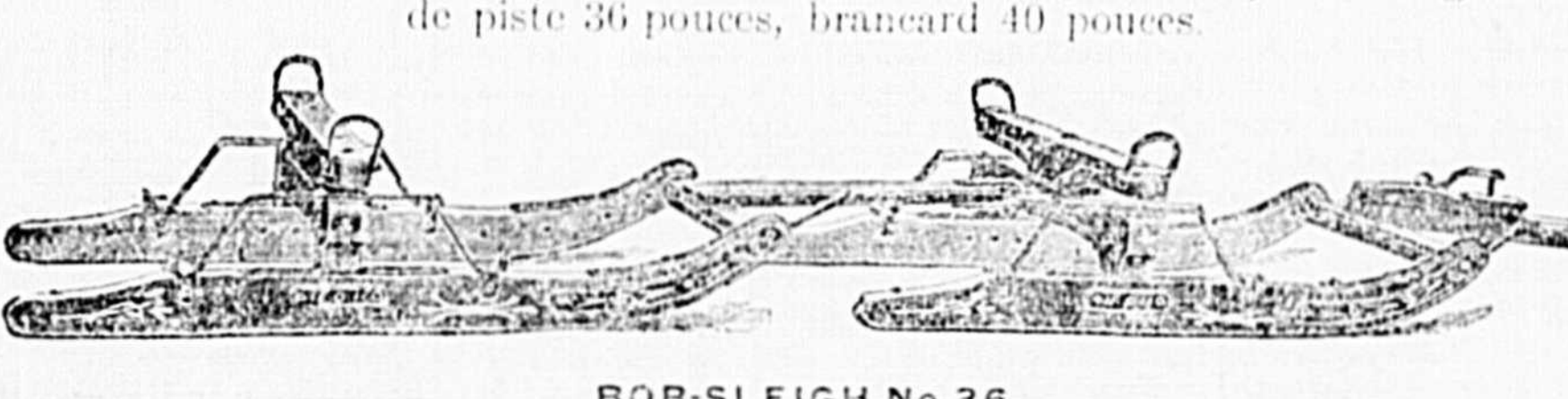
Avant de faire l'achat de votre voiture d'hiver, n'oubliez pas que vous devez visiter la ligne "LEGARE" si vous voulez voir toutes les dernières nouveautés, les styles qui peuvent le mieux vous convenir, obtenir les prix et conditions les plus avantageux du marché.

En vous adressant ici pour faire le choix de votre sleigh vous avez la certitude d'avoir une satisfaction complète.

## CATALOGUE SUR DEMANDE



**BOB-SLEIGH No 18**  
Patins 2, 2 1/2, 3 pouces, hauteur 6 pouces, longueur 6 pieds, largeur de piste 36 pouces, brancard 40 pouces



**BOB-SLEIGH No 36**  
Patins 2, 2 1/2, 3 pouces, hauteur 6 pouces, longueur 6 pieds, largeur de piste 36 pouces, brancard 40, 48, 54, 60 pouces.

**P. T. LEGARÉ**  
LIMITÉE  
273-287 RUE ST PAUL } QUÉBEC  
32-38 RUE ST VALIER }  
SUCCURSALE A CHICOUTIMI — J.-A. HUDON, Gérant.

strictement à leurs qualités types ont encouragé les commerçants réguliers à suivre leur exemple, le commerce en a été complètement révolutionné et les producteurs de ces pays ont réussi à obtenir la première place sur le meilleur marché de l'univers.

**UNE OCCASION QUI S'OFFRE AU CANADA**

La même occasion s'offre à nous. Je crois que la coopération fera pour nous ce qu'elle a fait pour le Danemark, la Suède et la province de l'Île du Prince-Édouard. Nous avons déjà des preuves bien claires de ce fait. Il y a cinq ou six ans, de tous les oeufs qui se vendaient sur le marché de Montréal, ceux de l'Île du Prince-Édouard avaient peut-être la pire réputation de tous. On forma une société coopérative qui écoulait annuellement soixante pour cent des produits des basses-cours de la province. L'année dernière, il s'est vendu, par l'entremise de cette société, un quart de million de dollars d'oeufs. Cette société se fait une règle de trier soigneusement, honnêtement, et d'après des qualités types précises. Grâce à cette méthode, elle a créé aux produits de l'Île une réputation supérieure à celle des produits de toutes les autres provinces du Canada. L'année dernière, une maison de Montréal a acheté plusieurs milliers de caisses d'oeufs de l'association de l'Île. Comme elle connaissait déjà l'association et ses méthodes de triage et d'emballage, elle plaça directement ces caisses en entrepôt froid, sans les examiner. Plus tard, ces produits furent sortis de l'entrepôt et expédiés en Grande-Bretagne, sans examen. Ils donnèrent entière satisfaction et sur la garantie de cette expérience, la même maison a acheté cette année des milliers de caisses d'oeufs de l'Île, pour le même but.

**UN SYSTÈME UNIFORME SERA NÉCESSAIRE**

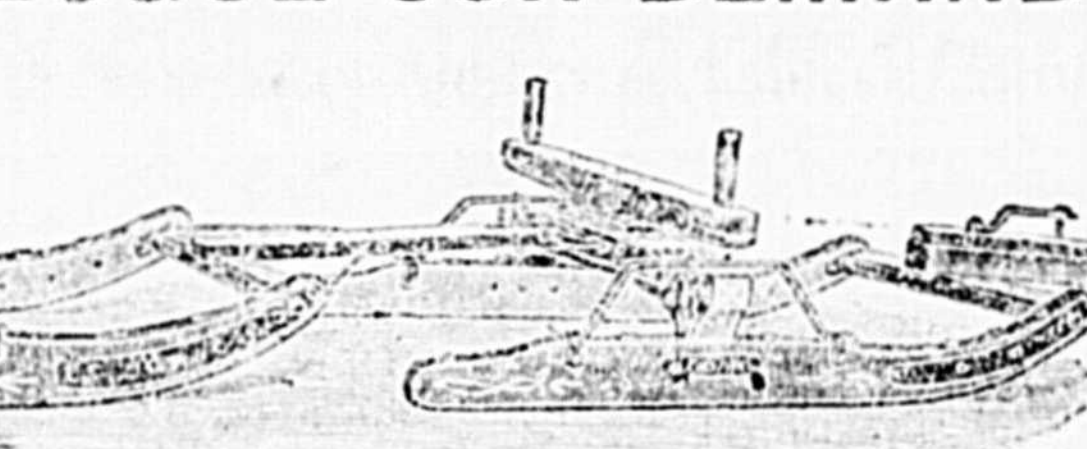
Un système uniforme comme celui qui a été adopté en Danemark, en Suède et dans l'Île du Prince-Édouard sera nécessaire pour tout le Dominion. Il faut unir toutes nos forces, coordonner tous nos efforts en une vaste entreprise nationale. Nous devons chercher par tous les moyens possibles à encourager les provinces canadiennes à prendre part à un mouvement uniforme tendant à l'établissement d'un système de vente en vue d'accélérer et d'améliorer la production, et spécialement en vue de développer notre commerce d'exportation et de pourvoir ainsi à l'extension et à l'expansion de cette industrie.

# SLEIGHTS

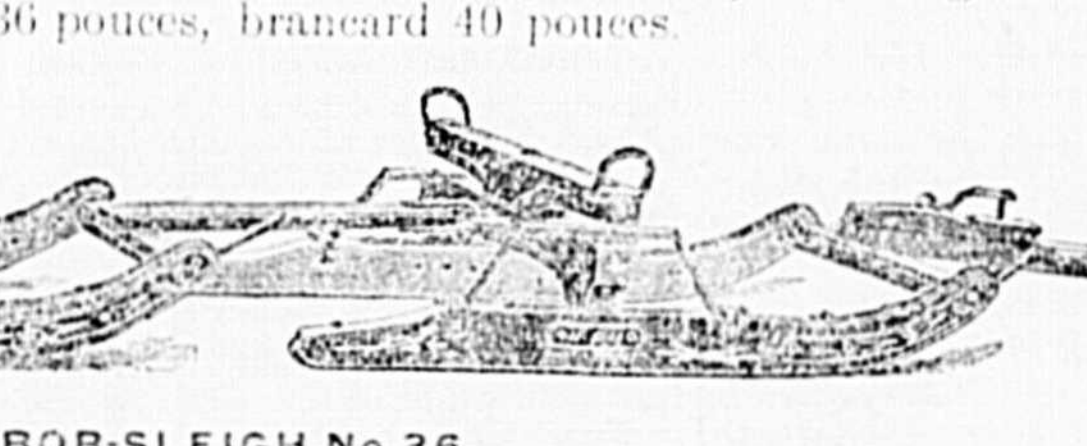
Avant de faire l'achat de votre voiture d'hiver, n'oubliez pas que vous devez visiter la ligne "LEGARE" si vous voulez voir toutes les dernières nouveautés, les styles qui peuvent le mieux vous convenir, obtenir les prix et conditions les plus avantageux du marché.

En vous adressant ici pour faire le choix de votre sleigh vous avez la certitude d'avoir une satisfaction complète.

## CATALOGUE SUR DEMANDE



**BOB-SLEIGH No 18**  
Patins 2, 2 1/2, 3 pouces, hauteur 6 pouces, longueur 6 pieds, largeur de piste 36 pouces, brancard 40 pouces



**BOB-SLEIGH No 36**  
Patins 2, 2 1/2, 3 pouces, hauteur 6 pouces, longueur 6 pieds, largeur de piste 36 pouces, brancard 40, 48, 54, 60 pouces.

**P. T. LEGARÉ**  
LIMITÉE  
273-287 RUE ST PAUL } QUÉBEC  
32-38 RUE ST VALIER }  
SUCCURSALE A CHICOUTIMI — J.-A. HUDON, Gérant.

Prenez la bonne résolution de toujours employer la plume fontaine

## WATERMAN

parce qu'elle est la meilleure et elle est GARANTIE.

EN VENTE CHEZ  
**HORATIO BERGERON**  
LIBRAIRE — — — CHICOUTIMI

## Les Prévoyants du Canada

### ASSURANCE FONDS DE PENSION

Capital autorisé..... \$500,000.00  
Actif du Fonds de Pension le 30 septembre 1916..... 934,003.81

### L'année du million

PROGRESSION DE LA COMPAGNIE JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 1916

Années.	Sections.	Sociétaires actifs.	Pensions.	Actif.
31 DEC. 1909	45	1,830	5,295	\$ 16,461.94
31 DEC. 1911	224	14,228	30,910	170,670.80
31 DEC. 1913	349	24,492	47,957	423,745.31
31 DEC. 1915	455	32,155	61,468	772,698.99
30 SEPT. 1916	491	34,715	66,042	934,003.81

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront Les Prévoyants du Canada, lorsque le temps de payer des rentes sera venu.

**ANTONI LESAGE, Gérant général.**  
Bureau-Chef: EDIFICE "DOMINION" 126, RUE ST-PIERRE, QUÉBEC  
Bureau à Montréal: CHAMBRE 22, EDIFICE "LA PATRIE"  
E. LESAGE, Gérant.

AGENTS A CHICOUTIMI:  
MADEMOISELLE M.-L. DESRIENS — — — SIMON LAFOREST

## La Fédération Ouvrière Mutuelle du Nord

Corporation ouvrière autorisée par charte spéciale le 21 décembre 1912

Société de secours mutuels, de prévoyance, d'économie domestique et sociale et d'organisation du travail.

OBJET DE LA SOCIÉTÉ: protection, défense et développement des intérêts religieux, sociaux et économiques de ses membres.

SUCCURSALES A Jonquières, Kénogami, St-Alphonse, Val-Jalbert et St-Alexis.

POUVOIRS ET PREROGA

SIEGE SOCIAL: Chicoutimi, Qué.  
**BUREAU DE PLACEMENT**  
TEL. SAG.-QUE. 75 L. D. COIN DES RUE SCARTIER ET MONTCALM.

JOSEPH MENARD Président  
DANIEL-E. OUELLET, Secrétaire-Trésorier.  
Mgr EUG. LAPOINTE, Aumônier.

AN MARS 1916

## Abonnez-vous au "Progrès du Saguenay"

## La Cie du Chemin de Fer Roberval-Saguenay

HORAIRE EN VIGUEUR  
LE 8 OCTOBRE 1916

**LE DIMANCHE SEULEMENT**

Départ de Bagotville pour Latérière et Ha! Ha! Jet..... 5.15 P. M.  
Départ de Bagotville pour Chicoutimi et Ha! Ha! Jet..... 6.20 A. M.  
Départ de Chicoutimi pour Latérière et Bagotville..... 6.45 A. M.  
Départ de Chicoutimi pour Bagotville..... 7.10 P. M.  
Ha! Ha! Jet..... 6.25 P. M.  
Départ de Latérière pour Chicoutimi et Ha! Ha! Jet..... 6.20 P. M.  
Départ de Latérière pour Bagotville..... 8.40 A. M.  
Départ de Ha! Ha! Jet pour Latérière et Bagotville..... 8.00 A. M.  
Départ de Ha! Ha! Jet pour Bagotville et Chicoutimi..... 7.25 P. M.

**TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE ET LE LUNDI**

Départ de Bagotville pour Latérière, Chicoutimi et Ha! Ha! Jet..... 6.00 A. M.  
Départ de Chicoutimi pour Ha! Ha! Jet..... 7.00 A. M.  
Départ de Latérière pour Chicoutimi et Ha! Ha! Jet..... 7.05 A. M.

**TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE ET LE SAMEDI**

Départ de Chicoutimi Ouest pour Latérière et Bagotville..... 6.55 P. M.  
Départ de Ha! Ha! Jonction pour Chicoutimi Ouest, Latérière et Bagotville..... 7.10 P. M.  
Départ de Latérière pour Bagotville..... 7.55 P. M.

Pour toutes autres informations s'adresser à

**J.-E. ROBITAILLE,**  
Contrôleur du Trafic,  
Edifice Roberval-Saguenay  
Téléphone 84 annexe.

**VOYAGES D'AFFAIRES DE SANTE OU RÉCRÉATION**

PAR CHEMIN DE FER OU PAQUEBOT POUR TOUT ENDROIT AU CANADA AUX ETATS-UNIS OU EN EUROPE.

Retenez votre passage et procurez-vous vos billets à notre Agence Générale de Chemins de Fer et Lignes Transatlantiques.

Pour itinéraires, suggestions, brochures illustrées, billets, s'adresser à 30, rue St-Jean, au Château Frontenac et à la Gare du Palais, Québec.

**C. A. LANGEVIN,**  
Agent local du Service des voyageurs ou à **E. J. HEBERT,**  
1er Ass't Agent Général,  
Service des Voyageurs,  
Gare Windsor, Montréal.

**LA COMPAGNIE J.-B. ROLLAND & FILS**

LIBRAIRES, EDITEURS, PAPIETIERS ET IMPORTATEURS

Représentant la célèbre marque de papier "SUPERFINE LINEN RECORD"

Téléphone Bell Main 6423

53, rue St-Sulpice, Montreal

## A VENDRE

Maison avec magasin et vastes hangars. Sur la RUE RACINE au centre de la ville, près de l'Académie Commerciale.

Excellent poste de commerce. Prix modéré

S'adresser au  
**Procureur du Seminaire**

Abonnez-vous au "Progrès du Saguenay"

## LE SIROP GAUVIN POUR LE RHUME

Composé des meilleurs baumes et antiseptiques, le plus efficace pour la guérison prompte et permanente des Rhumes, Toux, Écoulements, Bronchites, Coqueluches, etc. Les rhumes d'été sont traités et entraînent souvent des maladies graves des voies respiratoires. Guérissez-les donc sans délai avec le SIROP GAUVIN POUR LE RHUME, qui n'a pas son égal. Prix: 25c la bouteille.

**Le Sirop d'Anis Gauvin pour les Enfants**

Soulage toux, douleurs de la dentition, indigestion, diarrhée, et assure au bébé un sommeil naturel.

PRIX: 25 cents la bouteille.

**Les Cachets Gauvin pour le Mal de Tête**

soulagent et guérissent promptement

**Maux de Tête, Migraines, Névralgies, et toutes les douleurs.**

PRIX: 25 cents la boîte.

**ALEXANDRE VEZINA**  
 MARBRIER—SCULPTEUR  
 Rue Bégin, (Près de l'église)  
 Chicoutimi, P. Q.

Sculpture sur marbre ou sur pierre.  
 Epitaphes et travaux de cimetières à des prix très modérés. Ouvrage livré promptement.  
 Attention spéciale aux commandes par correspondance.  
 Je sollicite respectueusement votre visite à mes ateliers.  
 J. N. O. 8 Juin.

**LA CASSIÈRE DE PETITE ÉCONOMIE DE CHICOUTIMI**  
 Bureau-chef: Rue Racine, Chicoutimi.

Heures de Bureau: Tous les jours de 9 hrs à 11 h. et de 2 hrs à 4 h. p. m. Le mercredi soir, de 8 hrs à 9 h. p. m. Le dimanche, de 3 à 4 p. m.

Succursales à Chicoutimi-Ouest: chez les R. R. P. P. Eudistes.

Heures de Bureau: Tous les jours de 9 hrs à 11 h. et de 2 hrs à 4 h. p. m.

Autres succursales à Ste-Anne de Chicoutimi, St-Fulgence, Jonquières, Hébertville village et Station, St-Jérôme, Roberval, St-Félicien, St-Méthode, Normandin, Malbaie, Pointe au Pic, etc.

Nous payons un intérêt annuel de 3% sur tous dépôts de UN SOU à \$300.00

A. BECHARD, Gérant.

**DELWAIDE & GOFFIN**

Marbriers et Tailleurs de Pierre, Monuments.

Epitaphes en MARBRE, en Pierre, et en Granit.

Aussi: Tout ouvrage de construction en pierre

**HOTEL BELLEVUE . . . CHICOUTIMI**

Nous sollicitons votre visite ou votre correspondance.

J.N.O.

**BIPHOSPHATE DE CHAUX DES FRÈRES MARISTES**

Remède très efficace, contre la consommation, l'anémie et les maladies des os.

—39 ans de succès—

En vente chez les Frères Maristes.

**TELEPHONE SAGUENAY - QUEBEC**

Service Local et de Longue Distance

SE RACCORDEMENT AVEC La Cie de Téléphone Bell

BUREAU PRINCIPAL: CHICOUTIMI. Téléphone 53

ABONNEMENT: Résidence Privée \$20.00 par an. Commerce - - \$25.00 par an.

**LIVRES BLANCS**

Livres à feuillets mobiles

Étampes en Caoutchouc

Aménagement de Bureau

Reliure de toute sorte

Impressions de luxe.

**T. J. MOORE & CIE** Limitée. Québec.

**CLAVEAU & LAMARRE**

INGÉNIEURS-ARTEPÈRES

Travaux Municipaux, Arpentages, Développement Hydro-Électriques, Rapports et Estimés.

BUREAUX: A l'Hotel-de-Ville et B. O. Aclard Tremblay. Rue Racine, Chicoutimi.

**Dr Léon Cloutier**

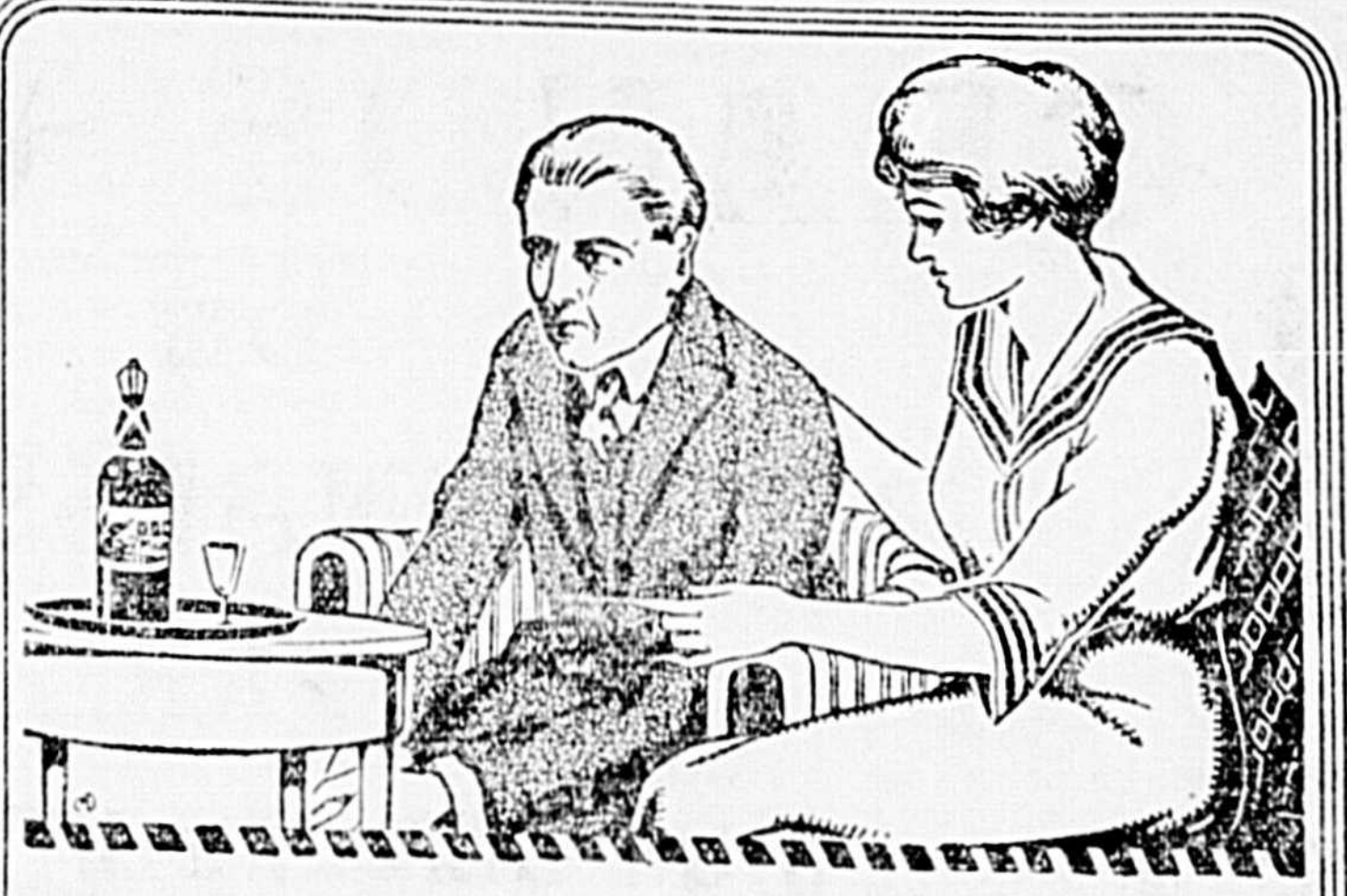
SPECIALISTE DE L'HOTEL-DIEU

Pour les maladies des yeux, du nez, des oreilles et de la gorge.

Heures de bureau: de 1 à 6 heures.

BUREAU: dans la maison de M. Phidime Simard, Rue Racine, Chicoutimi.

**ABONNEZ-VOUS AU 'Progrès du Saguenay'**



**Hommes Faibles, Surmenés, Épuisés, prenez courage, vous pouvez vous rétablir.**

La faiblesse, l'amaigrissement, l'épuisement ont pour cause l'appauvrissement, l'insuffisance ou l'altération du sang, le liquide vital par excellence qui doit fournir à l'organisme les éléments nécessaires pour assurer les fonctions essentielles de la vie.

Chaque fois qu'il y a un manque d'équilibre entre les recettes nutritives et les dépenses nécessaires à la fois par la croissance du corps et le surmenage intellectuel et physique, c'est la santé qui est en jeu, l'approvisionnement du sang, l'essence même de la vie, qui est diminué, son renouvellement qui se fait trop lentement, sa qualité qui est altérée.

Alors apparaissent les maladies de débilité, ces faiblesses de la constitution, ces troubles de la nutrition qui en produisant une diminution de la vitalité générale de tous les tissus, de tous les organes, conduisent infailliblement à l'amaigrissement, à l'anémie, à la neurasthénie, à la débilité générale, etc.

Il est donc évident que pour remonter un organisme déprimé, épuisé, affaibli, il faut d'abord lui rendre le sang qu'il a dépensé, lui fournir précisément ce qui lui fait défaut: un sang riche, pur, généreux et vivifiant qui ira alimenter, renforcer, régénérer toutes les énergies fonctionnelles, permettant au malade de lutter avec avantage contre le dépérissement des forces vitales et de s'affranchir des maladies qui le minent. Rien n'égale, comme restaurateur du sang, le fameux

**Vin St-Michel**

Ce nectar délicieux n'est pas seulement comme stimulant des voies digestives et comme tonique-reconstituant, mais il fournit de plus au sang le fer et le phosphore, éléments indispensables à la constitution et à l'évolution des globules rouges.

Sous son action bienfaisante, l'appétit revient, les couleurs reparassent, les forces reviennent rapidement, et, avec elles, un sentiment exquis de bien-être, de vigueur et de santé.

Le VIN ST-MICHEL se prend à la dose d'un verre à vin avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

BOIVIN, WILSON & CIE, Limitée, (Seuls Agents), 468 rue St-Paul Ouest, Montréal. EASTERN DRUG CO., Boston Mass. (Agents pour les Etats-Unis.)

**La Compagnie d'Assurance NATIONAL LIFE ASSURANCE-VIE**

SECURITE ABSOLUE, REMISES FAITES PROMPTEMENT

**J.-E. DUFOUR**, Gérant de district, EDIFICE DE LA BANQUE NATIONALE RUE RACINE, . . . Chicoutimi

**HOTEL RENDEAU**

LE RENDEAU-VOUS DES CANADIENS-FRANCAIS QUI VISITENT LA METROPOLE

58 et 60, Place Jacques-Cartier, Montréal.

La cuisine, le service de la table et l'aménagement sont de première classe. L'urbanité du personnel et des propriétaires vous donneront un bonjour.

PRIX RAISONNABLES

**GERVAIS & SAMSON**, Propriétaires. 11-15 J. N. O.

**AVIS AUX CULTIVATEURS**

Nous avons en magasin un assortiment considérable de machines aratoires de tous genres.

Faucheuses-lieuses, Râteaux, Wagons de fermes et Wagons pour entrepreneurs, Machines à battre, Distributeurs d'engrais, Bancs de scie, Ecremeuses centrifuges, Balances à truck, Voitures de promenade de toutes sortes, Bannières de luxe et de travail, Broche à clôtures en Acier

PIANOS ET HARMONIUMS

SPECIALITES: Engins à gazoline et à pétrole, Moulages en acier et en émail.

POELES ET FOURNAISES DE TOUTES SORTES. Assortiment complet de machineries pour moulins à scie et boutiques à bois.

Malgré la hausse sur toutes les machines aratoires, nous vendons toutes les machines mentionnées plus haut avec une réduction de 10 pour cent sur les prix de 1916. Nous sollicitons votre visite avant d'aller ailleurs.

**T.-L. BRASSARD & Cie.**

**Blanchette & Frère**

RUE CARTIER, . . . CHICOUTIMI

Marchands de bois de toutes sortes pour construction de bâtisses, etc. GROS ET DETAIL.

Bois sec, préparé pour portes, chassis, moulures, encadrements, planchers, etc. Une grande quantité de bardeaux à vendre à des conditions défiant toute concurrence.

VENEZ ME VOIR AVANT DE FAIRE VOS ACHATS

Depuis des mois un moulin à préparer le bois a été ajouté à l'établissement, ce qui met les propriétaires en mesure d'avoir toujours en mains cadres, moulures, tringles, etc. qui ont le plus de succès.

Assés: BOIS DE CHAUFFAGE, SEC ET VERT

**FLEUR QUESNEL**

Essayez-le si vous cherchez un tabac naturel Canadien, délicieux et qui ne pique pas la langue.

2 EN VENTE PARTOUT.

**FEUILLETON DU PROGRES DU SAGUENAY**

**"Alors, ils le reconnurent"**

Par Joseph des Verrières

No 17

Mais une Coopérative, c'est déjà presque, en petit, la société collectiviste de demain; c'est un pas de plus vers la socialisation de la consommation, puis de la production. Nous rêvons d'une société où chacun, sous le contrôle de l'Etat, fournirait sa part de labeur et recevrait sa part l'existence. . . . Nous nous accoutumerons à ce régime en nous associant ainsi pour notre vie matérielle. C'est ce que les camarades ne comprennent pas. . . . pas tous — reprit-il, car ce rêveur n'eût pas été complet s'il ne se fût doublé d'un optimiste entêté; — quelques-uns ne semblent voir en cette œuvre qu'une bonne opération budgétaire. Il n'y aurait pas alors de quoi se donner tant de peine. . . .

Il s'interrompit, car déjà les camarades arrivaient avec eux, empiétant la petite salle où se tenaient les réunions. Et Daniel aimait à causer avec chacun, à s'asseoir parmi les groupes, ne se lassant jamais de renouveler, comme il le disait,

Le geste auguste du semeur.

de répandre avec chaque parole, en chaque conversation, un peu de sa conviction et de ses idées.

Les arrivants s'asseyaient par quatre ou cinq à de petites tables, et la plupart d'entre eux demandaient des consommations. Daniel n'aimait pas cette habitude, qu'il devait pourtant supporter, car c'était la seule manière d'indemniser le cabaretier, qui prêtait gratuitement la salle. Il se contentait donc de poursuivre de ses reproches ceux de ses camarades qui se faisaient servir des boissons trop alcooliques. Justement, il ne tarda pas à s'arrêter auprès d'un malheureux absorbé dans la préparation savante d'une absinthe:

— Ne vois-tu pas, lui disait-il, que tu deviens ainsi peu à peu un incapable, un invalide, alors que la cause a besoin de militants convaincus, intelligents, énergiques? . . . Et comment pourrions-nous émaner le prolétariat, secouer l'écrasante tutelle patronale, si nous ne résistons pas à la tyrannie d'une absinthe? . . . Tu travailles en toi-même contre le progrès, contre l'humanité.

L'autre souriait, balbutiait une réponse, trouvait que Daniel parlait bien, puis continuait. . . .

Le président du Syndicat — ce n'était pas Daniel: il avait refusé ce titre pour cette raison simple qu'il n'aurait pas voulu que le Syndicat eût un président — le président s'était levé et demandait du silence. Daniel regarda, sur la pointe des pieds, sa place au bout de la table réservée au "Bureau". Il ouvrit un sous-main et se disposa à écrire.

— Camarades, disait l'autre, en raison de l'importante question que nous devons discuter, nous n'aurons pas, ce soir, la conférence ordinaire. Les réunions du Syndicat avaient lieu chaque semaine. Lorsque l'ordre du jour n'était pas trop chargé, on entendait une conférence faite à tour de rôle, autant que possible, par l'un des ouvriers ou par des orateurs spécialement invités. C'était encore Daniel qui avait imaginé ce moyen de propagande et, comme il disait, d'éducation personnelle. Mais aujourd'hui la Coopérative absorbait toutes les pensées et tous les instants.

— Avant de passer à cette question, continua le président, quelqu'un a-t-il une observation à faire ou une demande à formuler?

— J'ai reçu, dit Daniel, une demande d'inscription au Syndicat du camarade Jacques Gérard, tout récemment embauché au chantier. Personne n'a d'objection?

Tous gardèrent le silence.

— Alors Gérard est admis, dit le président. Puis, après un nouveau silence, il reprit:

— Maintenant, camarades, nous avons à examiner l'organisation pratique de cette Coopérative, dont nous avons accepté le principe il y a huit jours. Je ferai observer, si vous le permettez, que nous ne devons rien négliger pour donner à notre œuvre une organisation aussi sérieuse, méthodique et solide que possible. Car la Coopérative ne sera qu'un commencement. Il y a des Syndicats, et de plus jeunes que le nôtre, qui ont déjà fondé des Mutualités de tous genres, des cours professionnels, des restaurants coopératifs, etc. Nous n'hésiterons pas, sans doute, à nous lancer dans cette voie des entreprises économiques, si utiles pour fortifier le Syndicat; mais plus nous voulons construire et plus il importe de ne pas nous exposer, par une imprudente précipitation, à des échecs lamentables qui compromettraient le succès de toutes nos tentatives.

Daniel se leva.

— J'applaudis de tout cœur, dit-il, aux paroles de notre camarade Poincet — c'était le nom du président, — mais, pour ma part, c'est sur une autre idée que je voudrais insister.

Et il reprit alors, en la développant avec sa chaude élocution, la pensée qu'il expliquait tout à l'heure à Gérard:

— Que cherchons-nous, en somme, camarades, en fondant aujourd'hui notre Coopérative? Serait-ce uniquement un peu plus de bien-être, de tranquillité et d'argent? Si c'était vraiment cela, nous ne vaudrions pas mieux que d'écloister bourgeois et nous ne serions pas capables de travailler pour la cité future. Ce que nous voulons, n'est-ce pas, c'est collaborer à une œuvre d'affranchissement, c'est préparer une grande et pacifique révolution. La Coopérative nous en fournira un moyen, bien modeste sans doute, mais efficace tout de même. Et voilà, j'ose le dire, ce que nous devons uniquement considérer. Il ne s'agit pas de payer moins cher de l'épicerie ou du charbon, il ne faut pas parler d'économies personnelles, de bonis à distribuer, il s'agit d'aider au triomphe de la cause que nous voulons passionnément servir.

Les applaudissements éclatèrent. Et n'était-ce pas, en effet, une magnifique pensée, digne de soulever tous les enthousiasmes, que de proposer à ces hommes un autre idéal qu'un vain mépris, de les convier à une œuvre qui dépassait infiniment leurs mesquins intérêts? Mais pourquoi Daniel ne comprenait-il pas qu'il rendait lui-même son œuvre vaine, en arrachant du cœur des humbles les meilleures raisons qu'ils puissent avoir d'y sacrifier leurs égoïsmes: la foi et la charité chrétiennes?

C'était bien d'ailleurs cette idée si belle du renouement de soi-même à une cause supérieure que les camarades venaient d'applaudir. Mais tout en admirant Daniel, tout en se croyant peut-être bien convaincus par sa parole, ils ne s'étaient pas déliés de leur propre faiblesse. La discussion ne tarderait pas à le montrer. Quand Daniel se fut assis, personne n'ayant demandé la parole, on passa tout de suite à l'examen des détails précis.

Poincet parla le premier. Il proposait d'élire une Commission pour administrer l'œuvre nouvelle, négocier les achats, tenir les comptes en règle. Puis il fallait désigner quelqu'un, chargé, sous le contrôle des membres de la Commission, de recevoir et de servir les acheteurs.

— Le meilleur, dit une voix, serait de payer un employé pour ce service.

— Non, non, camarades, protesta Daniel. Un employé! . . . salarie par nous! . . . Ce serait un comble! . . . Nous voulons supprimer le patronat, et nous ne trouverions rien de mieux que de nous instituer collectivement patrons à notre tour? Ne pourrions-nous donc pas nous rendre, à tour de rôle, ce service les uns aux autres? Serait-il bien difficile de venir, par exemple, de 11 heures à midi et de 6 à 9 heures, chacun pendant une semaine, pour accomplir cette besogne si simple? Que ceux qui sont disposés à accepter cette charge le fassent à la main, et nous n'aurons plus besoin d'employé.

De nombreuses mains se levèrent, parmi lesquelles celle de Jacques. L'on finit donc par admettre le système soutenu par Daniel, quitte à revenir à une conception moins idéale si l'expérience démontrait l'impossibilité de la première. Peu à peu, les détails se précisèrent. Le projet, d'abord informel, prenait de minute en minute plus de relief et de réalité, pareil à la statue que l'artiste esquisse. Daniel ne se lassait pas d'écrire et de parler. On voyait la sueur perler à ses tempes, et l'on devinait sa fatigue au son de sa voix épuisée, sous la lueur du gaz, dans l'atmosphère surchauffée, et à mesure que, sur les tables, se renouvelaient les consommations, les discussions se faisaient plus chaudes, l'impatience semblait gagner les camarades. Un point restait à élucider, qui n'était pas assurément le moins délicat, le moins difficile. Daniel voulut l'aborder tout de suite:

A suivre

**La Banque Nationale**  
 (INCORPORÉE EN 1860)

CAPITAL AUTORISÉ, \$5,000,000.00. CAPITAL PAYÉ, \$2,000,000.00  
 RESERVES . . . \$1,954,843.00

Nous payons l'intérêt à nos déposants 2 FOIS L'AN à nos

**200 bureaux au Canada**

Nous acceptons des DEPOTS de \$1.00 et plus. L'INTERET est calculé sur la balance MINI-MUM de CHAQUE MOIS.

Nous avons des correspondants dans le monde entier et nos MANDATS DE VOYAGE sont payables AU PAIR partout.

Notre bureau de PARIS (15 rue Auber), offre des avantages exceptionnels au PUBLIC VOYAGEUR.

Les versements de fonds, les collections, les paiements, les crédits commerciaux et les placements sont effectués en EUROPE, aux ETATS-UNIS et au CANADA, aux TAUX les PLUS BAS.

F.-A. GAUTHIER, gérant à Chicoutimi.  
 ED. LEVESQUE, PRO-GÉRANT à Chicoutimi-Ouest.

**DUNLOP**

vingt-deux années d'expérience

"DUNLOP" signifie produit vraiment canadien

**QUALITE sans cesse perpétuée dans les boyaux à eau "DUNLOP"**

Parmi les boyaux à eau, les marques HERCULES et PEERLESS occupent le premier rang parce qu'elles ont, depuis dix années, maintenu une qualité que leurs plus chauds amis même croyaient impossible à atteindre. Pour les conditions très dures nous recommandons la marque "Hercules."

Dunlop Tire & Rubber Goods Co. Ltd. MONTREAL.

EAU VAP'EUR INCENDIE

**VAL-RACINE**

200 EMPLACEMENTS A VENDRE

VAL-RACINE.—Près du moulin des Bûcherons, à un demi-mille de la limite ouest de la ville de Chicoutimi, sur le Saguenay.

BEAUSITE A PROXIMITE DU CHEMIN DE FER ET DE LA NAVIGATION

Eau abondante et pure. Bois de chauffage à bon marché. Taxes minimes. Ecole dans la localité. Emplacements d'Eglise et d'Académie marqués et réservés. CONDITIONS FACILES S'adresser au

**Notaire Maltais,**  
 RUE CARTIER, . . . CHICOUTIMI.  
 Jan 18 avril 1916

**SIROP DE SUCRE "Magic"**

Qualite de choix pour la table

Placez vos commandes immédiatement pour livraison d'automne.

**DROUIN, FRERES & RATTRAY, Ltée.**  
 EPICIERES EN GROS  
 52, rue St-Paul, - QUEBEC.

Représentant à Chicoutimi, EUGENE ROY  
 Edifice Claveau, Rue Racine Phone. 164 local.

**AUX AMATEURS PHOTOGRAPHES**

Appareils (Kodaks) de toutes grandeurs et de prix variés. Venez examiner notre assortiment et parcourir nos catalogues.

Les appareils EASTMAN sont en vogue dans l'univers entier. N'oubliez pas cette phrase devenue proverbe: "Si ce n'est pas un EASTMAN, ce n'est pas un KODAK!"

**W. GAUTHIER**  
 Horloger-Bijoutier, rue Racine, Chicoutimi  
 Représentant de la Canadian Kodak Co Ltd de Toronto.

POUR LE MOIS DES MORTS

## L'âme d'un père

Vers le milieu du mois de septembre 1870, une jeune professe de monastère des sœurs rédemptoristes de Malines, en Belgique, ressentit tout à coup une peine indicible au plus intime de son âme. Ne sachant à quelle cause attribuer cette tristesse qui ne la quittait plus, et qu'elle n'avait jamais éprouvée auparavant, elle s'efforça, mais en vain, de la surmonter ou du moins de s'en distraire. La sœur Marie-Séraphine du Sacré-Cœur de Jésus était devenue pour elle-même comme pour ses compagnes une véritable énigme.

Le 29 septembre, une lettre de Châteauroux lui arriva en retard de deux semaines, par suite des catastrophes que tout le monde connaît. Elle lui annonçait le décès de son père mort le 17 de ce mois. Tout s'expliquait ainsi.

A partir de ce jour, la pauvre sœur dont les angoisses ne devenaient que plus vives entendit souvent des gémissements qui lui rappelaient les exclamations entrecoupées de son père lorsqu'il était dans la peine. Une voix bien distincte lui criait sans relâche: "Ma chère fille aie pitié de moi, aie pitié de moi!"

Le 4 octobre suivant, de nouveaux tourments commencèrent pour la sœur; elle devint fort souffrante; ses douleurs se portèrent principalement à la tête où elles étaient presque intolérables et durèrent, avec cette intensité, jusqu'au milieu du mois.

Le 14 au soir, comme la Sœur de plus en plus malade, venait de se coucher, elle vit tout à coup venir à elle, entre son lit et la muraille, son pauvre père tout environné de flammes et en proie à une extrême tristesse. A cet aspect, elle fut saisie d'une telle compassion qu'elle poussa des cris plaintifs sans même s'apercevoir qu'elle rompait le silence. Il lui semblait en même temps être brûlé par ces flammes.

Le lendemain 15, au moment où elle récitait au pied de son lit le *Salve Regina* de règle, elle vit de nouveau son père à la même place que la veille, au milieu des flammes. C'est à ce même moment qu'elle le verra désormais, pendant les apparitions qu'il fera jusqu'à sa délivrance. Cette fois, la Sœur se demandait intérieurement s'il avait commis quelque injustice dans ses affaires. Mais son père répondant à sa pensée, lui dit:

"Non, je n'ai commis aucune injustice; je souffre pour mes impatiences continuelles et pour d'autres fautes qu'il ne m'est pas permis de te dire."

Le 27, la Sœur revit son père plongé dans la tristesse, mais non dans les flammes. Il se plaignait d'avoir été soulagé moins que la veille dans ses tourments.

"Pauvre père! lui dit sa fille, tu ne sais donc pas que les sœurs ne peuvent prier toute la journée; nous avons notre règle, nos occupations, des emplois divers à remplir.

"Je ne demande pas, reprit-il alors, qu'on soit toujours en prière, mais qu'on n'applique des intentions, des indulgences. Si l'on ne vient à mon secours, tu seras tourmentée sans relâche; le bon Dieu m'a permis de m'en prendre à toi. Oh! ma chère fille, souviens-toi que tu l'es offerte en victime, le jour de ton oblation; tu dois en subir les conséquences.

"Regarde, regarde cette citerne pleine de feu où je suis plongé! Nous sommes ici plusieurs centaines. Oh! si l'on savait ce qu'est le Purgatoire, on souffrirait tout pour l'éviter et pour venir en aide aux pauvres âmes qui y sont prisonnières. Tu dois devenir une sainte religieuse et observer fidèlement les plus petits points de la règle.

"Le Purgatoire des religieux est quelque chose de terrible!"

La Sœur vit en effet la citerne enflammée d'où sortaient d'épais nuages d'une noire fumée.

L'impression qu'elle fit sur moi, disait-elle, ne s'effacera plus de ma mémoire.

Comme le père disparaissait et se replongeait dans la citerne, il s'écria à plusieurs reprises, en montrant sa langue desséchée et brûlante:

"J'ai soif! J'ai soif!"

A partir de ce jour, la Sœur continua de voir régulièrement chaque soir son père à peu près dans le même état de souffrance et de désolation.

Une fois, il dit à sa fille: "Il y a bien longtemps que je ne suis venu te voir!"

"Pauvre père! lui dit la Sœur, tu es venu hier soir."

Oh! répartit celui-ci, si je dois rester en Purgatoire durant trois mois, c'est une éternité! J'étais condamné à plusieurs années de Purgatoire; mais je dois à la Très Sainte Vierge Marie, qui a intercédé pour moi, de n'avoir plus que quelques mois.

Virgine en l'honneur de laquelle, dans les dernières années, il s'approchait des sacrements à chacune de ses fêtes; il professait une grande miséricorde pour les malheureux et ne se ménageait aucune peine pour les œuvres de charité à tel point qu'il était allé quêter de porte en porte pour venir en aide à la fondation d'une maison de Petites-Sœurs des pauvres dans sa ville natale.

La Sœur fit diverses demandes à son père; mais il ne fut pas toujours permis à celui-ci de satisfaire à chacune d'elles.

"Les âmes du Purgatoire, lui demanda-t-elle un jour, connaissent-elles ceux qui prient pour elles et peuvent-elles prier pour les fidèles de ce monde?" La réponse fut affirmative.

"Ces âmes, ajouta la Sœur, souffrent-elles à la pensée que Dieu est si souvent offensé, en particulier dans leur famille?"

"Oui, reprit le père."

Vers la fin de novembre, le 23, la Sœur vit son père comme d'habitude, il semblait plus près d'elle que d'ordinaire; ce qui lui causa des souffrances extrêmement aiguës. Elle croyait être toute en feu.

Le père l'informa que si la communauté continuait à prier pour lui, il serait délivré aux fêtes de Noël. Il est à remarquer que les œuvres les plus secrètes que l'on offrait à Dieu à son intention le soulageaient aussitôt, en même temps qu'il en avait la pleine connaissance. Ainsi vit-il tout ce qu'une religieuse, occupée des exercices d'une retraite particulière et toute dévouée à sa délivrance, lui avait mérité d'adoucissement par sa grande ferveur et son héroïque charité.

La Sœur continua à interroger son père, guidée par sa supérieure ou son confesseur, et lui demanda si cette doctrine était véridique, à savoir: que tous les tourments des martyrs sont au-dessous des souffrances du Purgatoire. Il répondit que c'était bien vrai.

Elle demanda ensuite si toutes les personnes qui sont dans la Confrérie de Notre-Dame du Mont-Carmel, et portent comme telles le saint scapulaire, sont délivrées du Purgatoire le premier samedi après leur mort.

"Oui, si elles ont fidèlement rempli leurs obligations à cet effet" fut la réponse.

A cette demande: y a-t-il réellement des âmes qui restent cinquante ans en Purgatoire, le défunt répondit: "Oui, et même il y en a qui sont condamnées à expier leurs péchés jusqu'à la fin du monde; ce sont des âmes bien coupables et bien délaissées."

Le 3 décembre, son père, quoique toujours triste, lui apparut déjà resplendissant.

Elle lui demanda ce jour-là par obéissance: 1o si la Très Sainte Vierge s'était réellement montrée sur la montagne de la Salette; réponse affirmative; 2o si c'étaient les prédictions de la Salette qui se réalisaient alors contre la France; nouvelle réponse affirmative; enfin si la France se relèverait de cette ruine lamentable.

"La France, répondit le père est bien humiliée, mais elle est bien coupable; elle a fait une lourde chute; elle ne se relèvera qu'en redevenant chrétienne."

La France s'est rendue coupable, par la violation du repos du dimanche, par un vice affreux qui est devenu très commun et surtout par les blasphèmes. Oh! les blasphèmes! ils y sont horribles et attirent la colère de Dieu. Voilà les trois choses qu'elle doit principalement éviter. Oui, la France se relèvera, mais il ne m'est pas permis de l'en dire le moment."

Depuis ce jour les entretiens de la Sœur avec son père cessèrent jusqu'à la nuit de Noël; elle ne le revit même plus dans l'intervalle à partir du 14 où l'âme lui sembla de plus en plus resplendissante.

Cependant la veille de Noël, la pauvre Sœur était si souffrante qu'il lui semblait presque impossible de se traîner. Elle vint néanmoins assister à la messe de minuit, sans doute par la secrète assistance de son père qui devait dans cette heureuse nuit lui annoncer sa délivrance suprême.

Il lui apparut, en effet, entre les deux dévotions de la première messe, brillant comme le soleil.

"J'ai achevé mon temps d'expiation, lui dit-il tout rayonnant de béatitude. Je viens te remercier, toi ma chère fille, et la communauté qui a tant prié pour moi. A mon tour maintenant je prierai pour vous toutes."

La Sœur rentrée dans sa chambre revit une dernière fois son père. Tout heureuse de le contempler dans la gloire, elle le conjura en même temps de demander pour elle, avec sa guérison, les forces nécessaires pour bien observer sa sainte Règle.

"Je demanderai pour toi, reprit-il, une soumission parfaite à la sainte volonté de Dieu et la grâce d'entrer au ciel sans passer par le Purgatoire."

Le défunt était, dans cette dernière vision, si resplendissant que sa fille ne put qu'entrevoir son visage d'un éclat éblouissant et assez seulement pour bien reconnaître les traits de son père; tout le reste de sa personne était comme perdu dans la lumière.

Extrait du Bulletin de l'œuvre expiatoire juillet 1889.

Quelques esprits, paraît-il, ont émis des doutes sur l'authenticité du fait. Nous prions nos lecteurs de croire que nous n'avons pas publié un récit de ce genre à la légère. Ils pourront d'ailleurs s'en convaincre en lisant la lettre suivante qu'on nous a fait parvenir à ce sujet:

Paris, le 15 juillet. Monsieur le Curé,

Le Bulletin de juillet est bien intéressant. J'ai parlé au Révérend Père Schmitt, rédemptoriste, de l'histoire de l'Âme d'un Père. Ce saint Religieux m'a répondu qu'il avait été longtemps le confesseur de cette bonne Religieuse.

Extrait du Bulletin de l'œuvre Expiatoire

Septembre 1889

Lisez toutes les pages du "Progrès du Saguenay" elles sont intéressantes.

Extrait du Bulletin de l'œuvre expiatoire juillet 1889.

Quelques esprits, paraît-il, ont émis des doutes sur l'authenticité du fait. Nous prions nos lecteurs de croire que nous n'avons pas publié un récit de ce genre à la légère. Ils pourront d'ailleurs s'en convaincre en lisant la lettre suivante qu'on nous a fait parvenir à ce sujet:

Paris, le 15 juillet. Monsieur le Curé,

Le Bulletin de juillet est bien intéressant. J'ai parlé au Révérend Père Schmitt, rédemptoriste, de l'histoire de l'Âme d'un Père. Ce saint Religieux m'a répondu qu'il avait été longtemps le confesseur de cette bonne Religieuse.

Extrait du Bulletin de l'œuvre Expiatoire

Septembre 1889

Lisez toutes les pages du "Progrès du Saguenay" elles sont intéressantes.

Extrait du Bulletin de l'œuvre expiatoire juillet 1889.

Quelques esprits, paraît-il, ont émis des doutes sur l'authenticité du fait. Nous prions nos lecteurs de croire que nous n'avons pas publié un récit de ce genre à la légère. Ils pourront d'ailleurs s'en convaincre en lisant la lettre suivante qu'on nous a fait parvenir à ce sujet:

Paris, le 15 juillet. Monsieur le Curé,

Le Bulletin de juillet est bien intéressant. J'ai parlé au Révérend Père Schmitt, rédemptoriste, de l'histoire de l'Âme d'un Père. Ce saint Religieux m'a répondu qu'il avait été longtemps le confesseur de cette bonne Religieuse.

Extrait du Bulletin de l'œuvre Expiatoire

Septembre 1889

Lisez toutes les pages du "Progrès du Saguenay" elles sont intéressantes.

Extrait du Bulletin de l'œuvre expiatoire juillet 1889.

Quelques esprits, paraît-il, ont émis des doutes sur l'authenticité du fait. Nous prions nos lecteurs de croire que nous n'avons pas publié un récit de ce genre à la légère. Ils pourront d'ailleurs s'en convaincre en lisant la lettre suivante qu'on nous a fait parvenir à ce sujet:

Paris, le 15 juillet. Monsieur le Curé,

Le Bulletin de juillet est bien intéressant. J'ai parlé au Révérend Père Schmitt, rédemptoriste, de l'histoire de l'Âme d'un Père. Ce saint Religieux m'a répondu qu'il avait été longtemps le confesseur de cette bonne Religieuse.

Extrait du Bulletin de l'œuvre Expiatoire

Septembre 1889

Lisez toutes les pages du "Progrès du Saguenay" elles sont intéressantes.

Extrait du Bulletin de l'œuvre expiatoire juillet 1889.

Quelques esprits, paraît-il, ont émis des doutes sur l'authenticité du fait. Nous prions nos lecteurs de croire que nous n'avons pas publié un récit de ce genre à la légère. Ils pourront d'ailleurs s'en convaincre en lisant la lettre suivante qu'on nous a fait parvenir à ce sujet:

Paris, le 15 juillet. Monsieur le Curé,

Le Bulletin de juillet est bien intéressant. J'ai parlé au Révérend Père Schmitt, rédemptoriste, de l'histoire de l'Âme d'un Père. Ce saint Religieux m'a répondu qu'il avait été longtemps le confesseur de cette bonne Religieuse.

Extrait du Bulletin de l'œuvre Expiatoire

Septembre 1889

Lisez toutes les pages du "Progrès du Saguenay" elles sont intéressantes.

Extrait du Bulletin de l'œuvre expiatoire juillet 1889.

Quelques esprits, paraît-il, ont émis des doutes sur l'authenticité du fait. Nous prions nos lecteurs de croire que nous n'avons pas publié un récit de ce genre à la légère. Ils pourront d'ailleurs s'en convaincre en lisant la lettre suivante qu'on nous a fait parvenir à ce sujet:

Paris, le 15 juillet. Monsieur le Curé,

Le Bulletin de juillet est bien intéressant. J'ai parlé au Révérend Père Schmitt, rédemptoriste, de l'histoire de l'Âme d'un Père. Ce saint Religieux m'a répondu qu'il avait été longtemps le confesseur de cette bonne Religieuse.

Extrait du Bulletin de l'œuvre Expiatoire

Septembre 1889

Lisez toutes les pages du "Progrès du Saguenay" elles sont intéressantes.

Extrait du Bulletin de l'œuvre expiatoire juillet 1889.

Quelques esprits, paraît-il, ont émis des doutes sur l'authenticité du fait. Nous prions nos lecteurs de croire que nous n'avons pas publié un récit de ce genre à la légère. Ils pourront d'ailleurs s'en convaincre en lisant la lettre suivante qu'on nous a fait parvenir à ce sujet:

Paris, le 15 juillet. Monsieur le Curé,

Le Bulletin de juillet est bien intéressant. J'ai parlé au Révérend Père Schmitt, rédemptoriste, de l'histoire de l'Âme d'un Père. Ce saint Religieux m'a répondu qu'il avait été longtemps le confesseur de cette bonne Religieuse.

Extrait du Bulletin de l'œuvre Expiatoire

Septembre 1889

Lisez toutes les pages du "Progrès du Saguenay" elles sont intéressantes.

Extrait du Bulletin de l'œuvre expiatoire juillet 1889.

Quelques esprits, paraît-il, ont émis des doutes sur l'authenticité du fait. Nous prions nos lecteurs de croire que nous n'avons pas publié un récit de ce genre à la légère. Ils pourront d'ailleurs s'en convaincre en lisant la lettre suivante qu'on nous a fait parvenir à ce sujet:

Paris, le 15 juillet. Monsieur le Curé,

Le Bulletin de juillet est bien intéressant. J'ai parlé au Révérend Père Schmitt, rédemptoriste, de l'histoire de l'Âme d'un Père. Ce saint Religieux m'a répondu qu'il avait été longtemps le confesseur de cette bonne Religieuse.

Extrait du Bulletin de l'œuvre Expiatoire

Septembre 1889

Lisez toutes les pages du "Progrès du Saguenay" elles sont intéressantes.

Extrait du Bulletin de l'œuvre expiatoire juillet 1889.

Quelques esprits, paraît-il, ont émis des doutes sur l'authenticité du fait. Nous prions nos lecteurs de croire que nous n'avons pas publié un récit de ce genre à la légère. Ils pourront d'ailleurs s'en convaincre en lisant la lettre suivante qu'on nous a fait parvenir à ce sujet:

Paris, le 15 juillet. Monsieur le Curé,

Le Bulletin de juillet est bien intéressant. J'ai parlé au Révérend Père Schmitt, rédemptoriste, de l'histoire de l'Âme d'un Père. Ce saint Religieux m'a répondu qu'il avait été longtemps le confesseur de cette bonne Religieuse.

Extrait du Bulletin de l'œuvre Expiatoire

Septembre 1889

Lisez toutes les pages du "Progrès du Saguenay" elles sont intéressantes.

Extrait du Bulletin de l'œuvre expiatoire juillet 1889.

Quelques esprits, paraît-il, ont émis des doutes sur l'authenticité du fait. Nous prions nos lecteurs de croire que nous n'avons pas publié un récit de ce genre à la légère. Ils pourront d'ailleurs s'en convaincre en lisant la lettre suivante qu'on nous a fait parvenir à ce sujet:

Paris, le 15 juillet. Monsieur le Curé,

Le Bulletin de juillet est bien intéressant. J'ai parlé au Révérend Père Schmitt, rédemptoriste, de l'histoire de l'Âme d'un Père. Ce saint Religieux m'a répondu qu'il avait été longtemps le confesseur de cette bonne Religieuse.

Extrait du Bulletin de l'œuvre Expiatoire

Septembre 1889

Lisez toutes les pages du "Progrès du Saguenay" elles sont intéressantes.

Extrait du Bulletin de l'œuvre expiatoire juillet 1889.

Quelques esprits, paraît-il, ont émis des doutes sur l'authenticité du fait. Nous prions nos lecteurs de croire que nous n'avons pas publié un récit de ce genre à la légère. Ils pourront d'ailleurs s'en convaincre en lisant la lettre suivante qu'on nous a fait parvenir à ce sujet:

Paris, le 15 juillet. Monsieur le Curé,

Le Bulletin de juillet est bien intéressant. J'ai parlé au Révérend Père Schmitt, rédemptoriste, de l'histoire de l'Âme d'un Père. Ce saint Religieux m'a répondu qu'il avait été longtemps le confesseur de cette bonne Religieuse.

Extrait du Bulletin de l'œuvre Expiatoire

Septembre 1889

Lisez toutes les pages du "Progrès du Saguenay" elles sont intéressantes.

Extrait du Bulletin de l'œuvre expiatoire juillet 1889.

Quelques esprits, paraît-il, ont émis des doutes sur l'authenticité du fait. Nous prions nos lecteurs de croire que nous n'avons pas publié un récit de ce genre à la légère. Ils pourront d'ailleurs s'en convaincre en lisant la lettre suivante qu'on nous a fait parvenir à ce sujet:

Paris, le 15 juillet. Monsieur le Curé,

Le Bulletin de juillet est bien intéressant. J'ai parlé au Révérend Père Schmitt, rédemptoriste, de l'histoire de l'Âme d'un Père. Ce saint Religieux m'a répondu qu'il avait été longtemps le confesseur de cette bonne Religieuse.

Extrait du Bulletin de l'œuvre Expiatoire

Septembre 1889

Lisez toutes les pages du "Progrès du Saguenay" elles sont intéressantes.

# GRANDE VENTE DE RECONNAISSANCE PAR

## L.-H. CARRIER

RUE RACINE, - CHICOUTIMI

ENCORE

TOUTE CETTE SEMAINE

REDUCTIONS

EXTRAORDINAIRES

Nous sollicitons votre visite

## Nouveau Concours

En considération de l'encouragement que nous avons reçu du rant le concours de notre piano gagné par M. Alphonse Bouchard, du 2ième rang de Ste-Anne, nous avons décidé de vous faire bénéficier de trois grands nouveaux avantages, donnant tout à fait gratuitement pour une valeur de DEUX CENTS DOLLARS.

### A 3 GAGNANTS

1o Nous donnerons un magnifique service à dîner de 236 morceaux, semi-porcéline anglaise, d'un dessin des plus nouveaux.

2o Un gramophone MARQUISE, pouvant jouer les disques de n'importe quel record, avec caisse améliorée produisant des sons très harmonieux.

3o Un cabinet d'argenterie de 50 morceaux, placage extra massif et garanti.

Ces jolis cadeaux sont exposés dans une des vitrines de notre magasin, département des nouveautés. Venez les voir, ils vous intéresseront. A cette occasion nous vous offrons notre vaste assortiment de marchandises, le plus considérable de Chicoutimi, à des prix déiant toute compétition. Notre devise est:

LA PLUS GRANDE VALEUR EN MARCHANDISES POUR LE MOINS D'ARGENT

Nous donnerons une clef pour chaque achat de \$1.00 au comptant. Les personnes qui auront les clefs qui ouvriront les trois cadenas recevront les cadeaux.

En foule au plus grand magasin de Chicoutimi

## LA GIE MASSICOTTE & TREMBLAY

RUE RACINE - CHICOUTIMI

QUALITE SERVICE PRIX

AUX MAGASINS

# LEPAGE

Dans quelques jours vous trouverez à nos magasins les meilleures

POMMES

de conserve qu'il y ait dans le marché. Nous achetons directement des producteurs; cela veut dire meilleure qualité et meilleur prix pour le consommateur.

Attendez-les! Vous serez contents.

Notre assortiment de clagues est ce qu'il y a de plus complet.

Notre genre d'achat SEUL vous garanti les plus bas prix ne l'oubliez pas.

## AG. LEPAGE

STATION D'HEBERTVILLE

CHICOUTIMI

## Bois de chauffage

C'est le meilleur temps pour faire votre provision de BOIS DE CHAUFFAGE.

Nous recevons toutes les semaines des cargaisons de BOULEAU et de MERISIER de trois pieds.

Nous avons toujours en mains du bois sec.

## Bois de construction

Nous gardons et manufacturons tous les bois de construction, que nous vendons à bonnes conditions. Nous vendons également

Portes et fenêtres, Bardeaux,

Moulures, Bois blanchi, etc.

## Matériaux de construction

Ciment, Papier à couverture, tole ondulée, lattes métalliques, angles d'acier pour enduits, Peinture, la meilleure sur la marché, Etc., etc.

Quincaillerie et plomberie générales.

Une visite est sollicitée.

## Henri Jalbert.

Le gérant et les employés de La Compagnie Gaudreau & Gagnon offrent leurs plus sincères sympathies à la famille GAUDREAU dans l'épreuve qu'elle vient de subir, et désirent exprimer publiquement aux clients de la maison, les regrets que lui cause la perte de son dévoué président.



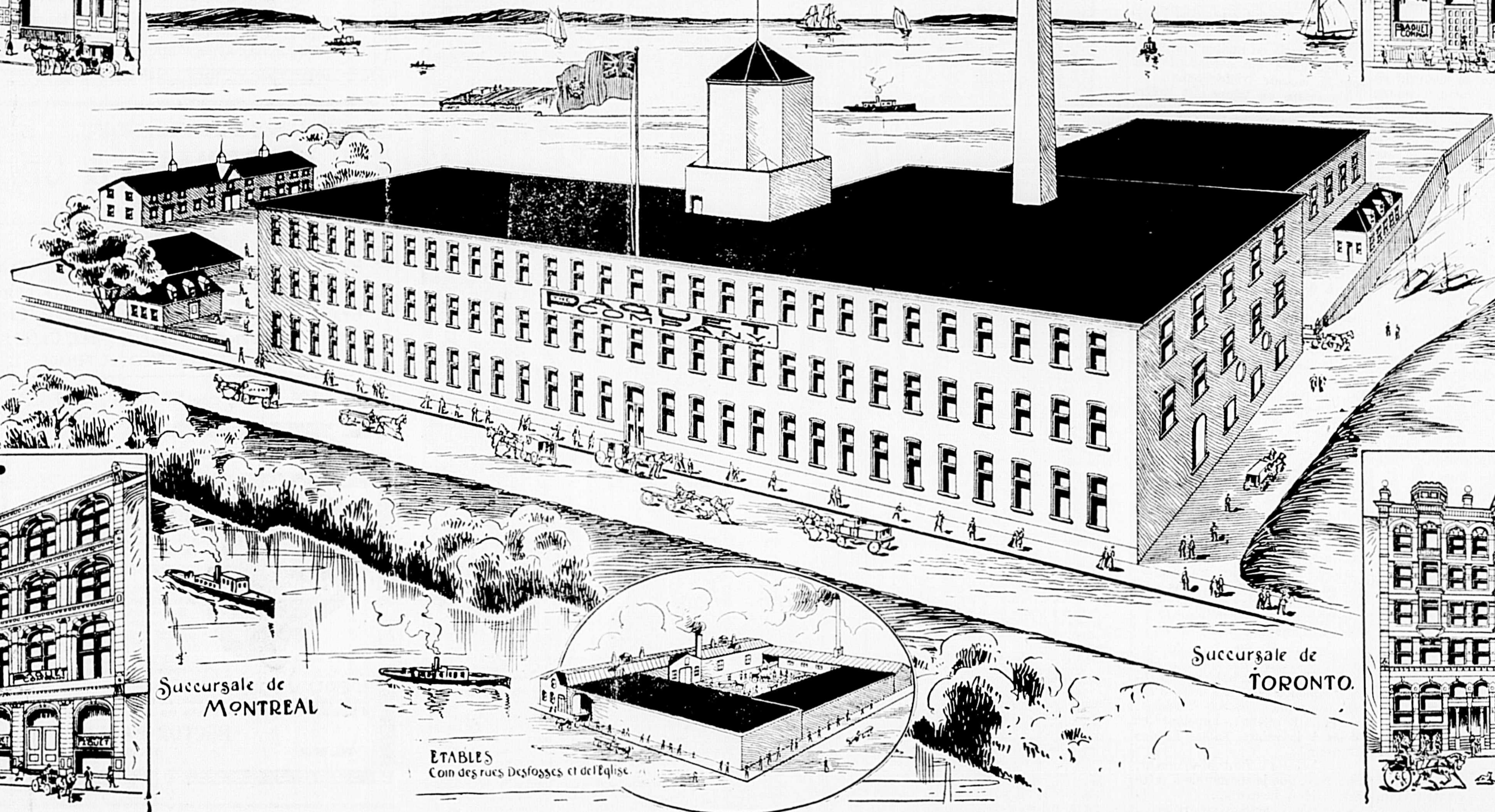
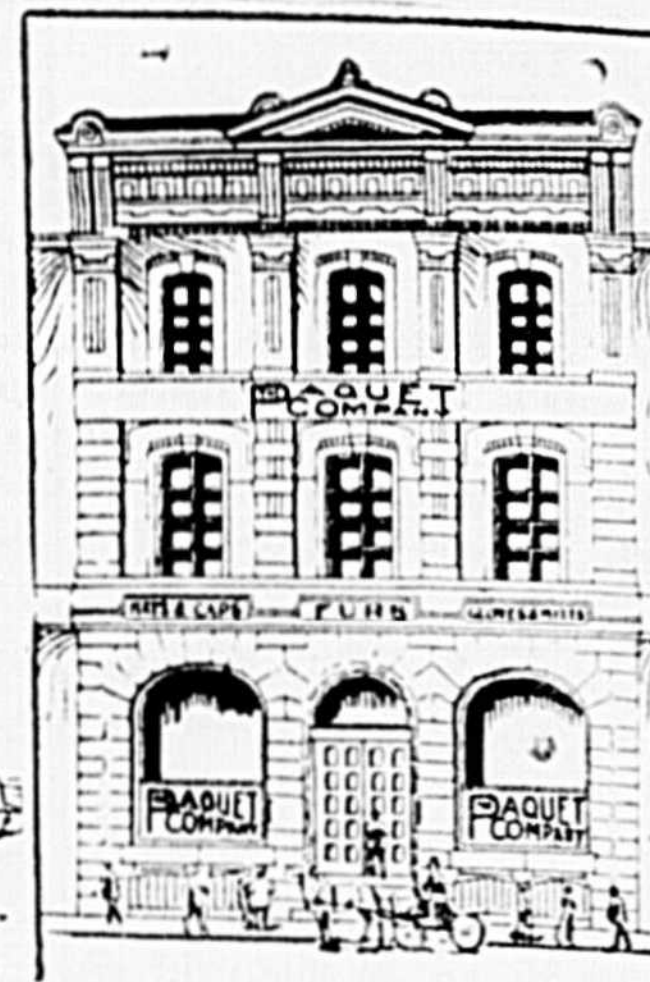
Succursale d'OTTAWA

# LA COMPAGNIE PAQUET

LIMITÉE.

DIVISION DU GROS

Succursale de WINNIPEG



Succursale de MONTREAL

ETABLES  
Côté des rues Desjardins et de l'Église

Succursale de TORONTO.



## La manufacture où les FOURRURES "PAQUET" sont confectionnées

Le public fera bien de se rappeler que le nom "PAQUET" est synonyme de tout ce qu'il y a de mieux tant en QUALITE qu'en VALEUR.

C'est chose très facile de demander à votre fournisseur de vous montrer les marchandises de La Compagnie Paquet Limitée, quand vous avez besoin de

## Fourrures, Gants, Bottines et Souliers, Mocassins et autres accessoires pour hommes de chantiers.

Les marchands devraient nous écrire pour obtenir nos listes de prix s'ils ne se trouvent pas dans le territoire parcouru par nos voyageurs.

# LA COMPAGNIE PAQUET

LIMITÉE.

Les marchands devraient nous écrire pour obtenir nos listes de prix s'ils ne se trouvent pas dans le territoire parcouru par nos voyageurs.



Donnez - moi WRIGLEY 1-2-3-4-5!

Mettez une pièce de 5 sous sur le comptoir dans le petit magasin du coin, s'il vous plait. On en vend partout.

# WRIGLEY'S

FABRICATION CANADIENNE



est la gomme la plus vendue dans le monde entier parce qu'elle procure un plaisir de longue durée pour peu d'argent.

Mâchez - en après chaque repas



Ecrivez à Wm. Wrigley Jr. Co. Ltd., Toronto, Ont., pour recevoir gratuitement leur "Sprightly Spearmen's Gum-tion Book."

606



## Cartouches Puissantes pour Gros Gibier

Ce sont les seules qui assurent à votre excursion de chasse le succès que vous en attendez. La vélocité et la précision sont les deux qualités essentielles aux munitions pour gros gibier.

### Les Cartouches Dominion

possèdent ces qualités et, de plus, elles ont cette garantie qu'elles sont faites des meilleurs matériaux, par une main-d'œuvre expérimentée et elles sont soigneusement éprouvées. Une capsule très sensible dont l'éclat atteint à fond la poudre qui obéit instantanément à la gachette et atteint le but, et fait des cartouches Dominion la munition puissante pour chasser le caribou, l'original, l'ours, le daim et tous les gros gibiers du Canada.

Un coup sûr est dans chaque cartouche pour donner au chasseur la certitude qu'il atteindra son but. Quelles que soient les conditions de la chasse, les cartouches Dominion répondent à toutes les exigences. Ecrivez aujourd'hui afin d'avoir votre adresse gratuite à **DOMINION CARTRIDGE CO., LIMITED**, Dominion - la seule munition fabriquée au Canada, 761 Edifice Transportation, Montréal, brisque au Canada.

Les Marchands de Chicoutimi vendent les Dominion.

Donnez aux petits enfants tout ce qu'ils veulent du SIROP DE MAÏS

## CROWN BRAND CORN SYRUP

C'est une des délicieuses "bonnes choses" qui ont une valeur nutritive réelle. Une tranche de votre bon pain de ménage recouverte de "Sirop de Maïs" "CROWN BRAND" forme un aliment parfaitment sain qui est pratiquement toute nourriture. Aimez, donnez-leur en sur les biscuits, sur les crêpes et dans leur gruaux s'ils le désirent. Vous l'alimenter aussi sur les biscuits, sur le blanc-manger, sur les pommes cuites. Vous trouverez que c'est le sucre le meilleur marché que vous pouvez employer pour les gâteaux, les biscuits, les biscuits au gingembre et les tartes.

Faites-vous en apporter un bidon quand votre mari ira en ville—un bidon de 3, 5, 10 ou 20 litres—ou une jarre de 4 litres.

**CANADA STARCH CO., LIMITED** MONTREAL, CARDINAL, BRANTFORD, FORT WILLIAM

Fabricants du Sirop de Maïs "Lily White", de l'amilon "Benson" et de l'empois "Silver Glaze".

Notre nouveau livre de recettes "Desserts and Candies" vous montrera à préparer plusieurs mets délicieux avec le sirop "CROWN BRAND". Demandez aujourd'hui un exemplaire à notre bureau de Montréal.

## Informations belges

### La crise alimentaire et le chômage en Belgique occupée

Un rédacteur du "Telegraphe" d'Amsterdam, ayant interviewé à la frontière Hollando-Belge des déserteurs allemands et une Belge venue du pays, envoie la note suivante à son journal: "Les soldats allemands qui ont passé la frontière se plaignent du manque de nourriture. Ils disent que les aliments sont mauvais. Devant une telle assertion, on se demande ce qu'endure la population belge, qui souffre avec un courage et une abnégation remarquables.

Une femme venue du village de Stekene, raconte qu'elle n'a plus mangé de pommes de terre depuis trois semaines. Il y a plus d'un mois qu'elle n'a savouré la moindre tasse de café. Pour se procurer un peu de pain moins dur que celui du ravitaillement, elle broyait en secret, chaque soir, un peu de seigle dérobé dans les champs. Le lait doit être porté, deux fois par jour, à la laiterie où il est transformé en beurre, pour les besoins de l'armée allemande. De temps en temps, des délégués de l'autorité occupante se rendent dans les fermes afin de constater, de visu, que le produit entier de la traite des vaches est bien remis à la laiterie."

L'avenir ne se présente pas sous de meilleurs auspices si l'on en croit les journaux paraissant sous le contrôle de la censure allemande en Belgique.

D'après eux, dans une grande partie du pays, les pluies persistantes ont compromis la récolte. La crainte de voir surgir une nouvelle disette de pommes de terre, plus terrible que la dernière peut-être, a poussé les administrations locales à prendre des mesures de conservation. A Woluwe-St-Pierre, non loin de Bruxelles, par exemple, l'édilité interdit aux cultivateurs de vendre les pommes de terre de la récolte ou de les transporter dans une autre commune.

Pour l'instant, la situation est telle que le correspondant du grand journal néerlandais "De Tyd" écrivait de Belgique le 19 juillet dernier: "Les enfants ne reçoivent qu'une tranche de pain sec le matin. Les instituteurs racontent, à ce propos, des histoires navrantes. Des milliers de personnes sont souffrantes à une lente dénutrition." Il n'en pourrait être autrement, dans un pays où le prix des denrées atteint des taux tellement élevés, que seuls les gens riches peuvent encore se payer un repas substantiel. Dans la petite ville quasi rurale d'Aerschot, tristement célèbre par les massacres qu'y firent les troupes allemandes, la viande est vendue 12 frs le kilo, le lard 10 frs, le pétrole 3 frs! Une vache, qui valait quelques centaines de francs avant la guerre, se paie couramment 1,900 frs!

En Campine dit l'auteur de ces informations, la situation est meilleure, mais à Bruxelles et à Anvers, elle est beaucoup plus mauvaise encore qu'à Aerschot.

Un des organes de la "Kommandantur" de Bruxelles, publie sur le même sujet, dans son édition du 28 juillet, une note intéressante: "L'interdiction d'importer en Belgique du poisson frais ou salé de Hollande, dit-il, a vidé complètement les états du marché aux poissons. Cette situation met dans la gêne plus de 2,000 ménages de poissonniers dont certains devront recourir aux secours communaux. Quelques uns se sont faits marchands de fleurs. Un grand nombre d'ouvriers employés à la manutention sont atteints également.

L'excessive cherté de la vie a contraint le comité national de secours et d'alimentation de se montrer moins rigoureux dans ses exigences. Désormais, les familles jouissant encore de ressources plus élevées que précédemment, auront droit à l'assistance alimentaire. Les mesures nouvelles amèneront aux cantines communales de l'agglomération bruxelloise, un nouvel afflux de clientèle exigeant 10,000 rations supplémentaires par jour.

Les provinces les plus essentiellement agricoles et forestières n'échappent point à l'étreinte de la famine menaçante.

"Tout le Luxembourg belge, par exemple, est ravitaillé par la "Commission for relief in Belgium". Le prix des vivres y est sensiblement le même que dans le reste du pays. Le bétail est très cher; on a récemment offert, à Florenville, 2,700 frs. pour une vache pleine. Les porcelets de 4 semaines sont vendus de 45 à 60 frs. Les bœufs chevaux ayant été réquisitionnés, on ne nous a laissé que les "careans".

Ainsi s'expriment les correspondants de ces régions éprouvées. L'un d'eux annonce comme un événement important, la réduction du prix des lapins domestiques qui ne se paient plus que de 15 à 13 frs!

L'édilité de Gand a constitué un parc à bestiaux pour assurer l'alimentation de la ville, en lait. Les bêtes ont été achetées en Hollande, à des prix très élevés et non sans grandes difficultés; or, le correspondant d'un journal belge affirme que l'autorité allemande a réquisitionné une partie de ce bétail. Le fait n'est pas impossible, mais il serait si violemment inique qu'il convient d'attendre des précisions nouvelles avant de l'admettre.

Le renchérissement continu des produits de la ferme, ne va pas sans susciter d'amères récriminations contre les "sangues des campagnes", dont l'exploitation usuraire s'ajoute aux souffrances que suscite la présence "des Allemands qui nous marchent sur le cœur". Il faut ici, se garder des généralisations et tenir compte des graves embarras suscités à l'agriculture.

Le nouvel arrêté sur le prix maximum du beurre, n'a point donné tous les effets attendus. Les producteurs sont venus moins nombreux au marché ou ont utilisé leur lait dans la fabrication des fromages. La traque menée par la police accentuera encore cette grève et finalement, il faudra recourir à une saisie générale du lait pour venir en aide aux populations. Déjà, il est question d'assurer le monopole exclusif de la vente du beurre à la "fédération nationale des Unions professionnelles de Marchands et Producteurs de beurre".

Quelques chiffres feront mieux saisir les difficultés avec lesquelles les administrations belges sont aux prises. La production beurrière de la province de Liège est, en moyenne, de 50.000 kilos par semaine, c'est-à-dire insuffisante pour assurer une ration de 100 grammes par tête et par semaine. Or, l'importation étrangère donnait, jadis 200,000 kilos par semaine, non compris la margarine et les graisses qui font défaut maintenant. Dans ces conditions, le problème semble insoluble.

## JOSEPH PAQUET

EPICIER

ASSORTIMENT COMPLET D'ÉPICERIES DE CHOIX

Fruits, légumes, tabac, cigares et cigarettes.

endles liqueurs douces de Fortier.

PROVISIONS DE TOUTES SORTES

Une visite est sollicitée.

"LA COMPAGNIE D'USINAGE ET GARAGE DE CHICOUTIMI."

Avis est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du douze octobre 1916, constituant en corporation MM. Adéard Biloiseau, contre-maître, Willie Dufour, comptable, Henry Bouchard, commerçant, Léonce Hudon, comptable et Arthur Biloiseau, contre-maître, de la ville de Chicoutimi, dans les buts suivants:

La fabrication, construction, réparation, achat, vente ou location, et le commerce en général de machines et voitures de quelque nature que ce soit, de vaisseaux, édifices, quais, écluses, estacades, pour exploiter des fonderies, moulins et usines mus par l'eau, l'électricité, la vapeur ou autrement pour toutes fins quelconques;

Faire le commerce de bois, de fer, de marchandises, voitures de toutes sortes, approvisionnements et agir comme entrepreneur avec pouvoir d'acquiescer par achat, location ou autrement tous biens meubles et immeubles qui seront jugés nécessaires aux besoins de la compagnie, y compris magasins, manufactures et autres établissements d'accepter des immeubles ou des hypothèques sur immeubles en paiement ou en garantie des dettes existantes;

D'acquiescer l'actif ou la clientèle de toute maison d'affaires et les payer en argent, bons ou actions libérées de la compagnie;

D'emprunter pour toutes les fins de son entreprise et à cette fin d'hypothéquer ses propriétés; D'émettre des bons ou débiteurs portant hypothèque sur les propriétés de la compagnie, le tout selon que les directeurs de la compagnie le jugeront à propos;

De vendre son entreprise et son actif ainsi que les droits et pouvoirs de sa charte à toute personne ou compagnie habile à les acheter, sous le nom de "La Compagnie d'Usinage et Garage de Chicoutimi", avec un fonds social de vingt mille piastres (\$20,000.00), divisé en deux cents (200) actions de cent piastres (\$100.00) chacune.

La principale place d'affaires de la compagnie, sera à Chicoutimi.

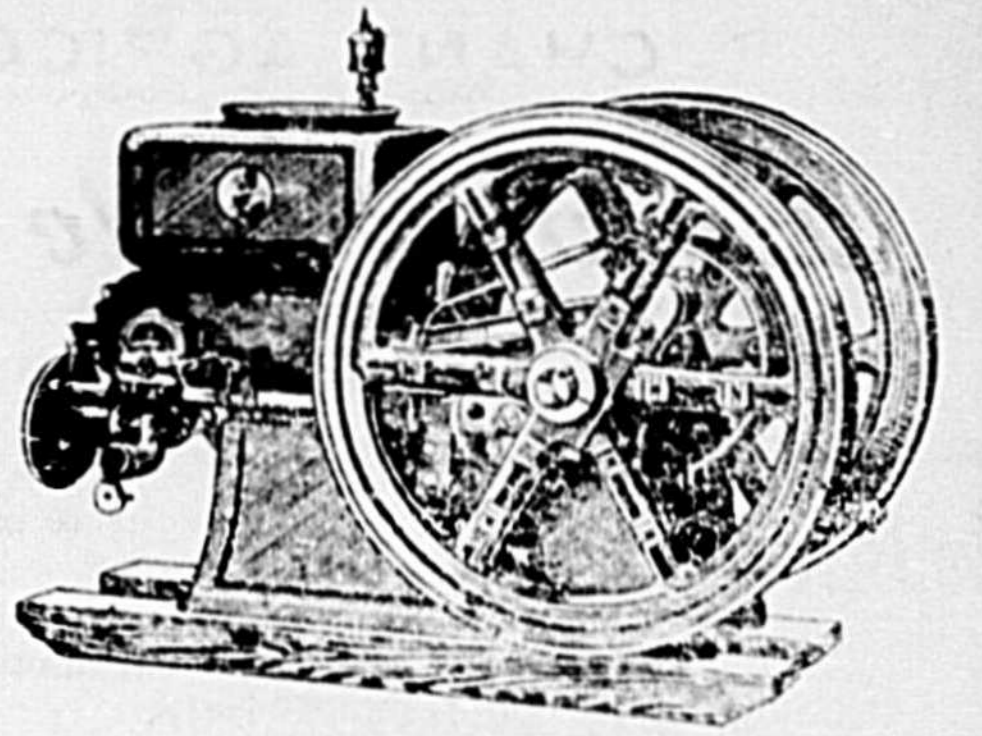
Daté du bureau du secrétaire de la province ce douzième jour d'octobre 1916.

J.-C. SIMARD,

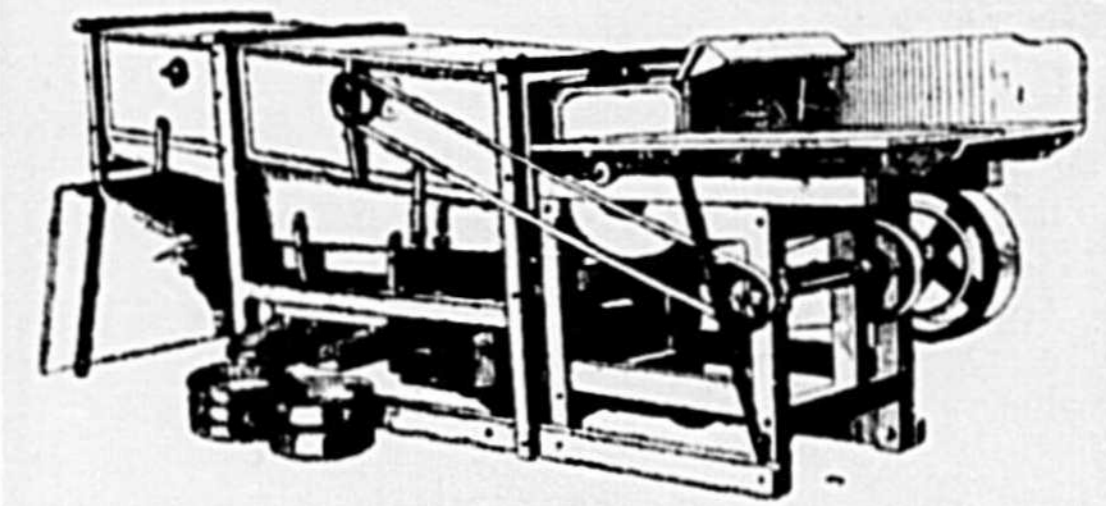
Sous-secrétaire de la province, 4fs 26 oct 16 nov.

## L'Engin PLESSIS à Gazoline et au Pétrole

Cet engin est très simple, léger, économique et efficace. Il est spécialement construit pour faire un travail ardu et dans n'importe quelles conditions. Les pompes à eau, à gazoline et les batteries, causes de beaucoup de troubles, sont complètement éliminées.

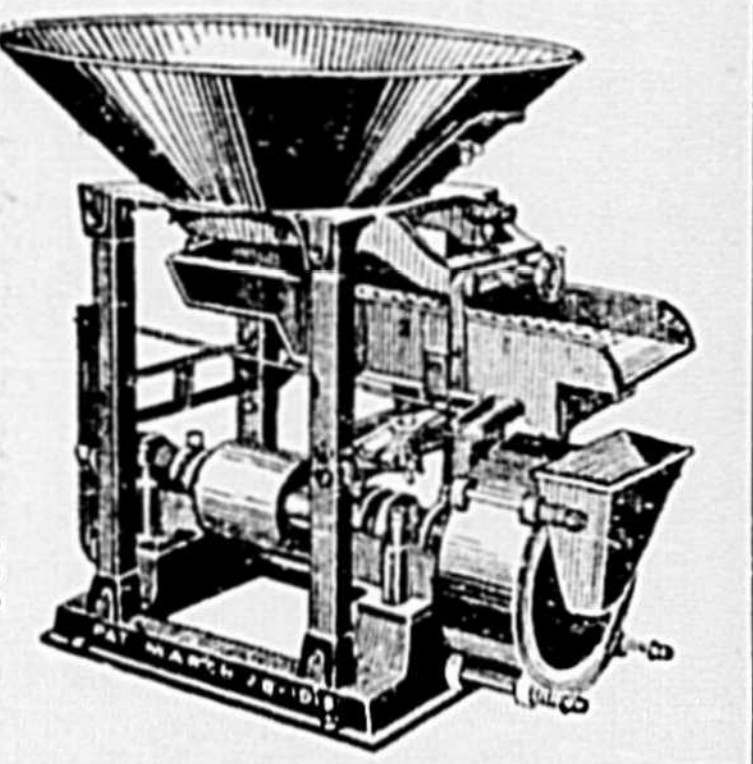


Nos Moulins à battre sont construits ici depuis 30 ans. Bénéficiez de notre expérience et assurez-vous la possession d'une machine strictement de première classe. Modèles pour pouvoirs à chevaux et engins à gazoline. Une commande d'essai vous convaincra de la qualité supérieure de nos produits.



## LA MOULANGE M-RE

est la seule qui vous donnera une aussi bonne et belle moulée que les anciennes moulanges de pierre. Elle broie le grain au lieu de le trancher et vous est vendue à l'essai.



SATISFACTION GARANTIE

Catalogue envoyé gratis sur demande. Adressez

La FONDERIE de PLESSISVILLE

Maison établie en 1872 PLESSISVILLE, P. Q.

## Lisez bien ceci

Nous venons de recevoir notre assortiment de chaussures pour l'automne et l'hiver et vous êtes certains de trouver ce que vous désirez, en venant nous voir, soit pour vous Messieurs, soit pour vous Mesdames soit pour vos enfants.

Notre assortiment de chaussures comprend un assortiment de cuir de toutes espèces et par conséquent pour tous les usages et nous vous vendrons ces cuir à des prix aussi modérés que possible.

## SELLERIE

Notre assortiment de harnais est toujours des plus variés: harnais de luxe et de travail pour tous les goûts. Nous gardons toujours en magasin toutes les pièces pour atelage, nécessaires aux charretiers, cultivateurs, etc., et nous les vendons séparément.

Nous sommes en mesure de faire toutes les réparations de harnais dans un très court délai, grâce à une machine perfectionnée, dont nous venons de faire l'acquisition.

**THOMAS ABEL, RUE RACINE, CHICOUTIMI.**

EN FACE DE LA BANQUE MOLSON.

COMMANDES PAR LA MALLE EXECUTEES AVEC SOIN.

## OVIDE GUAY

Plombier Ferblantier Couvreur

Passage d'appareils de chauffage à air chaud à la vapeur et à eau chaude.

Tous genres d'ouvrage, en Cuivre, Ferblanc, tôle galvanisée tôle noire, Dalles, Dalots et corniches en tôle.

Tout ouvrage sera exécuté sous le plus court délai.

**RUE RACINE, Téléphone, Local 166 CHICOUTIMI.**

INCORPORÉE EN 1855

## LA BANQUE MOLSONS

Capital et fonds de réserve \$8,800,000

962 SUCCURSALES AU CANADA

Toutes affaires de Banque traitées

Lettres de crédit circulaires,

Mandats d'argent.

DEPARTEMENT D'ÉPARGNE

Le plus haut taux d'intérêt alloué.

**H. Stevenson, gérant.**

## QUEBEC PRESERVING CO

CONFITURES, SIROPS, CATCHUPS ET MOUTARDE EPICERIE EN GENERAL

Nos produits, garantis absolument purs sont les meilleurs du marché

**SIROP FAVORITE,**

le favori des gourmets.

C'est notre maison qui a inauguré la fabrication des sirops de sucre pur au pays et la vente toujours croissante de nos sirops prouve d'une manière évidente leur grande popularité. Nous gardons toujours en magasin le meilleur sirop FANCY BARBADES, que nous vendons au plus bas prix du marché.

Adressez-vous à notre représentant pour le district

**J.-R. D'AUTEUIL**

PHONE SAGUENAY-QUEBEC 199 CASIER POSTAL 227. CHICOUTIMI.

C'est tout....

Léonce Durand est un homme occupé, comme sont occupés aujour d'hui tous ceux qui mettent le nez dans l'engrenage des affaires. Léonce Durand est un homme occupé, comme sont occupés aujour d'hui tous ceux qui mettent le nez dans l'engrenage des affaires. Léonce Durand est un homme occupé, comme sont occupés aujour d'hui tous ceux qui mettent le nez dans l'engrenage des affaires.

De jour en jour, son angoisse augmenta. Le samedi soir, on se mit à table à l'heure ordinaire, et pendant tout le repas, l'épouse chercha le joint qui lui permettrait de placer, comme au hasard, la fameuse phrase tant étudiée. Mais le mari parla tout le temps des tissus qui ne se vendaient pas à cause de la mode stupide des femmes... de la toute-puissance des couturiers... etc.

de retour à sa place, la tête dans ses mains... Une vague prière... La messe s'achève. De nouveaux arrivants se pressent pour l'office suivant. Le revoir! sur le trottoir. Et pour cet homme, vivant dans l'atmosphère terrible du XXe siècle... Une gaieté franche et de bon aloi est une qualité précieuse en ménage.

LOUIS BERGERON OPTICIEN RUE RACINE, Chicoutimi, Spécialité: Réparation des verres et ajustage Examen de la vue gratuit Escompte de 10 pour cent à ceux qui apporteront cette annonce en venant acheter des verres. 1 an, avril 1916.

LE TEMPS DU GRAND MENAGE ARRIVE et vous aurez besoin de réparer vos murs et planchers. N'oubliez pas qu'avec la peinture RAINBOW vous épargnerez du temps et de l'argent. Demandez une feuille de couleurs afin de faire votre choix. R.-C. JAMIESON & CO., Limited, Montréal. COTE, BOIVIN & CIE, Inc., Dépositaires, CHICOUTIMI.

La Cie Générale du Port de Chicoutimi Entreposeurs et courtiers maritimes arimeurs et expéditeurs ASSURANCE MARITIME Adresse Télégraphique: "Speed" Chicoutimi Rue Racine, Chicoutimi, Qué. Code A.B.C. 5ème Edition Canada.

J. B. RENAUD & CIE, Enr. (MAISON FONDÉE EN 1845) NEGOCIANTS EN Farines, Grains, Moulées, Lards, Saindoux, Beurre, Fromage, Oeufs, Viandes Fumées. Grains, Graines de semence, Engrais Chimique. Epicerie Générale, Thés, Cafés. ENTREPOT FRIGORIFIQUE RENAUD 106 à 150, rue ST-PAUL, QUEBEC.

ARTICLES POUR LA CHEVELURE Nous avons constamment, faits d'avance, un très grand assortiment de PERRUQUES, TOUPETS, transformations et tout ce qui concerne notre ligne pour dames et messieurs. Notre célèbre Teinture économique est vendue garantie de première qualité. Envoyez-nous un mandat-poste de 60 cts, pour une bouteille. Si vous n'êtes pas satisfait, nous vous remettrons votre argent. L'EAU VEGETALE. - Ceci n'est pas une teinture, c'est un composé végétal pour arrêter la chute des cheveux; une bouteille d'une piastre suffit dans tous les cas. HECTOR PAGEAU, Perruquier, 268 RUE ST-JOSEPH, QUEBEC. Tél. 6066

Donnez-vous du confort en épargnant de l'argent Repassez votre linge à l'Electricité Un fer électrique dans votre demeure diminue votre travail, donne de meilleurs résultats et surtout ne surchauffe pas vos appartements; vous pouvez vous acheter ce fer de première qualité à nos magasins pour \$2.00 Faites votre cuisine à l'Electricité Vous pourrez vous procurer le genre de poêle électrique que vous désirez au prix du gros, en vous adressant à nous. Nous donnons un taux spécial pour le courant électrique au compteur ou à taux fixe suivant la grosseur du poêle. Faites votre nettoyage avec un nettoyeur Electrique VACUUM Pas de poussière en balayant; ménage considérablement les tapis, nettoie aussi très bien les rideaux et tous les autres objets. Prix spécial pour deux mois. Faites votre déjeuner à l'Electricité Rien n'est plus commode et plus économique qu'un gril pour le pain et un filtre à café, pour faire votre déjeuner ou pour "luncher"; toujours prêt, propre et sans chaleur. Téléphones, ou encore venez vous-mêmes, voir nos représentants, pour détails. Nous vendons toujours nos lampes électriques "Mazda" au prix du gros, tel qu'annoncé. PROFITTEZ-EN. La Compagnie D'Eclairage & d'Energie électrique DUSAGUENAY

Caisse Populaire de Chicoutimi SOCIETE COOPERATIVE REGIE PAR LA LOI DES SYNDICATS DE QUEBEC CONSEIL D'ADMINISTRATION: Président: M. F.-X. Gosselin; Vice-Président: M. JOHNNY BRAMAND; Secrétaire-Général: M. A. BÉCARD. BUREAU PRINCIPAL: Salle de la Fédération Ouvrière, rue Montcalm. BUREAU SECONDAIRE: Au Bureau de la Cie des Eaux et de l'Electricité, rue Racine; de la Cie du chemin de fer Roberval-Saguenay, rue Racine. Le montant des actions est de \$5.00. La Caisse Populaire paie un intérêt de 3 pour cent sur les moindres dépôts. La Caisse Populaire prête à des conditions exceptionnellement avantageuses; mais à ses actionnaires ou sociétaires seulement. Pour plus de renseignements, s'adresser au Secrétaire-Général, aux directeurs ou aux chefs de Bureaux. NOTA.-La Compagnie de Pulpe de Chicoutimi garantit 3% d'intérêt supplémentaire sur le montant des actions prises par ses ouvriers dans la Caisse Populaire de Chicoutimi.

LES POMMES DE LA NOUVELLE-ECOSSE



NULLE part au Canada, la culture des pommes est plus prospère que dans la vallée d'Annapolis en Nouvelle-Ecosse. On en trouve la raison dans le fait qu'à part la fertilité du sol et les conditions climatiques favorables, les vastes et inépuisables vergers sont groupés ensemble sur une longue chaîne ininterrompue. La vallée a en effet 80 milles de long et 9 milles de large et est pratiquement couverte de superbes pommiers qui chaque automne, produisent des milliers de milliers de fruits savoureux. Comme la vallée est effectivement desservie par la ligne du Dominion Atlantic, qui la traverse presque sur toute sa longueur, les moyens de transport sont excellents et les producteurs peuvent effectuer leurs exportations avec toutes les facilités possibles. Il y a cependant une autre raison pour laquelle l'industrie fruitière a atteint son développement actuel en Acadie, c'est la manière systématique avec laquelle les fruits de la région sont mis sur le marché. Plus de la moitié de la production est entre les mains de sociétés coopératives et chaque section de la vallée d'Annapolis possède son association coopérative responsable à une organisation centrale, la United Fruits Companies. Tous les fruits mis sur le marché par cette organisation sont emballés dans la même manière et portent tous l'étiquette de la United Fruits. Les méthodes d'opération de cette vaste coopérative, dont les détails seraient trop longs à énumérer ici, sont très intéressantes et quiconque s'occupe de la culture des fruits, devrait les étudier soigneusement. Les quartiers généraux de l'association sont à Berwick, qui se trouve en même temps le principal point d'expédition. La plus grande partie des pommes de la Nouvelle-Ecosse sont expédiées en Grande-Bretagne, principalement à Londres, où se trouvent les plus importants marchés du Royaume-Uni. En 1911, alors que la récolte fut des plus abondantes, la province vendit près de 2,000,000 de barils de pommes. C'est vers cette époque que l'on commença à expédier des pommes vers les provinces prairies, un commerce qui n'a fait que se développer depuis. On peut dire même chose de exportations en Amérique du Sud et en Afrique-Sud, lesquelles commencent à y a quelques années. C'est une pomme tendre et juteuse qu'on récolte entre le 10 et le 15 septembre et qu'on attend à mettre sur le marché qui peut se conserver jusqu'à Noël, si seront de très bonne qualité.



On peut assez difficilement faire la différence entre les diverses catégories de pommes qui poussent en Nouvelle-Ecosse, car toutes y viennent admirablement bien; cependant, si l'on veut accorder la préférence quelque part, c'est laide ceux qui meurent chaque année et qui se trouvent dans la vallée d'Annapolis qu'on en fait la culture défavorable du commencement de la récolte entre le 10 et le 15 septembre et qu'on attend à mettre sur le marché qui peut se conserver jusqu'à Noël, si seront de très bonne qualité.

La Compagnie de Pulpe DE CHICOUTIMI

Successeur de LA SOCIETE DES CONSTRUCTEURS-MECANICIENS DE CHICOUTIMI

Fabricants de machines de toutes sortes, pour pulperies, scieries, fromageries, beurreries, etc. Fondateurs de cuivre et de fonte Manufacturiers de bouilloires et d'engins stationnaires et mobiles, engins à gazoline, etc., machines et outils pour travailler le bois, presses à foin, pompes simples ou doubles, pompes centrifuges, escaliers en fer, clôtures en fer pour cimetières, etc. Notre atelier de menuiserie est organisé de façon à nous permettre de fabriquer toutes sortes de patrons et d'ouvrages en bois, tels que portes, châssis, escaliers droits ou tournants, etc. Vous ne pouvez faire mieux que nous confier la réparation de vos automobiles. Des ouvriers habiles et experts vous feront promptement des réparations permanentes et judicieuses qui vous permettront de faire de l'automobilisme avec confort et sûreté. Venez nous voir lorsque vous aurez besoin de quelque chose dans notre ligne et nous nous efforcerons de vous être utiles.

N'achetez que des produits canadiens En achetant au loin vous donnez votre argent à des étrangers, ce sont eux qui ont le profit sur la vente et les bienfaits de la main-d'oeuvre pendant que vos concitoyens ou vos compatriotes n'ont rien à faire. Nos ateliers sont maintenant ouverts, sous la direction de M. L.-G. Carrier, mécanicien en chef de notre compagnie. La fonderie est également en pleine activité.

NOUS SOLLICITONS VOTRE PATRONAGE RUE DU HAVRE - CHICOUTIMI

# Pour les cultivateurs

CHANT AGRICOLE

## Le vert et le rouge

(Sur l'air de: "O Canada").

I  
O laboureur, artisan des sillons,  
C'est chapeau bas que nous te saluons!  
Grâce à toi la terre féconde  
Nourrit l'humanité.  
Ta charrue est l'axe du monde  
Et ta foi, sa charité.  
Chante en ce jour la moisson blonde,  
Mais plus encore, la sainte liberté! (bis)

II

Retourne au sol, où lève le froment,  
Fais la cité qui l'épouse et le ment,  
Fils prodigue, on garde ta place  
Au toit trop tôt quitté;  
Reviens vivre au sein de ta race,  
Garde-lui ta fertilité!  
L'"toile grise" est ta cuirasse,  
Reprends-la donc avec ta liberté! (bis)

III

Vaillant colon, que tes muscles d'acier  
L'assent grandir le rêve de Mercier!  
Soyez-toi qu'il voulut ta gloire  
Et ta prospérité;  
Il langa ton nom dans l'Histoire  
Vers l'immortalité.  
Reste fidèle à sa vigneoire  
Car tu lui dois ta noble liberté! (bis)

IV

Tu, fils des champs, qui portes sur ton cœur  
Avec amour l'éclat du vainqueur,  
Par toi le Mérite Agricole  
Est partout respecté  
Dans les plis de ton drapeau vole  
La sainte liberté!  
Le Vert et Rouge est le symbole  
De ta grandeur et de ta liberté! (bis)

Maurice MORISSET.

# TOMATES

Ste-Anne de la Poetière, 18 octobre, 1916.  
Monsieur l'abbé,  
Avez donc la bonté de nous révéler le résultat de vos expériences de cette année touchant la culture des tomates. Quelles sont vos meilleures qualités?  
Votre obligé,

J. P.

Nous avons cultivé cette année sept variétés de tomates. Voici leurs noms par ordre de précocité: "Tomate "Ste-Anne," "Alacrité", Earliana, Reine des Hatives, Merveilles des Marchés, Labrador et enfin la tomate "Rapide" à chair rose et sucrée, mais peu productive.

La Earliana et sa sous-variété Alacrité sont connues pour être les plus hâtives sur le marché. Mais nous avons obtenu une nouvelle variété très intéressante, que nous sommes arrivés à fixer par sélections rigoureuses, dénommée "Tomate "Ste-Anne," c'est un hybride entre les variétés Alacrité, Labrador et Reine des Hatives.

La Ste-Anne est un fruit rouge, dense, contenant peu de graines et peu d'eau, d'une belle apparence, ronde, lisse et assez grosse. Elle s'est montrée plus hâtive que les autres variétés, tout en donnant un rendement au moins aussi considérablement prévalable; 12 à 15 tonnes de vieux fumier par arpent, en incorporant par temps opportun de la cendre de bois, du superphosphate d'os, du phosphate Thomas, et enfin un peu de nitrate de soude, le tout judicieusement dosé; arrosages copieux pendant la chaleur et jusqu'à complète formation des fruits, qui seront ainsi plus gros et plus nombreux; deux ou trois sulfatages par la bouillie bordelaise sont très souvent nécessaires et jamais dommageables; binages répétés; tailles, tuteurage, effeuillage à temps et heur.

Je ne doute aucunement des avantages notables de la taille bien faite. Nos expérimentations de cette année démontrent absolument une avance considérable des plants étêtés; mais la maturité a surtout été prompte sur les pieds qui ont subi trois tailles avec ébourgeonnage et étêtage raisonnés.

Pour cela, nous n'avons conservé qu'une seule tige par pied maintenue verticale au moyen d'un bon tuteur enfoncé solidement avant la plantation.

Les plants de tomates qui avaient été arrosés avec la bouillie bordelaise n'ont pas ou presque pas souffert du champignon noir qui a attaqué les autres plants dont les fruits ont été gâtés en grande partie surtout à la fin de septembre. Et pourtant ceux-ci comme ceux-là jouissent de l'espace suffisant. Cette bouillie bordelaise est donc fortement recommandable, comme remède et surtout comme préventif.

Après avoir coupé quelques feuilles pour laisser parvenir les rayons solaires jusqu'aux fruits qui demandaient à se colorer, nous avons remarqué que la maturité était accélérée pour la peine.

Ce légume est assez épuisant et on le fait revenir dans le même sol qu'après trois ans.

On rentre avant les froids, dans une serre ou dans un autre local "chauffé", les rameaux portant des fruits verts mais bien formés; en les suspendant ils finissent par mûrir, la plupart d'entre eux tout au moins.

Et les résultats satisfont.  
Votre humble serviteur,  
J.-A. Létourneau, ptre.

(L'Action Catholique)

## Les racines dans l'alimentation des vaches laitières

Nous recevons la lettre suivante: Monsieur,  
Je viens aujourd'hui vous demander quelques conseils sur la manière de soigner nos vaches laitières.

Comme nous avons beaucoup de légumes pour donner à nos vaches, serait-il suffisant de leur en donner le matin et le soir avec du bon foin? Ou faudrait-il ajouter parmi ces légumes du son ou du blé? Ou encore ces moulées doivent-elles être données sèches?

C'est pour le lait que nous désirons leur donner ces bons soins.  
Alphonse Bélanger, St-Antoine de Témiscouata.

Nous nous permettons de publier cette lettre de M. Bélanger, parce que la demande de renseignements qu'elle contient, intéresse les nombreux cultivateurs qui — comme M. Bélanger, — ont cultivé des légumes, cette année.

Félicitons ces intelligents et vaillants cultivateurs qui ayant de quoi nourrir leurs vaches, pourront leur faire donner beaucoup de lait. Ils profiteront ainsi — beaucoup plus que les autres — des prix extrêmement élevés qu'obtiennent

les produits laitiers. Qu'on songe que le beurre se vend plus de 40 sous la livre en gros!

Voici quelques brefs renseignements qui les aideront à faire mieux utiliser leurs racines:

Pour des vaches de 1000 lbs. donnant moins de 10 livres de lait par jour, il n'est pas nécessaire de donner de concentrés. La ration suivante est suffisante:

50 lbs de racines.  
15 lbs de foin de bonne qualité.  
Paille à volonté.

Cette ration est pour une journée. On peut la donner en deux ou trois repas.

Pour une vache donnant 20 livres de lait par jour il est presque indispensable d'ajouter des concentrés. On pourrait donner avec de bons résultats la ration suivante, par jour:

50 lbs de racines.  
20 lbs de bon foin.  
2 lbs de son.  
1 lb de blé moulu.  
Paille à volonté.

La dose de concentrés doit être augmentée pour une vache donnant 30 lbs. de lait par jour. Une ration comme celle-ci serait bonne:

50 lbs de racines.  
20 lbs de bon foin.  
2 lbs de son.  
2 lbs de blé moulu.  
2 lbs de pain lin.

On peut donner les betteraves et les choux de Siam ronds, sans être hachés. On fera seulement attention d'enlever les trop petits qui pourraient rester dans le gosier de l'animal. Dans ce cas, les concentrés seront donnés à part, secs ou simplement humectés. Bien se garder de les délayer dans une grande quantité d'eau.

Si on hache les légumes, on pourra étendre dessus la ration de concentrés. C'est une très bonne manière de faire.

En donnant de la paille à volonté les vaches trieront — aussi bien qu'un chimiste — les parties les plus nutritives, c'est-à-dire les feuilles, les épis etc., et les mangeront.

Ce qui sera ainsi mangé vaudra du bon foin. Le reste qui constitue une très pauvre nourriture passera sous les pieds des vaches et fera la litière.

L'auteur de ces notes trop brèves reste à l'entière disposition de ceux qui voudraient des renseignements plus étendus ou plus précis.

Joseph Pasquet,  
Professeur de Zootechnie, Ecole d'Agriculture de Ste-Anne.  
(L'Action Catholique)

## L'exemple des autres

Coopération, tel est de nos jours, le dernier mot du langage des affaires. La coopération bien entendue, pratique, dédommage abondamment ceux qui la mettent en œuvre.

Voilà ce qu'affirme un prospectus de l'association des publicistes canadiens.

Et dans le but de resserrer cette coopération pour obvier aux inconvénients de la crise actuelle du papier, les membres de cette association se sont réunis en convention à Sherbrooke, la semaine dernière. C'est très bien à eux; ils comprennent que l'union fait la force.

Seuls nos cultivateurs vont-ils retarder à comprendre que leur classe y gagnerait énormément à pratiquer la coopération?

SEMEUR.

## QUEBEC SCRAP METAL COMPANY

MARCHANDS-GENERAUX  
QUEBEC.

Nous achetons et payons le plus haut prix pour vieux cuivre, plomb, zinc, clagues' crin de cheval et bête à corne, cordage, barils vides d'huile et peaux vertes.  
DEMANDEZ NOS PRIX.  
1 an mai 14-15

## EAU PURGATIVE RIGA

guérit Constipation et mauvaise digestion.

Les anciens se purgeaient souvent et vivaient vieux.

La liberté des intestins assure la santé. L'eau "RIGA" est excellente pour les enfants. C'est un remède de famille.

La Compagnie  
MASSICOTTE & TREMBLAY

CHICOUTIM

distributeurs pour Chicoutimi et le district.

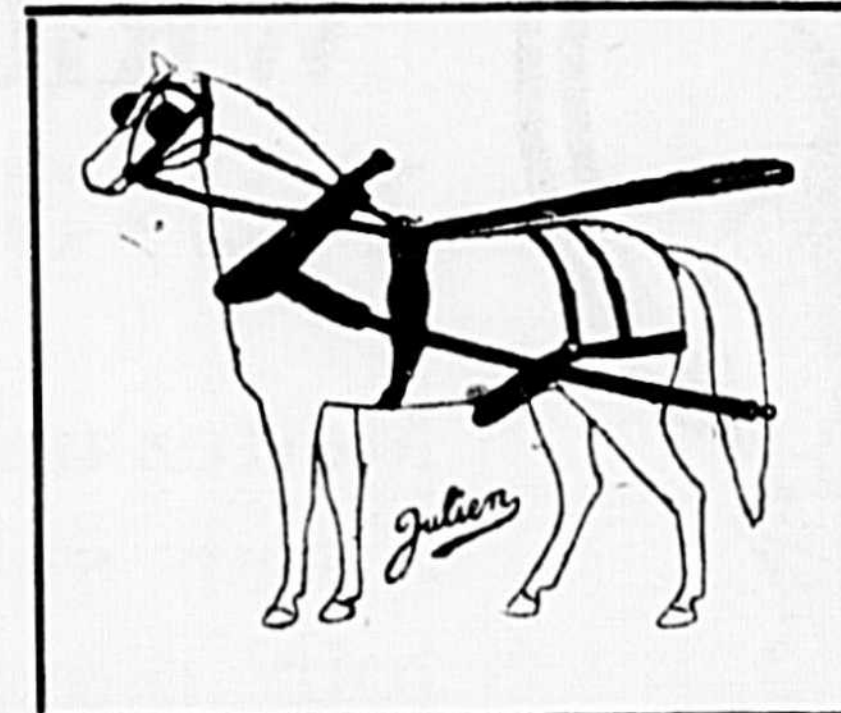
SOCIÉTÉ DES EAUX PURGATIVES

RIGA  
MONTREAL

1 an 17 août 16

# NOTRE COUPON A DE LA VALEUR. SIGNEZ-LE ET RETOURNEZ-LE.

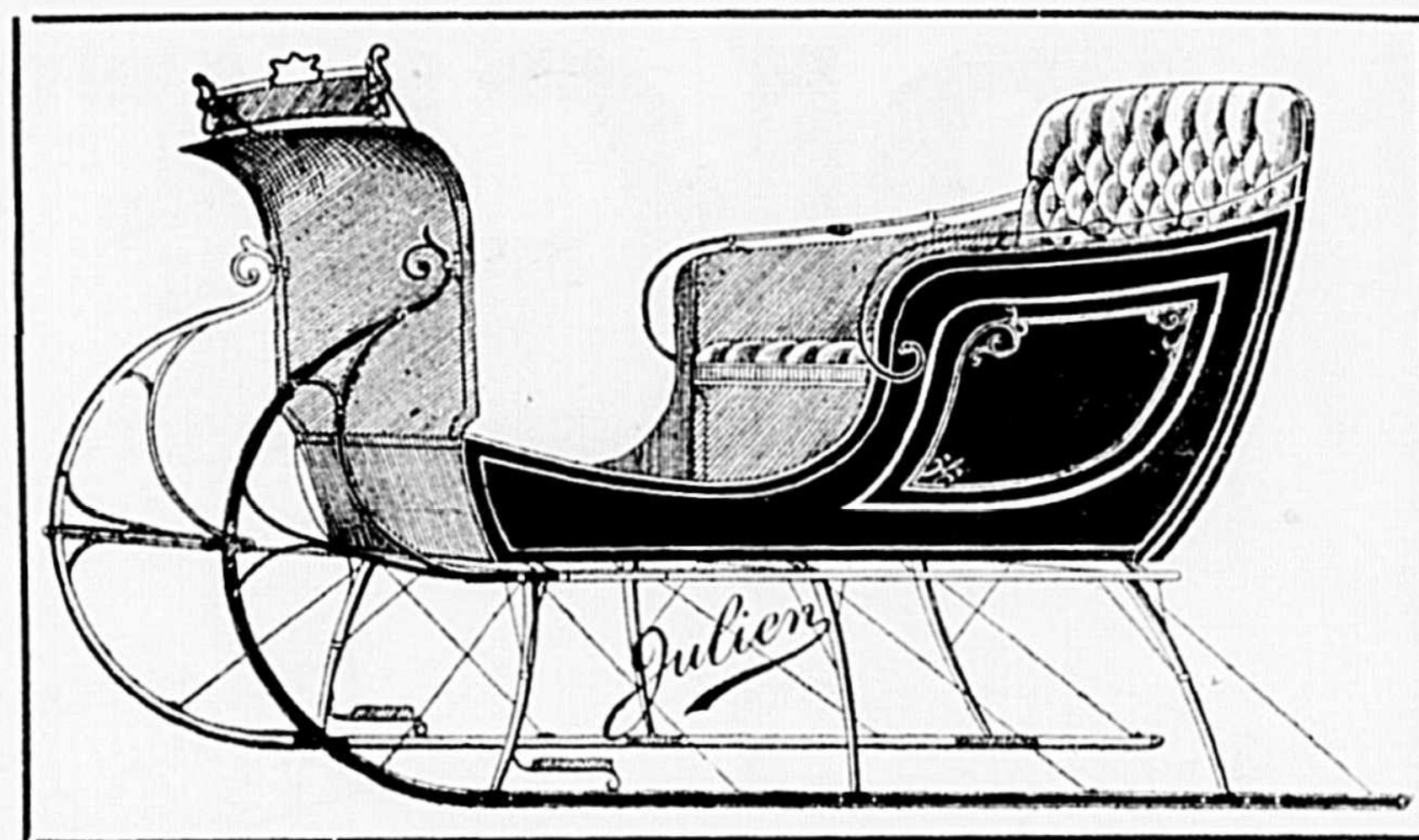
Nos sleighs sont durables car ils sont fabriqués avec ce qu'il y a de mieux en bois.



Commandez vos harnais de suite si vous ne voulez pas payer à la hausse.

Notre assortiment de sleighs est au complet, afin d'avoir l'avantage du choix, demandez notre catalogue spécial de suite, et réservez le numéro qui vous plaira le plus.

Nous demandons de bons agents partout.



Nos milliers de clients satisfaits sont la meilleure garantie que nous puissions vous offrir en ce qui concerne la qualité et la durabilité des sleighs "JULIEN."

Eug. Julien & Co  
LIMITÉE  
1228 A 1232 RUE ST-VALIER  
QUÉBEC

COUPON  
Veuillez retourner votre catalogue rempli de  
Noms Adresses  
Croniques  
P.S.

## LE CŒUR DE LA FEMME

### Cinquante façons d'accommoder les légumes

Si, en été, il est facile à la ménagère de se procurer des légumes, il n'en est pas de même pendant la saison d'hiver. Il y a bien alors, sur le marché des légumes de serre, des légumes, mais le prix en est si élevé, que les riches seuls peuvent y atteindre. Aussi, quand le médecin ordonne de faire entrer les légumes dans le régime journalier d'un malade, la ménagère se demande à ce qu'elle puisse. "Qu'est-ce que je pourrais lui donner?" Il y a bien les conserves, les "cannages", mais on dit qu'ils ne valent rien. Mais ces "cannages", on en a parfois dédain, ou on les redoute; dans bien des familles, les fruits gâtés, ceux qui ne sont pas dans les conditions hygiéniques, ne sont pas toujours mis de côté, les règles de propreté ne sont pas toujours scrupuleusement observées, et puis, il y a souvent des maladies, des empoisonnements même, occasionnés par l'absorption de ces légumes!! Qui faire alors? A la fermière de créer dans sa cuisine une petite fabrique de conserves de toutes sortes. Comme le Joseph de l'histoire sainte, qu'elle amasse durant l'abondance en prévision des jours de disette. Que de légumes, de fruits se perdent chaque année, parce que la fermière est sous l'impression qu'il lui est impossible de les préparer, de les garder pour la saison d'hiver. C'est une grave erreur, car il est aisé de préparer des légumes en conserve; il n'y a qu'à connaître les lois de la stérilisation et à les mettre en pratique.

Voici quelques règles générales. Ne pas attendre que les légumes soient trop mûrs, ou trop durs, ou ayant subi un commencement de décomposition. Les jeunes légumes, en général, sont supérieurs, par le goût et par la texture, aux légumes qui sont trop mûrs.

Les légumes sont meilleurs lorsqu'ils sont cueillis de bon matin, alors qu'ils sont encore couverts de rosée.

Si il est impossible à la fermière de mettre les légumes en conserve, il vaut mieux les faire sécher, c'est-à-dire les placer au froid, afin qu'ils ne se ramolissent pas et restent croquants.

Il faut travailler dans une cuisine bien balayée et bien épuisée à l'ancienne. Cela réduit de beaucoup les germes et les microbes qui flottent dans l'air, toujours en si grand nombre.

Choisir des bocaux en verre de préférence aux boîtes de fer blanc; il est vrai qu'ils coûtent plus cher, mais ils ont l'avantage de durer indéfiniment. Il suffit pour cela de changer la rondelle de caoutchouc qui rend la fermeture hermétique et de leur faire subir une bonne stérilisation.

Voici ce que dit le "Bulletin no. 10, le "Potager canadien", à propos de la stérilisation en général. "On peut opérer la stérilisation

au moyen de l'eau bouillante ou de la vapeur.

Pour stériliser à l'eau bouillante, on choisit le mode le plus expéditif, un chaudron, ou un bassin installé sur un poêle, ou sur un fourneau comme on en trouve dans beaucoup de fermes.

La durée de la stérilisation varie nécessairement: 10 selon la nature du bocal, la stérilisation étant plus difficile dans le verre que dans le fer blanc; 20 selon la capacité du bocal, celui de 2 ou 3 pintes prenant plus de temps que celui d'une chopine; 30 selon la nature du fruit ou du légume; il en est qui ont naturellement durs, comme le blé d'inde, les pois; 40 si ce sont des primeurs, celles-ci étant généralement plus tendres que les produits d'arrière-saison. En général, les légumes sont aussi plus durs dans les saisons de sécheresse que dans les saisons pluvieuses.

Il est bon de procéder par une expérience préliminaire. On stérilise d'abord quelques boîtes ou bocaux en verre et on les ouvre après quelques jours pour s'assurer que l'opération a réussi ou non.

Pour la consommation domestique, il vaut mieux stériliser plus court, ou plus longtemps; de conserves seront plus défectives, de moins belle apparence, mais on sera plus certain de leur conservation; à quoi l'on vise surtout lorsque les conserves ne sont pas destinées au commerce.

Un point essentiel dans la mise en conserve: il faut que toutes les opérations se suivent et s'effectuent sans arrêt, la préparation des fruits ou légumes, la mise en bocaux, la stérilisation, la fermeture hermétique. L'insouciance d'une de ces règles peut occasionner un fiasco ou des pertes sérieuses.

La ménagère doit encore avoir soin de ne pas mettre les doigts en dedans du bocal en appliquant la rondelle de caoutchouc; les doigts n'étant pas stérilisés pourraient apporter des microbes.

Après la stérilisation, la ménagère doit conserver les bocaux en verre dans un local obscur et froid. La lumière a sur la couleur des fruits et des légumes la même influence que le fer blanc.

Quand un bocal s'ouvre difficilement, on le place dans une casserole profonde remplie d'eau froide; on amène au point d'ébullition, on laisse bouillir quelque minutes. Le bocal s'ouvre ensuite facilement.

Dans un prochain article, nous donnerons les règles particulières concernant la stérilisation des principaux légumes de nos jardins.

Ecole Normale, Saint-Pascal.  
3 octobre 1916.

## L'ANNONCE

Les marchands qui annoncent beaucoup, sont ceux qui réussissent le mieux. Tenez constamment votre nom devant le public en mettant une annonce bien faite dans votre journal local. Tout le monde à Chicoutimi lit "Le Progrès du Saguenay."

## Un bon placement

LES PERSONNES QUI, DE TEMPS À AUTRE, ONT DES FONDS À PLACER PEUVENT ACHETER AU PAIR DES OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT CANADIEN AU MONTANT DE \$500 OU DE MULTIPLES DE CE MONTANT.

Capital remboursable le 1er octobre 1919.  
Intérêt payable semi-annuellement le 1er avril et le 1er octobre, par chèque (payable au pair sans frais de change dans toutes les banques à charte du pays) au taux de 5% par an à compter de la date de l'achat.  
Les porteurs de ces obligations auront le privilège de les offrir au pair plus l'intérêt comme équivalent d'espèces en règlement d'obligations qui leur seront attribuées sur leur marché, à l'exclusion seulement des bons du Trésor ou autres valeurs d'Etat de courte échéance.  
Les fonds de ces obligations ne peuvent servir qu'aux fins de guerre.  
Une commission d'un quart d'un pour cent sera payée aux courtiers réguliers d'obligations et de valeurs de Bourse, sur les allocations qui pourraient leur être faites de ces obligations à la suite de demandes portant indication de leur qualité officielle.  
S'adresser au sous-ministre des Finances à Ottawa pour les formules de demande.  
MINISTÈRE DES FINANCES, OTTAWA.  
7 OCTOBRE 1916.